

# LES CAHIERS

de la Fondation Trudeau

VOLUME 1 • 2009



FONDATION  
TRUDEAU  
FOUNDATION

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance canadien, indépendant et sans affiliation politique, créé en 2001 par la famille, les amis et les collègues de l'ancien premier ministre pour lui rendre hommage. Grâce à ses programmes de bourses d'études doctorales, de prix de recherche, de mentorat et d'interaction publique, la Fondation soutient des esprits libres qui se distinguent en s'intéressant aux questions essentielles de notre société. À ce jour, la Fondation a récompensé des centaines de personnes pour souligner leurs réalisations, au Canada comme à l'étranger.

Droits de la personne et dignité | Citoyenneté responsable  
Le Canada dans le monde | Populations et environnement

**PRÉSIDENT**

Pierre-Gerlier Forest

**ADMINISTRATEURS**

Michel Bastarache, Ottawa, ON

William G. Davis, Toronto, ON

Paul Desmarais jr., Montréal, QC

Roy L. Heenan, Montréal, QC

Alexander Himelfarb, Rome, Italie

Chaviva Hošek, Toronto, ON

Robert Lacroix, Montréal, QC

Marc Lalonde, Montréal, QC

Paule Leduc, Montréal, QC

Marc Renaud, Montréal, QC

Sean E. Riley, Antigonish, NS

Emőke J. E. Szathmáry, Winnipeg, MB

Alexandre Trudeau, Montréal, QC

Milton K. Wong, Vancouver, BC

---

LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

1514, avenue Docteur-Penfield

Montréal Qc Canada H3G 1B9

**fondationtrudeau.ca**

Les Cahiers de la Fondation Trudeau, volume 1 • 2009

ISBN 978-2-9810838-3-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-9810838-4-5 (pdf)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2009

## Table des matières

Préface

**ROY L. HEENAN**

*Président du Conseil d'administration,*

La Fondation Pierre Elliott Trudeau

5

Les *Cahiers*, au commencement...

**PIERRE-GERLIER FOREST**

*Président,* La Fondation Pierre Elliott Trudeau

7

### Conférences Trudeau

**WILLIAM D. COLEMAN**

*Lauréat Trudeau 2007,* Université Waterloo

« La mondialisation et la Colombie-Britannique :  
une histoire de longue date ? »

BIOGRAPHIE / RÉSUMÉ / CONFÉRENCE

12

**ERIC HELLEINER**

*Lauréat Trudeau 2007,* Université Waterloo

« La politique de la finance mondiale :  
est-ce l'argent qui fait tourner le monde ? »

BIOGRAPHIE / RÉSUMÉ / CONFÉRENCE

48

**WILLIAM E. REES**

*Lauréat Trudeau 2007,* Université de la Colombie-Britannique

« La nature humaine est-elle durable ? »

BIOGRAPHIE / RÉSUMÉ / CONFÉRENCE

82

**SHANA POPLACK**

*Lauréate Trudeau 2007, Université d'Ottawa*

« Quelle langue parlons-nous ? »

BIOGRAPHIE / RÉSUMÉ / CONFÉRENCE

122

**JOSEPH YVON THÉRIAULT**

*Lauréat Trudeau 2007, Université du Québec à Montréal*

« Le Canada est-il vraiment une société cosmopolite ? »

BIOGRAPHIE / RÉSUMÉ / CONFÉRENCE

148

## Préface

J'ai l'honneur et le privilège de faire partie de la Fondation Pierre Elliott Trudeau depuis ses débuts. Par définition, de bonnes politiques publiques peuvent bien servir les gens et les communautés, mais seulement si elles reposent sur de solides fondations édifiées par l'analyse et la recherche critique. Je demeure convaincu que peu d'entreprises cherchent autant à favoriser le dialogue entre de grands universitaires du domaine des sciences humaines et sociales et les responsables de politiques publiques, au Canada ou ailleurs.

Les thèmes centraux de la Fondation – droits de la personne et dignité humaine, citoyenneté responsable, le Canada dans le monde, et les populations et leur environnement naturel – touchent aux grands défis des sociétés modernes et nous aident à trouver des réponses aux questions *Qu'est-ce qui est bien? Qu'est-ce qui est juste? Qu'est-ce qui sert le bien commun?*

Chaque année, la Fondation nomme cinq lauréats qui ont contribué à répondre à ces questions et qui ont la force et le courage de s'engager dans le débat public. Nous espérons qu'avec notre appui, ils pourront se consacrer plus librement à une réflexion originale, juste et critique. Depuis 2003, trente-quatre lauréats ont reçu le prix Trudeau et le constat est évident: ces chercheurs, penseurs,

écrivains et professeurs exceptionnels produisent une moisson de connaissances et d'approches novatrices.

En 2008, la Fondation amorçait le cycle de conférences Trudeau afin de diffuser les idées des lauréats auprès des universitaires et des responsables de politiques canadiens. Chaque année, ces conférenciers de renom donnent cinq conférences enrichissantes à travers le Canada qui portent sur les thèmes de la Fondation. Grâce à la collaboration des universités d'accueil et à la publication des conférences, nous aspirons à diffuser plus rapidement les résultats de recherche, les observations et les propositions des lauréats Trudeau, afin de faire progresser les politiques publiques.

Je me réjouis de penser que, par leur publication, les réflexions approfondies qui émanent de ces conférences sauront atteindre le vaste auditoire qu'elles méritent.

ROY L. HEENAN, O.C., Q.C.,  
*Président du conseil d'administration*  
Octobre 2009

## Les Cahiers, au commencement...

Au commencement de toute œuvre, écrivit un jour le grand écrivain italien Cesare Pavese, rien n'est plus essentiel que «la richesse du point de vue». Je ne peux douter un instant que cette condition nécessaire ait été respectée quand je considère les cinq textes réunis dans cette première livraison des *Cahiers de la Fondation Trudeau*.

Les auteurs ont en commun d'être tous des universitaires de premier plan et des chercheurs renommés. Ce sont aussi des *lauréats Trudeau*, les récipiendaires d'un prix scientifique aux critères spécialement exigeants, associant l'excellence intellectuelle et l'engagement social. Mais il suffit de gratter sous la surface pour découvrir une diversité d'angles et de plans, un rapport différent au temps et à l'espace, un enracinement toujours particulier. Ce ne sont donc pas d'abord les sujets qu'ils traitent qui les distinguent, mais leur voix singulière, leur personnalité, leur point de vue.

Ce parti-pris de l'individualité et de l'originalité inspire tous les programmes de la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Ceux et celles qui ont connu l'homme dont la Fondation honore la mémoire ne seront pas surpris. Voilà ce qu'écrivait Pierre Trudeau lui-même : «Aux idées toutes faites, c'est-à-dire que personne n'a faites, j'ai toujours préféré celles que je me faisais moi-même.» Il eût donc été

étrange et presque inconvenant que les lauréats Trudeau ne présentent pas au moins une des grandes vertus personnelles de l'ancien premier ministre et qu'ils n'aient pas la même passion pour les idées qu'on se forge soi-même et qu'on exprime ensuite à la première personne, sans craindre la contradiction ou le débat.

Les conférences Trudeau sont une série d'exposés publics destinés à mettre en valeur le travail de nos lauréats et à faire connaître leurs réalisations dans des régions du pays où ils n'ont pas encore la notoriété qu'ils méritent. Les textes qui figurent dans le premier numéro des *Cahiers* sont donc le produit d'une commande de la Fondation. Nous n'imposons aux lauréats ni le thème ni le ton de leur présentation, mais nous les invitons à s'éloigner des formes habituelles de la communication savante. Le caractère expérimental de certains textes en est une conséquence immédiate, puisque certains choisissent alors d'explorer les modalités propres au discours autobiographique, au pamphlet ou au programme d'action sociale. Dans tous les cas cependant, outre la rigueur habituelle attendue d'un intellectuel, c'est le souci de toucher un public large qui donne vraiment une tonalité particulière aux propos des lauréats Trudeau et partant, au texte de leur conférence.

La Fondation a choisi de concentrer ses efforts dans quatre domaines de recherche et de réflexion : les droits de la personne, la citoyenneté, l'environnement et les affaires internationales. Ce choix n'est pas arbitraire ; les problèmes qui se posent en ces quatre domaines sont en effet les problèmes cruciaux de la démocratie en ce début du *xxi*<sup>e</sup> siècle, de l'exercice des droits humains à la définition de la citoyenneté, et de la dégradation environnementale à la mondialisation.

Chacun dans sa sphère immédiate, les lauréats Trudeau sont engagés dans un travail essentiel qui vise à clarifier ces enjeux et à mettre au jour des propositions de solution. Comme on le sait, le savoir produit dans les sciences de la société et les sciences humaines

n'est pas toujours directement comparable à celui que produisent les sciences de la nature ou les sciences de la vie. Ce n'est pas une question de maturité ou de rigueur : dans toutes les sciences, le vrai savoir est précaire et comprend nécessairement une part d'incertitude, puisqu'il est soumis à des révisions constantes – la sociologie ou l'histoire ne se distinguent pas sur ce point de la physique ou de la biologie. La différence réside ailleurs, dans la capacité des groupes humains de réagir au savoir qui les concerne, qu'il s'agisse d'en tirer avantage ou au contraire d'en prendre ombrage.

C'est ainsi par exemple que Shana Poplack se passionne pour l'usage du français en milieu minoritaire. Ce faisant, elle ne manque pas de provoquer des réactions au sein même des communautés qu'elle étudie. Le soir où elle présenta sa conférence Trudeau à l'Université de Moncton, on pouvait sentir dans l'audience les mouvements d'humeur, selon que le propos confortait ou non les positions des uns et des autres. La conférence Trudeau d'Eric Helleiner à l'Université de Lethbridge, au plus fort de la tempête financière de l'automne 2008, est venue rassurer une communauté durement touchée par l'effondrement des marchés et la mise en panne de l'économie mondiale.

À Saint-Jean de Terre-Neuve, il y avait foule dans la salle le soir où William Rees a présenté sa conférence Trudeau sur la politique environnementale. Le ton était solennel et le propos était sombre. Mais le public cherchait des réponses franches et des indications claires sur la façon de tenir les rênes d'une société emballée par sa croissance toute neuve. La conférence Trudeau de Joseph Yvon Thériault, qui se définit lui-même comme un « braconnier » des idées, est allée remuer les certitudes d'un parterre qui prenait trop aisément pour acquis l'idée d'un Canada totalement *social*, c'est-à-dire délivré tout à la fois de l'histoire et du politique.

C'est peut-être la conférence Trudeau de Will Coleman à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique qui m'a ému le

plus. Le propos était brillant et très élevé, éclairant de vastes pans de la réflexion d'un grand chercheur à propos de la mondialisation. Mais l'événement s'est produit ce soir-là sur les visages et dans les yeux des étudiantes et des étudiants. En faisant voir les liens entre son itinéraire personnel et les outils de l'analyse politique, en montrant qu'il est possible de s'arracher à sa communauté pour faire une œuvre scientifique de première valeur, en expliquant patiemment comment il est possible de sortir de soi sans trahir ses origines ou renier les siens, Will Coleman a prouvé qu'il était aussi un éducateur.

Les conférences Trudeau et les *Cahiers* connaîtront d'autres cycles au cours des prochaines années. Déjà la Fondation a reconnu dix autres lauréats, qui seront invités eux aussi à dire publiquement ce qui les enthousiasme, du côté des choses de l'esprit, et ce qui les anime, du côté du bien commun. Certes, il est sûr qu'une conférence ne suffit pas pour exposer un système de pensée. Les idées ont aussi besoin de temps pour faire leur effet. Mais la Fondation est convaincue de jouer ici un rôle crucial, qui est de donner à des chercheurs un espace d'expression dans lequel ils peuvent librement partager leurs certitudes aussi bien que leurs doutes, leurs convictions autant que leur indignation.

Cet espace d'expression existe aussi à l'université, qui en est évidemment très jalouse. Mais nous savons bien que ce n'est pas suffisant. Les sciences sociales et les sciences humaines ont besoin de toutes les tribunes qu'on veut bien leur ouvrir. Or nos sociétés bombardées d'information et, partant, de « solutions » souvent contradictoires accueillent désormais les soi-disant experts avec méfiance ou même carrément avec hostilité. Nous voulons des outils pour comprendre, des cadres pour choisir, des idées pour fonder l'action ; pas des réponses péremptoires, des leçons rabâchées ou des mots d'ordre.

En vérité, dans les domaines qui sont les nôtres, même les approches habituelles visant à « vulgariser » le savoir universitaire conduisent à une impasse, sinon à un malentendu. Pour des raisons

que nous avons évoquées, les chercheurs des sciences humaines et des sciences sociales ne peuvent se placer au-dessus de la société. Il reste beaucoup à faire pour trouver le ton juste et la position épistémologique qui convient, mais il est clair qu'il y a une certaine urgence à s'engager dans la voie d'une discussion ouverte des questions qui inquiètent les démocraties. Cette volonté perce ici dans les cinq conférences Trudeau et toujours avec l'honnêteté attendue des intellectuels d'exception. C'est un commencement.

**PIERRE-GERLIER FOREST**

*Président, La Fondation Pierre Elliott Trudeau*

# WILLIAM D. COLEMAN

*Lauréat Trudeau 2007, Université Waterloo*

## BIOGRAPHIE

WILLIAM D. COLEMAN est titulaire d'une chaire CIGI (Center for International Governance) en mondialisation et politiques publiques à la Balsillie School of International Affairs, et professeur de science politique à l'Université de Waterloo. Il était auparavant directeur fondateur de l'Institut de recherche sur la mondialisation et la condition humaine à l'Université McMaster à Hamilton, en Ontario. Né à Nelson, en Colombie-Britannique, il a obtenu un baccalauréat de l'Université Carleton, puis une maîtrise et un doctorat de l'Université de Chicago.

Il est l'auteur de cinq livres dont *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980* (University of Toronto Press, 1984); *Business and Politics: A Study in Collective Action* (avec Michael Atkinson, Montreal: McGill-Queen's University Press, 1988); *The State, Business and Industrial Change in Canada* (University of Toronto Press, 1989) qui a reçu le prix Charles H. Levine du meilleur livre dans le domaine de l'administration et des politiques publiques décerné par l'Association internationale de sciences politiques. Les deux livres les plus récents sont *Financial Services, Globalization and Domestic Policy Change: A Comparison of North America and the European Union* (Macmillan, 1996) et *Agriculture in the New Global Economy* (avec Wyn Grant et Timothy Josling, Edward Elgar, 2004). Il a par ailleurs publié trois livres dans le domaine des politiques publiques. Il est également directeur de la collection « Globalization and Autonomy », publiée par les Presses de l'Université de la Colombie-Britannique. Ses deux premiers livres dans cette série ont été publiés en mai 2008 : *Global Ordering: Institutions and Autonomy in a Changing World*,

avec Louis W. Pauly, et *Renegotiating Community: Interdisciplinary Perspectives, Global Contexts*, avec Diana Brydon. Les deux livres suivants ont été publiés en 2009 : *Empires and Autonomy: Moments in the History of Globalization*, avec Stephen Streeter et John C. Weaver, ainsi que *Unsettled Legitimacy: Power and Authority in a Global Era*, avec Stephen Streeter. William Coleman a également écrit des articles sur la politique québécoise, les relations entre le gouvernement et le milieu des affaires, l'évolution des politiques agricoles, l'élaboration des politiques de services financiers et la mondialisation, articles qui ont été publiés dans des revues au Canada, aux États-Unis et en Europe.

En 1996, William Coleman reçoit le prix Konrad Adenauer pour la recherche, un prix décerné tous les ans à un universitaire par la Alexander-von-Humboldt-Stiftung à Bonn, en Allemagne, dans le domaine des humanités et des sciences sociales au Canada. Il a utilisé ce prix pour poursuivre ses recherches sur les politiques d'agriculture en Allemagne et dans l'Union européenne. En janvier 2002, il reçoit une subvention de GTRC (Grands travaux de recherche concertée) s'élevant à 2,5 millions de dollars canadiens dans le cadre du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Avec 40 collègues canadiens et 43 autres collègues de différents pays, il étudie les relations entre mondialisation et autonomie. Il a été nommé lauréat de la Fondation Pierre Elliott Trudeau en 2007.

Il remporte en 1994 un prix d'enseignement 3M à l'échelle du Canada décerné par la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur (SAPES). En 1997, il se voit décerner un prix d'enseignement par l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario. L'Université McMaster lui a attribué, en 2002, le Prix du président pour le leadership en éducation.

## **RÉSUMÉ**

Quand on a vécu et grandi à Penticton (Colombie-Britannique) à la fin des années 1950 et dans les années 1960, on a fait l'expérience d'un milieu très différent de ce qu'il est devenu aujourd'hui. Et William D. Coleman connaît bien tous ces changements, comme il connaît bien « sa » province puisqu'il y a été élevé. Il s'est penché sur cette évolution en universitaire et en chercheur. Que signifie la mondialisation pour la Colombie-Britannique? Comment nous touche-t-elle, aujourd'hui, comment nous touchera-t-elle dans l'avenir? Sommes-nous condamnés à être dépassés par ce qui se passe autour de nous ou pouvons-nous intervenir et contribuer à définir les changements que la mondialisation provoquera dans notre province à court terme, comme à long terme.



CONFÉRENCE

## **La mondialisation et la Colombie-Britannique: une histoire de longue date?**

Université du Nord  
de la Colombie-Britannique  
(Colombie-Britannique),

LE 23 OCTOBRE 2008

Personne n'échappe à la mondialisation : grande ou petite localité, qu'on en soit conscient ou pas, il s'agit d'un phénomène qui nous touche tous. Justement, la mondialisation n'est pas le propre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de la Banque mondiale ; tout au contraire, c'est un phénomène proche des gens qui se manifeste ici même à Prince George, à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique comme partout en Colombie-Britannique, une région importante du Canada. La mondialisation modifie la façon dont vous et moi vivons. Elle n'est pas un phénomène incontournable, immuable ou implacable. En fait, ce sont nous, les dirigeants, inventeurs, penseurs, multinationales et gouvernements, qui avons déclenché les processus qui, ensemble, définissent la mondialisation de nos jours. Ces processus ne sont pas apparus spontanément ; les décisions qui ont ouvert les portes à la mondialisation proviennent de gens comme vous et moi ou d'institutions que nous avons créées. Il y a un autre point sur lequel j'aimerais insister : si vous êtes mécontents des effets de la mondialisation, si vous croyez qu'elle ébranle la justice sociale ou les droits de la personne, ou encore votre propre qualité de vie, vous êtes en mesure d'agir. Vous avez le pouvoir de changer les choses.

Suivez-moi dans cette découverte de la mondialisation. Dans ma présentation, je procéderai par étapes. Je commencerai par parler un peu de moi et de ce qui m'a amené à devenir un chercheur universitaire qui a consacré près de quinze ans à l'étude de la mondialisation. Je montrerai par la suite comment la mondialisation a changé nos vies et pourquoi je suis convaincu que nous pouvons faire face aux aspects de la mondialisation que nous jugeons nuisibles. Après avoir défini la mondialisation, je vous amènerai à Penticton, petite ville de la Colombie-Britannique où j'ai grandi. Je vous décrirai cette ville au temps de ma jeunesse, vous expliquant ainsi le phénomène actuel de la mondialisation. Je suis sûr que certains des changements que j'évoquerai au sujet de Penticton vous seront familiers, que vous soyez de Prince George ou d'une autre région du Canada ou du monde. Finalement, je parlerai des effets de la mondialisation dans les sphères de la culture, de l'immigration, des nations autochtones et de l'économie.

### **Parcours d'un chercheur universitaire intéressé par la mondialisation**

Je suis né à Nelson, une petite ville de l'est de la région de Kootenay en Colombie-Britannique. Quand j'avais six ans, mon père a changé d'emploi et nous avons déménagé à Penticton, une autre petite ville de la province, qui compte environ 13 000 habitants. C'est là que j'ai grandi auprès de mes quatre frères, ma sœur, mon grand-père maternel et mes parents. Ma mère habite toujours la maison où j'ai passé mon enfance. En pensant au parcours effectué entre Penticton et aujourd'hui, plusieurs moments me viennent à l'esprit et je me rends compte de leur influence sur mon cheminement.

**22 novembre 1963.** J'étais en huitième année, dans ma classe d'anglais donnée par M<sup>me</sup> Moss à l'école McNicholl Park. Soudainement, M. Donovan, le directeur, s'est adressé à toute l'école par l'interphone. Il a dit d'une voix émue et hésitante que quelqu'un avait tiré

sur John F. Kennedy, le président des États-Unis, à Dallas, au Texas. Environ quarante-cinq minutes plus tard, le directeur annonçait que le président avait succombé à ses blessures et que les classes étaient suspendues pour le reste de la journée. Je suis rentré chez moi et je suis descendu au sous-sol où se trouvait notre petit téléviseur en noir et blanc. Mon grand-père, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans, était penché vers l'appareil, les yeux à vingt centimètres de l'écran, et de chaudes larmes coulaient sur ses joues.

J'évoque ce moment car mon grand-père était passionné par la politique et les actualités du monde. En ce sens, il était différent de mes parents. Sa passion était contagieuse et son ouverture au monde m'atteignait. Je voulais être aussi passionné que lui.

**Cours d'histoire, douzième année.** En douzième année, j'ai suivi un cours d'histoire européenne, plus précisément britannique, avec un nouveau professeur qui s'appelait M. Roald. C'était un homme calme, qui prenait l'histoire très au sérieux et de qui j'ai beaucoup appris. À la fin du cours, il a réuni la classe chez lui pour une petite fête. Il m'a alors montré un volume relié qui se trouvait parmi les livres de sa bibliothèque. C'était la première fois que je voyais un mémoire de maîtrise. Il m'a expliqué le travail de recherche qu'impliquait un tel mémoire, puis a ajouté qu'il travaillait à temps partiel pour terminer son doctorat à l'Université Gonzaga dans l'État de Washington. Il était emballé par les recherches qu'il effectuait. C'est difficile à expliquer, mais j'ai ressenti une véritable exaltation en voyant le mémoire relié et en écoutant ses propos. J'ai pensé qu'il serait formidable de pouvoir explorer et comprendre les choses en profondeur.

**Université Carleton, février 1971.** Pour bon nombre de raisons, y compris pour découvrir un peu le pays, j'ai quitté la Colombie-Britannique et je me suis inscrit à l'Université Carleton, à Ottawa. Au début, je ne savais pas précisément dans quel domaine poursuivre

mes études, mais dès la deuxième année j'ai opté pour la science politique. Je vivais dans une résidence près de la promenade Colonel By. Un matin d'octobre 1970, je me suis réveillé et j'ai vu, près du campus universitaire, des chars d'assaut se diriger vers le centre-ville. C'était le temps de la crise du FLQ (Front de libération du Québec) et de la *Loi sur les mesures de guerre*. Pour un étudiant en science politique, c'était comme vivre l'histoire en direct. Quelques mois plus tard, un groupe de nationalistes québécois radicaux est venu à l'université pour dénoncer la décision de faire appel aux mesures de guerre et pour parler du projet de créer un Québec indépendant et socialiste. J'ai été impressionné par un des membres du groupe, Michel Chartrand, qui était alors chef syndicaliste à Montréal. J'ai été à la fois touché et déconcerté par son éloquence, par sa passion, par son engagement envers la justice sociale et par son dévouement pour un Québec indépendant. Je n'avais jamais vu auparavant une personne aussi passionnée pour la justice sociale, une personne aussi déterminée et convaincue de connaître la voie à suivre. Vite, je me suis rendu compte que j'étais loin d'être aussi convaincu que lui. Je suis sorti de la réunion en me demandant pourquoi ces gens montraient une telle colère. Je voulais entreprendre des recherches pour en savoir plus.

**Études supérieures, Université de Chicago.** Pour mes études supérieures, j'ai eu la chance d'être accepté à l'Université de Chicago. Ma thèse de doctorat portait sur le mouvement indépendantiste au Québec et ses raisons sous-jacentes. Plus tard, le texte est devenu mon premier livre. Le milieu universitaire était beaucoup plus complexe que ce à quoi je m'attendais. Je me sentais intimidé, voire parfois submergé. Je pourrais m'étendre longuement sur le sujet, mais je vais m'en tenir à un aspect de mes études supérieures. Sur une période de trois ans, je devais suivre vingt-sept cours. Le plus surprenant était qu'aucun de ces cours n'était obligatoire. Libre à moi de choisir mes cours, le département ou encore l'université. En fait, on

m'encourageait à le faire. On me disait que j'apprenais à devenir un spécialiste des sciences sociales et non pas un spécialiste des sciences politiques. C'était mon premier contact avec l'interdisciplinarité; on me poussait à recourir à plusieurs théories, à différentes méthodologies et à diverses disciplines pour cerner un problème. Apprendre à penser et à écrire de façon interdisciplinaire a ainsi jeté les bases de ma carrière universitaire, surtout pour ma recherche des phénomènes aussi complexes que la mondialisation.

La passion pour la politique, l'intérêt envers la recherche, l'engagement envers la justice sociale et l'interdisciplinarité sont autant d'influences qui m'ont préparé à l'étude de la mondialisation. J'étais prêt à entreprendre des recherches sur la mondialisation, phénomène dont l'impact s'est intensifié de plus en plus au cours des vingt-cinq dernières années.

### **Définition de la mondialisation**

Le phénomène de la mondialisation fait régulièrement l'objet de commentaires dans les médias et apparaît dans les discours du milieu politique, des hauts dirigeants, des mouvements sociaux et de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG). Qu'il soit prononcé en public ou en privé, le terme même de « mondialisation » contient une forte charge émotive et s'accompagne d'une prise de position sur les principaux débats actuels, que ce soit pour prôner une plus grande libéralisation du commerce, pour admettre la réalité du réchauffement climatique, pour résister aux influences culturelles occidentales, pour appuyer les droits de la femme, ou encore pour révéler les traces du colonialisme et de l'impérialisme.

Chercheurs et universitaires tentent depuis quinze ans de définir la mondialisation. Chose certaine, on y trouve plus d'une définition. Le terme « mondialisation » s'oppose généralement aux termes « national », « régional » et « local ». Scholte (2005) propose une conception du terme « mondialisation » qui fait référence à des phénomènes « transplanétaires » ou « transmondiaux ». Dans ce sens, la

mondialisation a trait à des processus, plus précisément à l'extension et l'augmentation des connexions transplanétaires entre les gens (Scholte 2005, p. 59). Cette augmentation des connexions peut avoir lieu dans les sphères économique, politique, culturelle, migratoire, militaire ou autre.

Cette croissance n'est pas en soi inévitable ou nécessaire. Les connexions transplanétaires se développent depuis des siècles, sinon des millénaires. Si l'on regarde les cent dernières années, on remarque, pendant la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et les quatorze premières années du XX<sup>e</sup> siècle, leur évolution a connu une croissance accélérée dans la plupart des domaines de la vie sociale, bien qu'elle ait été atténuée par les pouvoirs impériaux ou des États-nations. Cependant, après la Première Guerre mondiale, ces connexions ont diminué ou se sont volatilisées pour des raisons politiques, économiques ou autres ; à tel point qu'il faut attendre les années 1980 avant de retrouver le volume de migrations humaines et le niveau d'interdépendance économique qui prévalaient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. (Bordo *et al.* 1999 ; Hirst et Thompson 1999 ; Bairoch 2000). Dans le même ordre d'idées, des événements récents comme les attaques du World Trade Centre à New York, le 11 septembre 2001, l'échec du cycle de Doha ou encore la crise financière actuelle en ont porté plus d'un à se demander « si la mondialisation touchait à sa fin ».

La plupart des observateurs, y compris les sceptiques, s'entendent pour dire que la croissance des connexions transplanétaires s'accélère depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement depuis la fin des années 1970. Les opinions divergent quant à l'origine de cette accélération. Au centre des arguments se distingue toutefois l'idée du dynamisme constant du capitalisme qui se conjugue aux innovations en matière de technologies d'information et de communication, et qui tous deux ont permis aux connexions transplanétaires d'acquérir un caractère de plus en plus « supraterritorial », pour employer une expression à la mode.

Nous commençons à peine à comprendre ces nouvelles formes de connexions transplanétaires ou encore leurs conséquences. Selon les économistes, elles pourraient rendre les crises financières plus sévères et plus difficiles à surmonter. Des guerres comme l'invasion américaine en Irak, le conflit entre Israël et le Hezbollah ou la guerre civile au Sri Lanka semblent devenir rapidement des spectacles mondiaux, ce que certains universitaires qualifient de « guerres civiles mondiales ». D'autres choisissent une interprétation plus créative et soulignent que les changements élargissent nos champs d'imagination. Ainsi il serait plus facile pour les individus de s'imaginer dans un contexte mondial, ce qui facilite l'acceptation de comportements différents ou d'idées nouvelles.

Dans ce contexte, et pour les besoins de cette conférence, ma définition de la mondialisation va comme suit : « La mondialisation est la croissance transformative des connexions entre les individus à travers le monde. De nos jours, plusieurs de ces connexions acquièrent un caractère supraterritorial. De façon de plus en plus intense, la mondialisation ramène les gens ensemble avec ce qu'ils font, ce qu'ils découvrent, selon la façon dont ils perçoivent leurs expériences et dont ils donnent forme à leur vie. En bref, les individus et les collectivités commencent à percevoir le monde comme un lieu unique et à y imaginer de nouveaux rôles pour eux. »

Pour comprendre notre propre époque, l'élément le plus important de la définition est le terme « supraterritorial », qui signifie que les connexions sont moins confinées aux frontières territoriales des États-nations qu'elles ne l'étaient auparavant. Pensons par exemple au clavardage, aux marchés financiers mondiaux, à la propagation de maladies telles que le SRAS et le VIH/sida ou aux changements climatiques.

Certains chercheurs affirment que la combinaison entre les nouvelles technologies et la croissance des relations transmondiales a mené à de nouvelles formes d'organisations horizontales qui font

de plus de plus concurrence aux structures hiérarchiques et aux lourdeurs bureaucratiques des États-nations. Manuel Castells (1999) parle de la « société de réseaux ». Depuis la révolution des technologies de l'information, les réseaux sont devenus des formes d'organisation sociale plus efficaces en raison de leur flexibilité, de leur variabilité et de leur durabilité.

La structure en réseau s'établit en force dans le secteur économique, comme le démontrent les marchés financiers mondiaux, les transformations du commerce international, la régionalisation de la production ou l'émergence des réseaux d'entreprises et d'affaires. Pour certains, ces réseaux ont des concentrations d'importance variable dans les villes à travers le monde. Les liens entre les villes sont maintenant aussi importants, sinon plus, que les liens entre les pays.

Les réseaux sont également de plus en plus présents dans les milieux culturels. L'expression culturelle sous toutes ses formes a été profondément modifiée et reconstituée alors que les réseaux ont mené à la création d'un hypertexte électronique qui permet à la télévision, à la radio, à la presse, au cinéma, à la vidéo, à l'art et au web de s'organiser en un système mondial en pleine croissance. Ce système mondial se distingue des structures hiérarchiques traditionnelles en étant plus « interactif » et plus « bidirectionnel ». Il est possible de visionner des images sur YouTube, de les commenter sur un blogue, de réagir en téléchargeant des vidéos et ainsi de suite. De façon similaire, dans le monde de la politique (où la plupart des activités gouvernementales demandent une coopération ininterrompue entre les États), il existe des réseaux transnationaux d'information, de mise en œuvre et d'harmonisation aux niveaux exécutif, législatif et même juridique (Slaughter 2004). Parallèlement aux réseaux transnationaux officiels, il existe des réseaux de mouvements sociaux, souvent définis comme étant l'émergence d'une société civile mondiale.

Néanmoins, l'extension de l'interdépendance mondiale, son importance dans le quotidien des individus ainsi que la rapidité des

changements sociaux qui en découlent sont tous plus prononcés dans les relations entre les pays les mieux nantis qu'entre pays nantis et pays moins riches. Ce qui change avec le temps n'est pas le degré d'interdépendance entre sociétés nantis et moins riches, mais plutôt le mouvement de certaines sociétés qui se joignent au club des plus nantis. De plus, les changements sont tels que certains secteurs des sociétés les plus démunies sont amenés à s'incorporer aux relations d'interdépendance, intensifiant ainsi les différences entre ces secteurs et la société comme telle (par exemple, le phénomène de Bangalore). Même dans les sociétés les mieux nantis, le fossé s'élargit entre les riches et les pauvres, comme l'indique un rapport publié il y a quelques semaines par l'OCDE, le club des pays riches. Et ce fossé est plus prononcé au Canada que dans la plupart des autres pays membres du club.

Dans tous ces cas, le processus de la mondialisation contribue à approfondir l'écart entre les sociétés qui participent à la mondialisation et celles tenues à l'écart et, au sein même des sociétés, y compris la nôtre, entre ceux qui font partie des réseaux mondiaux et ceux qui en sont exclus. Dans le cas de nombreux pays qui ne font pas partie du groupe des nantis, cet écart grandissant demeure une source d'inquiétudes et de problèmes. Cette situation contraste avec l'espoir que plusieurs d'entre eux entretenaient, par exemple, au moment de la décolonisation et de leur indépendance, il y a un demi-siècle.

### **Mondialisation en Colombie-Britannique**

Afin d'illustrer le phénomène de la mondialisation en Colombie-Britannique, je vais me permettre un retour sur ma jeunesse et présenter quelques exemples de la vie à Penticton jadis qui feront ressortir à quel point les choses ont changé depuis.

#### *Culture*

Commençons par la musique. Dans les années 1960 à Penticton, l'accès à la musique était beaucoup plus limité qu'aujourd'hui. CKOK

était la seule station de radio. Les jours de semaine, on y faisait jouer de la musique rock entre 16 heures et 17 heures dans le cadre d'une émission intitulée « The Guys and Gals Show ». Plus tard, la station a ajouté à sa programmation une émission nommée « Homework Hit Parade ». Entre 19 heures et 20 heures, l'animateur faisait jouer les succès de l'heure tirés du *Billboard Magazine* et recevait des appels portant sur les devoirs scolaires. « J'ai un problème avec la question numéro sept du devoir de mathématiques de M. Donovan. Est-ce que quelqu'un sait comment la résoudre ? » Parfois, les réponses venaient d'un autre auditeur. Nous achetions la musique chez le seul disquaire du coin, qui vendait normalement des petits disques appelés « 45 tours », avec une chanson de chaque côté, pour la somme d'un dollar. Les 45 tours du palmarès étaient alignés sur le mur derrière le comptoir du vendeur. À la télévision, la seule présence de groupes rock d'importance provenait du Ed Sullivan Show de New York, diffusé le dimanche soir sur les ondes de la CBC. Habituellement, un groupe ou chanteur populaire y interprétait une chanson. Il n'y avait ni MusiquePlus, ni vidéoclips. Les montagnes empêchaient la diffusion des stations de radio de Vancouver où, disait-on, on pouvait écouter de la musique rock pendant toute la journée. Quelques voisins avaient le câble et jouissaient de trois stations additionnelles en plus de la CBC, mais là encore il y avait peu de musique.

Cette simple description vous permet de voir comment les choses ont changé au cours des quarante dernières années. Pensez seulement à la définition de mondialisation en tant qu'élargissement des connexions transplanétaires, dont certaines sont supraterritoriales. Avec le Web, il est possible d'accéder instantanément à toutes sortes de musiques du monde. Un simple coup d'œil à votre lecteur MP3 démontre que la musique fonctionne sur le mode de la mondialisation.

Ce n'est pas seulement la distribution de la musique qui a changé, mais aussi la production musicale et les styles musicaux. Au cours d'une rencontre avec un sous-groupe tunisien dans le cadre de

mon projet de recherche, une collègue ethnomusicologue a fait jouer trois pièces de musique d'origine arabe. La première était une chanson traditionnelle tunisienne, produite à Tunis. Pour moi, elle avait une sonorité exotique parce que je n'y reconnaissais pas de rythme régulier et les instruments m'étaient inconnus, à moi mais aussi à plusieurs jeunes Tunisiens présents dans la salle. Ensuite, elle a fait écouter la même chanson produite quarante ans plus tard dans un style qu'elle qualifiait de « moderne ». Il s'agissait d'une production égyptienne conçue pour le marché arabe, entre autres. La différence était l'ajout d'un battement occidental régulier. J'étais surpris de voir que l'atmosphère de la salle avait changé : les gens commençaient à battre la mesure. Ainsi, par le biais des connexions transplanétaires, ces Tunisiens avaient intégré une certaine occidentalisation de la musique et y répondaient plus qu'à la chanson traditionnelle. Finalement, l'ethnomusicologue a fait jouer une version « musique du monde » du même thème, distribuée cette fois partout à travers le monde et dans laquelle les connexions transplanétaires jouaient un rôle encore plus prononcé. Cette version était différente de la précédente par l'introduction de la guitare électrique et de la batterie, ainsi que d'autres instruments du sous-continent indien. Elle avait été mixée numériquement dans trois villes différentes : Paris, New York et Mumbai. Cette fois, les jeunes de la salle souriaient et suivaient le rythme, visiblement contents, alors que les plus vieux semblaient consternés.

Au cours de cette réunion, la discussion a tourné autour d'une simple question : les Tunisiens risquaient-ils de perdre leur culture propre à eux ? Cette question est effectivement cruciale pour ceux qui s'intéressent à la relation entre la mondialisation et la culture : certains sociologues et intellectuels avancent l'hypothèse selon laquelle l'étape actuelle de la mondialisation mènera à la diffusion massive d'une culture mondiale fortement influencée par les valeurs et les pratiques occidentales, particulièrement celles des Américains.

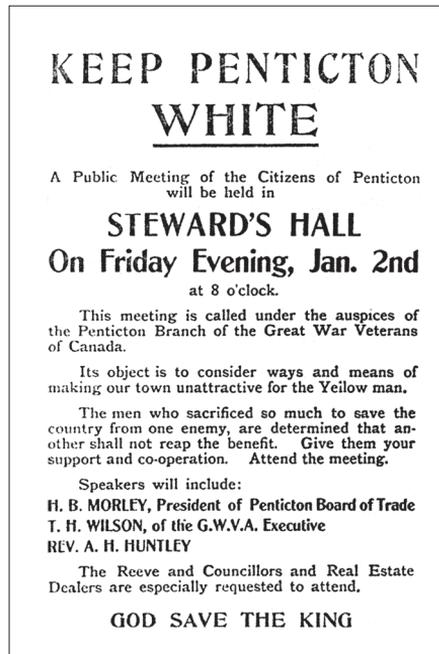
D'autres présentent une hypothèse similaire, tout en mettant l'accent cette fois sur le capitalisme mondial qui se trouverait à l'origine d'une forte culture de consommation matérialiste articulée autour de la marchandisation. Dans les deux cas, la mondialisation accélérera, partout dans le monde, la perte de pratiques, de langues et de communautés culturelles.

Une fois qu'on se penche plus sur la recherche en cours, force est de constater que les choses sont plus compliquées qu'elles n'en ont l'air. En effet, quand les gens prennent conscience du monde comme d'une entité unique et qu'ils sont confrontés aux aspects qui les différencient des autres collectivités, l'impact sur leur comportement est surprenant. Ainsi, ils ont tendance à accentuer les différences plutôt que d'accepter ce qu'ils ont en commun avec les autres. À titre d'exemple, nous pouvons observer que la mondialisation et l'accroissement des connexions transplanétaires des quarante dernières années s'accompagnent d'une montée importante du fondamentalisme religieux. Ces mots font généralement penser à l'islam, mais ce n'est pas le seul endroit où se manifeste un retour au fondamentalisme. Les évangélistes chrétiens en Amérique du Nord et du Sud, certaines branches du judaïsme et les fondamentalistes hindous en Inde sont autant d'exemples d'une croissance rapide de ces tendances religieuses. Dans l'église catholique romaine, les papes relativement libéraux Jean XXIII et Paul VI des années 1950 à 1970 ont été remplacés par des papes très conservateurs : Jean Paul II et Benoît XVI. Tout comme dans les mouvements fondamentalistes, ces derniers se sont retirés du mouvement œcuménique qui existait il y a quarante et cinquante ans pour se conformer à des valeurs plus fondamentales. Ainsi, en superficie, le monde peut sembler plus homogène à cause des McDonald's, des Starbucks et des Wal Mart qu'on trouve un peu partout. En profondeur, cependant, la mondialisation semble aussi porter de nombreuses personnes à accentuer les différences. Pourquoi faisons-nous face à plus de guerres ethniques et civiles aujourd'hui qu'à n'importe quelle autre époque, peut-être,

de l'histoire? Pensons au Sri Lanka, à l'Afghanistan, à l'Indonésie, à la Russie, au Congo, à l'Ouganda, au Pérou, au Kenya, au Myanmar... et j'en passe.

### *Immigration*

Au début des années 1920, l'affiche promotionnelle de Penticton clamait « de rester blanc » [illustration 1]. Elle mettait au jour une forme de racisme et de xénophobie qui était en vogue à l'époque. Dans les années 1960, le Penticton de mon enfance était très homogène. La photographie du groupe de finissants de 1968 à la Penticton Secondary School présente plus de trois cents étudiants, tous caucasiens, blancs et chrétiens. Ce n'est qu'à l'Université Carleton que j'ai rencontré, plus tard et pour la première fois, une personne de

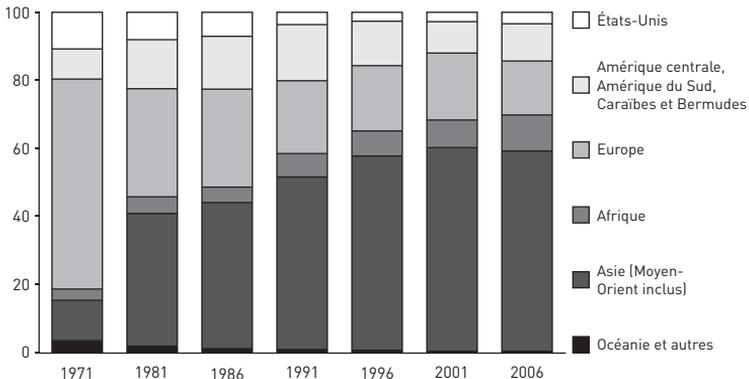


**Illustration 1.**

confession juive. De nos jours, en fait, Penticton n'est pas bien différent. Je suis porté à croire qu'au Canada, l'interaction entre immigration et mondialisation a profondément transformé plusieurs de nos grandes villes, élargissant ainsi le fossé entre les métropoles, d'une part, et les petites villes ou régions rurales, d'autre part.

### *Évolution des bassins d'immigration*

L'établissement de connexions transplanétaires à travers les migrations massives n'est pas un fait nouveau, ni au Canada ni ailleurs. Le Canada a accueilli un grand nombre d'immigrants provenant des îles Britanniques à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au cours du xix<sup>e</sup> siècle, puis d'autres régions d'Europe vers la fin du xix<sup>e</sup> et pendant les premières décennies du xx<sup>e</sup>. Toute proportion gardée, le nombre d'immigrants reçus à cette époque était au moins aussi élevé, sinon plus, que de nos jours. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à présent, le Canada a continué d'accueillir un grand nombre d'immigrants en proportion de sa population. Entre 1961 et 2001, le pays a reçu plus de 4,5 millions d'immigrants, ce qui représente 15 pour cent de la population du pays. C'est un nombre impressionnant. Peu de pays ont vu leur population s'accroître autant grâce à l'immigration.



**Graphique 1.**

À la fin des années 1960, le Canada a mis de côté les politiques d'immigration racistes qui étaient en place depuis la fin de la Première Guerre mondiale [graphique 1]. Le pays a décidé d'accueillir des immigrants venant de presque partout au monde, sous réserve de certains critères. Cette approche mondialisante a porté fruit. Depuis, notre population s'est diversifiée en termes d'origines culturelles et géographiques. Avant 1961, les immigrants provenant du Royaume-Uni, d'Europe et des États-Unis comptaient pour près de 95 pour cent des nouveaux venus. Aujourd'hui, ces pays ne représentent que 22 pour cent des immigrants, tandis que le nombre d'immigrants provenant d'Asie est passé de 2,7 pour cent à plus de 58 pour cent. Le Canada accueille de nos jours plus d'immigrants d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine qu'auparavant. Sur tous les plans culturels – langue, religion, mœurs et arts –, ces immigrants sont beaucoup plus diversifiés que ceux du bassin dominant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire les groupes anglais et français.

Un indice de cette diversité est la religion. Un peu plus de 78 pour cent de la population non immigrante se dit chrétienne, alors que 16 pour cent affirme ne pas appartenir à une religion, bien qu'il soit probable, dans ce cas, que la socialisation se soit faite selon les normes de la chrétienté. Ainsi, seulement six pour cent de la population non immigrante ne fait pas partie de la chrétienté. Parmi eux, les juifs forment le groupe le plus important comptant près d'un pour cent. Par contre, la population immigrante est beaucoup plus diversifiée et la tendance va en augmentant. Entre 1996 et 2001 par exemple, la population immigrante était constituée de 37 pour cent de chrétiens, de 18 pour cent de musulmans, de 3,7 pour cent de bouddhistes, de 6,3 pour cent d'hindouistes et de 4,5 pour cent de sikhs. Le nombre d'immigrants qui déclarent ne pas appartenir à une religion est passé à 22,7 pour cent, fait qui s'explique probablement par le grand nombre d'immigrants originaires de la Chine continentale.

L'impact de la diversité culturelle qui dépend directement de la population immigrante diffère d'une province canadienne à l'autre. La différence est plus prononcée dans les provinces anglophones, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, et surtout à Toronto et à Vancouver, respectivement. Du point de vue de la mondialisation, ces deux villes ont évolué plus que toute autre au Canada et sont devenues ce que les chercheurs appellent des « villes mondiales ». Environ 44 pour cent de la population de Toronto est née à l'étranger, comparé à 40 pour cent à Miami, ville américaine prisée par les immigrants latinoaméricains, 38 pour cent à Vancouver, 31 pour cent à Sydney et à Los Angeles, 24 pour cent à New York et 18 pour cent à Montréal.

Statistique Canada a effectué des études de projection pour les villes de Toronto et de Vancouver. Les études montrent qu'en 2017, plus de 50 pour cent de la population de Toronto et près de 50 pour cent de celle de Vancouver appartiendront à des minorités visibles. Dans dix ans, 18 pour cent de la population de Toronto, soit 1,2 million de personnes, seront des immigrants de l'Asie du Sud alors que 12 pour cent proviendront de la Chine. À Vancouver, ils seront près de 23 pour cent d'origine chinoise et 11 pour cent d'origine sud-asiatique. Parmi tous les immigrants provenant de ces deux régions, environ 73 pour cent s'établiront dans une de ces deux villes.

Ces changements sont d'autant plus importants qu'ils indiquent que d'autres communautés culturelles s'ajouteront aux souches traditionnelles britannique et française. Ces nouvelles communautés sont assez différentes des souches traditionnelles pour laisser croire que l'assimilation n'aura probablement pas lieu à court ou à moyen terme. L'assimilation ne fait plus partie des politiques du gouvernement. Qui plus est, ces changements génèrent au Canada des différences importantes entre les grandes villes, d'une part, et les petites municipalités ou régions rurales, d'autre part. Bien que le multiculturalisme puisse paraître normal pour les citoyens des grandes villes, il peut être perçu négativement par ceux qui habitent les autres régions.

*Nouvelle affirmation des communautés culturelles*

La dynamique entre immigration et mondialisation ne s'arrête guère ici. Il y a un demi-siècle, la situation des immigrants provenant de l'Asie du Sud et de l'Est différait profondément de celle d'aujourd'hui. De nos jours, il est plus facile de conserver sa culture d'origine, voire même de l'affirmer. Autrefois, les voyages coûtaient très cher, de sorte que les immigrants pouvaient passer dix, vingt ou trente ans avant de retourner dans leur pays d'origine, s'ils y retournaient. Les appels outre-mer étaient également très coûteux et servaient principalement pour les urgences telles que l'annonce d'un décès dans la famille. L'accès aux courants culturels du pays d'origine présentait des limites, de sorte que l'attachement à la culture souche se fondait parfois sur une perception imaginaire, figée à l'époque où la personne avait quitté le pays. Souvent, l'immigrant vivait un choc quand il retournait dans son pays d'origine. Il ne pouvait pas comprendre ou encore accepter à quel point les choses avaient changé.

À l'ère de la mondialisation, tout change. Le coût des transports et celui des appels outre-mer ont considérablement chuté. Les nouvelles technologies comme le Web, la voix sur IP, les webcams permettent aux néo-Canadiens de maintenir un contact, parfois quotidien, avec leur pays d'origine. Internet et certains commerces locaux offrent accès aux journaux, aux films, à la musique et à d'autres produits culturels. Les technologies de transport ont révolutionné l'industrie alimentaire et permettent de cuisiner comme dans le pays d'origine. Grâce à la mondialisation, les immigrants peuvent faire de leur foyer canadien une résidence semblable à celle du pays d'origine. Ils peuvent vivre simultanément dans deux cultures, ce qui était impensable autrefois.

*Dispersion et économie*

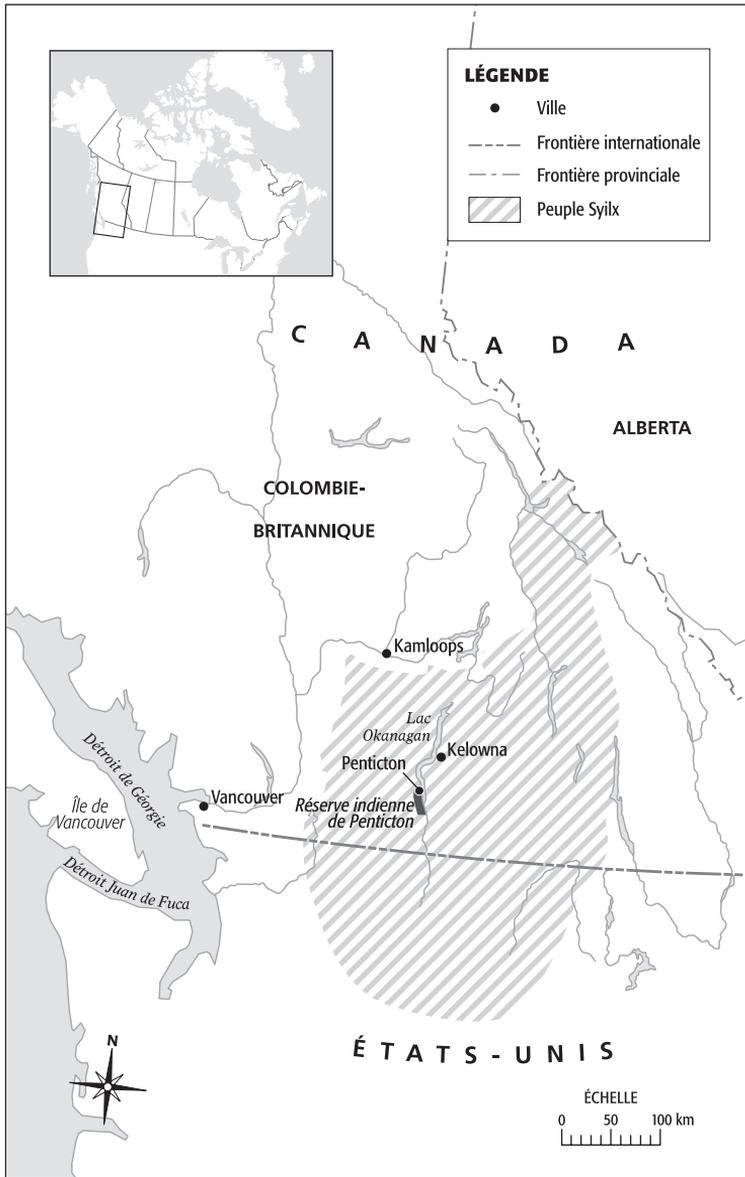
La mondialisation a également transformé l'économie de l'immigration. Cette dernière favorise les relations économiques avec les pays d'origine des immigrants. Un certain nombre d'entre eux,

généralement parmi les plus aisés, entretiennent des relations d'affaires qui renforcent les liens entre les deux pays et qui reflètent souvent une distribution traditionnelle des rôles homme-femme. Dans la communauté chinoise au Canada, par exemple, on observe des « familles astronautes » : le père fait des affaires en Chine ou dans les deux pays tandis que la mère vit avec les enfants au Canada. D'autres communautés asiatiques font preuve du même comportement. Du point de vue économique, le Canada peut avoir un intérêt à accueillir des immigrants qui maintiennent de tels liens avec leur pays d'origine et ses courants culturels. Depuis plus d'une décennie, la Chine et l'Inde battent des records de croissance, qui devancent de loin ceux du Canada ou d'autres pays occidentaux.

Pour résumer, le rapport actuel entre mondialisation et immigration mène à une forte diversité culturelle dans nos grandes villes ; apporte la présence de communautés culturelles qui entrelacent de façons novatrices la culture de leur pays d'origine avec celle du Canada ; crée de nouveaux liens économiques dynamiques entre les pays d'origine et le Canada, ce qui renforce les besoins en matière de multiculturalisme. Alors que cette tendance s'accélère dans les grandes villes, elle est beaucoup moins prononcée dans les petites municipalités et les régions rurales telles que la vallée de l'Okanagan. L'écart entre le degré de diversité culturelle des grandes villes et celui du reste du pays n'a jamais été aussi marqué que de nos jours.

### **Peuples autochtones**

Revenons encore une fois à Penticton. Comme beaucoup de gens de la région, j'ai grandi près d'une réserve indienne. Avant l'arrivée des Européens, le territoire qui correspond maintenant à la Colombie-Britannique était habité par plus de peuples autochtones que n'importe quel autre territoire au Canada. Le territoire de la Colombie-Britannique était le seul où les populations étaient assez nombreuses pour bâtir de petites villes. Il n'est pas surprenant qu'un peuple autochtone [carte 1] se soit établi dans la région de



Carte 1.

l'Okanagan, vu le climat tempéré qui y règne. Dans leur langue, ces gens se désignent comme les Syilx. Le mot Okanagan vient de *S-Ookanhkchinx*, un mot syilx qui signifie « transport vers l'amont » et fait référence aux gens qui voyageaient à partir de l'embouchure du lac Okanagan jusqu'au confluent des rivières Okanagan et Columbia. Une communauté syilx vivait dans la région de Penticton, le long de la rivière Okanagan qui unit les lacs Okanagan et Skaha. Les enfants de la réserve allaient à la même école que moi. Ils étaient tranquilles, réservés, peu acceptés socialement et abandonnaient généralement les études en neuvième ou en dixième année. L'année où je terminais l'école, aucun Syilx ne figurait parmi les trois cents élèves finissants.

Voyons à présent quels ont été les effets de la mondialisation sur la situation indigne, discriminatoire et raciste qui prévalait dans le Penticton de ma jeunesse. Si on le demande aux Premières Nations – tel que je l'ai fait avec des collègues pour un livre qui paraîtra dans le cadre de mon projet de recherche sur la mondialisation et l'autonomie – elles sont portées à répondre: « de nombreuses mauvaises choses et quelques bonnes choses » (Blaser *et al.*, à paraître).

Les « mauvaises choses » sont celles qu'on connaît. La mondialisation ne leur semble pas bien différente de ce qui était leur lot du temps des premières colonies alors qu'ils étaient dépossédés de leurs terres ancestrales: déni de la culture et de la religion, répression de la langue et modification du mode de vie due à l'exploitation des ressources naturelles. La mondialisation accélère la pénétration de l'économie du marché mondial dans leur espace vital, modifiant davantage leur mode de vie. En particulier, l'exploitation accrue des ressources a fortement réduit, voire éliminé dans de nombreux cas, la possibilité de mise en place d'une économie de subsistance viable. Ces développements économiques s'accompagnent souvent d'une urbanisation accrue des peuples autochtones, ce qui les mène davantage à la marginalisation, à la pauvreté et à l'effondrement social. Nous sommes tous au courant de la situation du East Side à

Vancouver, mais il existe des endroits similaires, sinon pires, dans les villes des Prairies, particulièrement à Regina et Winnipeg, de même que dans le centre et l'est du Canada.

Les « bonnes choses » qui viennent avec la mondialisation ? Surtout une prise de conscience qu'ils ne sont pas seuls. Permettez-moi d'exposer trois exemples qui illustrent ces changements.

### *Mondialisation du concept des droits de la personne*

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en partie en réponse à l'holocauste et en partie en réponse au racisme associé à l'impérialisme euro-américain, on a assisté à une mondialisation du concept des droits de la *personne*, c'est-à-dire des droits inhérents à tout être humain. Ce concept s'est institutionnalisé mondialement, du moins symboliquement, en 1948 avec la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU et en 1966 avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Partout dans le monde, les peuples autochtones ont pris connaissance de ces documents et de leur portée. Ils ont également été témoins de la chute des empires britanniques et européens et, vers la même époque, ont pu acclamer l'indépendance d'anciennes colonies. Si l'on considère la décolonisation comme un aspect de la mondialisation actuelle, elle a permis une prise de conscience des diverses formes de répression culturelle qui semblaient un effet naturel des processus de « civilisation » des premiers temps (Nieren 2003, p. 41ff). Par ailleurs, l'article 2 de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1960, inscrivait pour la première fois la libre détermination et l'autonomie gouvernementale au rang des *droits* : « Tous les peuples ont le droit de libre détermination ; en vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et poursuivent librement leur développement économique, social et

culturel.» Au Canada, les revendications autochtones pour l'autonomie gouvernementale naissent de ces processus mondiaux.

### *Naissance d'une identité autochtone mondiale*

À la même période au Canada, le gouvernement fédéral mettait fin à l'interdiction pour les peuples autochtones de former leurs propres organismes et groupes d'intérêts. En 1960, le gouvernement leur accordait finalement le droit de vote. Plusieurs communautés autochtones se sont regroupées pour former leur propre organisme national, la Fraternité nationale des Indiens, aujourd'hui connue comme l'Assemblée des Premières Nations. En dépit des différences linguistiques et culturelles, ils ont vu ce qu'ils avaient en commun ; ainsi, les Syilx ont commencé à se considérer avant tout comme Syilx et non pas comme des habitants de la réserve indienne de Penticton. Qui plus est, alors qu'ils commençaient à s'organiser au Canada, ils se sont rendu compte que des communautés autochtones faisaient de même ailleurs dans le monde. On peut dire qu'ils ont jeté les bases d'une identité autochtone mondiale (Niezen 2003, p. 23). Cette identité se fonde sur un attachement comparable à des éléments suivants : une économie de subsistance, un territoire qui précède l'arrivée des colons, une tradition spirituelle qui prévalait avant l'arrivée des missionnaires et une langue qui leur permet d'exprimer tout ce qui est essentiel et caractéristique à leurs yeux. Mais ce qui est plus important, c'est qu'ils partagent tous le même sentiment de perte et de destruction de ces éléments qu'ils ont en commun.

Au cours des trente dernières années, l'identité autochtone a été de plus en plus institutionnalisée au sein de l'ONU au point de mener à la création, en 2000, de l'Instance permanente sur les questions autochtones qui était à l'origine des négociations de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2007. Cent quarante-trois pays ont voté en faveur de la déclaration, quatre s'y sont opposés (le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis) et onze se sont

abstenus. Ces développements, en retour, ont renforcé la prise de conscience du fait « autochtone », bien au-delà des Amériques où ils ont pris naissance, et ont favorisé les connexions transnationales parmi les peuples autochtones.

### *Cadre conceptuel des « droits » dans l'État-nation*

Les avancées qui ont eu lieu à l'échelle mondiale provoquent des changements complémentaires au niveau de l'État-nation du Canada. Appuyés par les décisions de la cour, les peuples autochtones sont de plus en plus considérés comme possesseurs de droits en vertu, particulièrement, des traités signés au cours des deux cent cinquante dernières années. Au début des années 1980, alors que le Canada procédait à une réforme constitutionnelle, l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* accordait un statut constitutionnel aux droits autochtones ainsi qu'aux droits issus des traités. Ces droits peuvent se définir comme « des droits qui reviennent aux peuples en vertu du fait qu'ils ont historiquement été indépendants et autonomes et que la plupart des terres qui constituent maintenant le territoire canadien leur ont appartenu ».

Ainsi, quand on parle aujourd'hui de mondialisation avec les peuples autochtones, ils expriment souvent des attitudes mitigées quant à ses effets sur leur réalité. D'une part, elle présente pour eux des possibilités, mais d'autre part, elle semble accélérer la destruction sociale et culturelle. Pour revenir aux Syilx d'Okanagan, la pauvreté est toujours présente dans leur communauté. Mais il y a aussi des signes d'espoir, notamment dans le regain linguistique, la récupération culturelle et le développement économique.

### *Économie*

Penticton me servira de nouveau d'exemple pour parler d'économie dans le contexte de la mondialisation. Dans ma jeunesse, le tourisme et la production fruitière étaient les secteurs dominants de l'activité économique de la région. L'endroit est très prisé par les vacanciers de

la Colombie-Britannique et de l'Alberta qui viennent y profiter du soleil, des plages et de la tranquillité (à l'exception de certaines fins de semaine où les motocyclistes s'y réunissent). D'ailleurs, l'identité de la ville s'articulait autour de ces deux attraits, comme en témoigne son surnom de «ville des pêches et des plages» et comme le confirme chaque été le festival de la pêche de Penticton. Les touristes y accouraient et les gens de la ville profitaient des activités organisées.

Ceux qui ont connu la région de l'Okanagan au cours des vingt dernières années savent que le paysage a bien changé. Les milliers d'hectares de pêcheurs, d'abricotiers, de cerisiers et de pommiers ont cédé la place aux vignobles. Ce changement est directement lié à la mondialisation et aux connexions transplanétaires. Les vergers ont disparu face à la forte concurrence de l'industrie fruitière de la Californie, de l'Amérique centrale, du Chili, de l'Afrique du Sud et d'autres pays. La tendance du libre-échange mondial a énormément réduit les mesures tarifaires qui protégeaient les producteurs fruitiers canadiens. Parallèlement, le transport maritime s'est perfectionné, notamment depuis la venue du conteneur pour l'expédition de denrées périssables. Ainsi, les coûts d'importation ont diminué. La région de l'Okanagan et l'Ontario tentent de contrer la concurrence grâce à des programmes qui permettent d'importer la main-d'œuvre du Mexique et des Caraïbes pour un salaire avantageux. Mais cela n'est pas suffisant. Chaque année, l'industrie fruitière accuse un recul.

En 2006, j'ai fait un voyage à Penticton avec ma fille. Nous avons visité les vignobles Summerland et Sumac Ridge au nord, puis le vignoble Hawthorne Mountain Vineyards dans l'Okanagan pour terminer près d'Osoyoos où se trouve le vignoble Nk'Mip. Partout, j'ai parlé aux propriétaires pour mieux connaître et comprendre leur histoire. Les vignobles Sumac Ridge et Hawthorne étaient au début des petits domaines. Ayant connu du succès, ils ont ensuite été achetés par Vincor Canada, une compagnie établie en Ontario qui appartient à Constellation Brands dont les activités au Canada,

aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Europe et en Afrique du Sud en font la plus grande entreprise viticole au monde. Le vignoble Nk'Mip est une coentreprise entre la bande indienne Osoyoos et Constellation Brands. Cette présence de capitaux mondiaux dans la vallée de l'Okanagan ne s'y trouvait pas il y a seulement trente ans.

Penticton a changé à bien d'autres égards encore. Parmi les changements les plus manifestes se trouve le virage radical, depuis le début des années 1970, vers la monnaie flottante. Ce changement prouve l'intégration progressive des marchés des capitaux qui ont atteint un degré de mondialisation jamais observé auparavant. Nous pouvons acheter ou vendre des dollars canadiens à tout moment non seulement à Toronto et Vancouver, mais aussi à New York, Londres, Francfort, Shanghai, Hong Kong, Sydney, Sao Paolo, Buenos Aires ou autres villes. En plus, le prix du dollar est pratiquement le même à tous ces endroits, signe d'une mondialisation complète du marché.

Il y a trois ans, par une nuit froide et longue de décembre, j'étais dans l'avion en route vers Penticton pour y rendre visite à ma mère. Mon voisin de vol était le directeur d'une fabrique de meubles installée à Penticton. C'était à l'époque où la valeur du dollar canadien avait enfin dépassé les 80 cents américains, après avoir stagné à 65 cents pendant deux mois lors de la crise financière de l'Asie de l'Est à la fin des années 1990. Je lui ai demandé si la hausse du dollar avait nui au commerce. Effectivement, il s'est plaint du fait que la hausse des coûts d'exportation rendait les marchés américains de moins en moins accessibles. Quand je lui ai demandé comment il s'en tirait, sa réponse a été surprenante. Il m'a dit que certaines des coupes de précision étaient confiées en sous-traitance à une compagnie de sciage installée au Vietnam. «Ainsi, le bois de la Colombie-Britannique est coupé au Vietnam?» ai-je demandé. «En effet, m'a-t-il confirmé. Pensez-y un instant. Chaque jour, des centaines de conteneurs traversent le Pacifique d'est en ouest, chargés de marchandise exportée de Chine et d'autres pays asiatiques. Plusieurs de

ces conteneurs retournent en Asie complètement vides. Nous pouvons les remplir de bois pour un bon prix.» J'ai répliqué en disant: « Et en plus, vous réduisez vos coûts grâce à la main-d'œuvre bon marché, non? » Il a répondu: « Oui, un peu, mais plus importantes pour nous sont les installations de pointe qu'on trouve au Vietnam. Ce sont d'immenses usines informatisées. Ils coupent le bois selon nos indications en utilisant une technologie qui serait inimaginable en Colombie-Britannique. Nous sommes plus intéressés par la technologie et l'efficacité que par la main-d'œuvre bon marché. »

Le contenu de cette conversation nous importe surtout dans la mesure où elle illustre le fait que la situation privilégiée des États-Unis et de l'Union européenne dans l'économie mondiale est de plus en plus mise à rude épreuve. Dans le contexte économique actuel, la domination euro-américaine cède peu à peu la place à une économie décentralisée et multiculturelle. Ce n'est pas l'argent des contribuables américains qui a servi à payer la facture de plusieurs milliards de dollars pour la guerre en Irak, mais bien des emprunts faits auprès de prêteurs est-asiatiques. Et, comme nous le savons bien au Canada, nous avons fait les frais de cette situation pendant la crise financière. Au cours des derniers mois, le dollar canadien est passé de 1,10 dollar américain à 84 cents. Quand l'économie mondiale est secouée, le Canada s'effondre et il lui faut des mois, voire des années, avant de se remettre sur pied. Et, de nos jours, cela se produit plus rapidement et affecte plus de pays et de gens que jamais, influençant votre vie et ma vie plus que jamais.

## **Conclusion**

J'ai commencé en disant que la mondialisation n'était pas en soi inévitable ou immuable. J'aimerais terminer en réitérant ce point. Nous ne sommes pas des victimes impotentes de la mondialisation. Selon les cas, nous pouvons en tirer parti ou encore agir pour provoquer des changements.

Jetons encore une fois un regard sur les exemples que j'ai employés pour illustrer mon propos.

Quand nous comparons la situation actuelle à Penticton avec celle qui y régnait il y a quarante ans, nous observons un meilleur accès à la culture, que ce soit la musique, les beaux-arts, le cinéma ou le théâtre. Des Canadiens ont profité de cet accès pour devenir de grands musiciens, artistes, écrivains, acteurs ou directeurs de films sur la scène mondiale. Il est vrai que la mondialisation s'accompagne de conflits ethniques ou de fondamentalismes religieux, mais elle a aussi vu naître des organisations comme Médecins sans frontières, la Fondation Stephen Lewis, Oxfam Canada, Amnistie internationale et bien d'autres organismes consacrés à la paix dans le monde, souvent avec une participation canadienne importante.

Pour ce qui est de l'immigration, toutes les études montrent que l'économie canadienne est renforcée par nos politiques d'immigration hospitalières. De plus, puisque bon nombre des nouveaux immigrants proviennent des régions du monde où la croissance économique est la plus rapide, soit la Chine et l'Inde, nous pouvons compter sur cet avantage pour prendre part à la croissance, si nous parvenons à voir au-delà du voisin américain au sud de la frontière.

Quant à la situation des peuples autochtones, bien que le déclin social se poursuive ou même s'aggrave, la confiance en soi et le sentiment d'identité autochtone mondiale sont de plus en plus présents. Les efforts des Syilx de l'Okanagan pour revitaliser leur langue et récupérer leur culture s'observent aussi chez d'autres communautés autochtones du Canada, des États-Unis, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, d'Afrique du Sud, de l'Inde, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays. La mondialisation a favorisé ces changements.

Dans la vallée de l'Okanagan, le remplacement des vergers par les vignobles et la création d'alliances économiques mondiales comme celle des producteurs de vin ou celle décrite par le fabricant de

meubles dénotent un changement positif et non négatif. D'une part, ces changements montrent qu'une économie mondiale plus intégrée et interdépendante crée des avantages pour certains Canadiens, et d'autre part, que ceux qui se tiennent informés et qui acquièrent une bonne éducation peuvent en tirer parti.

Enfin, pour traiter les problèmes mondiaux qui nous affectent, nous pouvons tirer avantage des mêmes technologies d'information et de communication qui sous-tendent l'économie mondiale pour travailler de concert avec des gens qui partagent nos préoccupations. Pensons au 15 et 16 février 2003, alors que des millions de gens manifestaient simultanément contre la guerre imminente en Irak. À Montréal, cent mille personnes marchaient dans les rues tandis que des manifestations avaient lieu dans soixante-dix autres villes canadiennes. En tout, on estime que vingt millions de gens ont protesté le même jour dans soixante pays. Le militantisme mondial coordonné est en soi un phénomène de la mondialisation. Il existe d'autres cas moins connus de coopération qui sont rendus possibles grâce aux processus de la mondialisation, lesquels permettent de mettre au défi les structures de pouvoir actuelles :

- L'effort de scientifiques du monde entier pour nous convaincre de la gravité du changement climatique.
- Les mouvements en faveur du microcrédit pour les femmes et qui ont culminé par la remise des prix Nobel de la paix à Muhammed Yunus et à la Grameen Bank au Bangladesh.
- Les habitants des bidonvilles confrontés aux problèmes de salubrité dans des villes comme Mumbai.

La liste est longue et impressionnante. Ce que je veux illustrer est que ces technologies permettent aux gens qui vivent dans des petits endroits comme Penticton et Prince George, ou encore dans de plus grandes villes comme Hamilton, en Ontario, où je vis actuellement, de découvrir que d'autres gens font face à des problèmes semblables et vivent les mêmes inquiétudes ou les mêmes rêves. Les technologies

leur permettent de partager des renseignements, de coordonner leur stratégie d'action en visant les centres de pouvoir pertinents et parfois de réussir leur coup d'une façon qui était impossible auparavant. Les habitants des bidonvilles de Mumbai, de concert avec d'autres groupes très pauvres ailleurs dans le monde, sont parvenus à convaincre l'ONU d'appuyer l'organisation d'un « festival de la toilette ». Tous ces gens ont exposé et débattu leurs réflexions, ce qui a mené à une amélioration de l'assainissement des eaux. Et le changement ne s'est pas arrêté là. Certains d'entre vous savent que l'ONU a déclaré 2008 l'année internationale de l'assainissement, en partie grâce aux initiatives de ces groupes et de bien d'autres.

L'espoir prime quand les gens se mettent à collaborer; grâce à la mondialisation, ils ont maintenant la chance de collaborer de façon novatrice, innovatrice et, qui l'aurait cru, mondiale.



Illustration 2.

**RÉFÉRENCES**

- BAIROCH, P., 2000, « The Constituent Economic Principles of Globalization in Historical Perspective: Myths and Realities », *International Sociology*, 15(2), p. 197-214.
- BLASER, Mario, Ravi de Costa, Deborah McGregor et William Coleman (dir.), publication en cours, *Indigenous Peoples and Autonomy: Insights for a Global Age*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- BORDO, M. D., B. Eichengreen et D. A. Irwin, 1999, *Is Globalization Today Really Different Than Globalization A Hundred Years Ago?*, Cambridge, National Bureau of Economic Research.
- CASTELLS, Manuel, 1999, *The Rise of the Network Society*, 2<sup>e</sup> édition, Cambridge, Blackwell.
- HIRST, P. et Grahame Thompson, 1996, *Globalization in Question: The International Economy and the Possibilities of Governance*, London, Polity Press.
- NIEZEN, R., 2003, *The Origins of Indigenism: Human Rights and the Politics of Identity*, Berkeley, University of California Press.
- SCHOLTE, J. A., 2005, *Globalization: A Critical Introduction*, 2<sup>e</sup> édition, Basingstoke, Macmillan.
- SLAUGHTER, A.-M., 2004, *A New World Order*, Princeton, Princeton University Press.



# ERIC HELLEINER

*Lauréat Trudeau 2007, Université Waterloo*

## BIOGRAPHIE

ERIC HELLEINER est titulaire de la chaire CIGI (Centre for international governance innovation - Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale) en économie politique internationale à la Balsillie School of International Affairs et professeur de science politique à l'Université de Waterloo. Il a obtenu un baccalauréat en sciences politiques et économiques à l'Université de Toronto. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en relations internationales de la London School of Economics.

Il est l'auteur de *States and the Reemergence of Global Finance: From Bretton Woods to the 1990s* (Cornell University Press, 1994), *The Making of National Money: Territorial Currencies in Historical Perspective* (Cornell University Press, 2003), et de *Towards North American Monetary Union? The Politics and History of Canada's Exchange Rate Regime* (McGill-Queen's University Press, 2006). Il a également dirigé la publication de trois autres ouvrages dont le plus récent *The Future of the Dollar* (Cornell University Press, 2009) ainsi que nombre de contributions spéciales pour des journaux, comme par exemple «Crisis and the Future of Global Financial Governance» (*Global Governance*, 2009), «The Geopolitics of Sovereign Wealth Funds» (*Geopolitics*, 2009) et «The Dollar's Destiny as World Currency» (*Review of International Political Economy*, 2008). Il a publié des douzaines d'articles et de chapitres de livres sur des sujets reliés à l'économie politique internationale et aux problèmes financiers et monétaires internationaux.

Il est coéditeur (avec Jonathan Kirshner) de la collection *Cornell Studies in Money* et il est membre des comités de rédaction d'un certain nombre de revues savantes. Il était le directeur-fondateur du programme de maîtrise et de Ph.D. en gouvernance mondiale de la Balsillie School of International Affairs et a enseigné au préalable à la London School of Economics, à l'Université York et à l'Université de Toronto où il était titulaire d'une chaire de recherche du Canada. Il a remporté le prix Symons pour l'excellence de son enseignement, le prix Marvin Gelber consacré aux essais en relations internationales (prix décerné par l'Institut canadien des affaires internationales) et le prix Donner en 2007, décerné par la Fondation Donner pour le meilleur livre consacré aux politiques publiques canadiennes. Il a été codirecteur de la *Review of International Political Economy* et rédacteur adjoint de *Policy Sciences*. Il a été sélectionné comme membre de la Commission Warwick sur la réforme financière internationale en 2009.

Eric Helleiner travaille actuellement à un projet de recherche et de livre consacré aux origines du développement international et des relations monétaires Nord-Sud dans la période de l'après-guerre. Il rédige également un volume à paraître sur les politiques contemporaines de régularisations financières internationales. Actuellement, il s'intéresse aussi à l'économie politique des crises financières contemporaines, aux pouvoirs changeants du système monétaire international et à la réforme monétaire internationale. Il a reçu le prix Trudeau en 2007.

## RÉSUMÉ

Lire les journaux semble confirmer tous les jours ce que l'on entend partout : les pressions du marché mondial, et la mondialisation en particulier, obligent les responsables politiques à adopter certaines orientations. Et pourtant, Eric Helleiner est convaincu que ces marchés mondiaux sont moins puissants qu'il n'y paraît. Non seulement les marchés possèdent-ils encore de sérieuses bases politiques, mais il y a encore place pour le choix politique de la part des dirigeants face aux pressions du marché mondial. En d'autres termes, la politique joue un rôle beaucoup plus central dans l'économie mondiale que ne le laisse entendre le dicton populaire : « c'est l'argent qui fait tourner le monde ».

Eric Helleiner est la personne à qui faire appel quand il s'agit de l'histoire de la mondialisation financière des trente dernières années, du débat sur l'union monétaire nord-américaine, du rôle du dollar en tant que devise internationale dans l'avenir, ou de la crise financière mondiale que l'on connaît aujourd'hui. Alors que l'économie mondiale voit apparaître de nouveaux pouvoirs et que le système financier mondial subit l'une des crises les plus graves depuis la Grande Dépression, le politique (même si dans bien des cas il s'agit d'une nouvelle façon de le concevoir) n'a jamais eu un rôle aussi important pour expliquer les orientations futures de l'économie du monde.



CONFÉRENCE

# La politique de la finance mondiale: est-ce l'argent qui fait tourner le monde?

Université de Lethbridge (Alberta),

LE 19 NOVEMBRE 2008

Je dois avouer qu'au départ, j'étais réticent à accepter cette invitation à réfléchir sur mon parcours universitaire. Ce genre de réflexion se fait normalement à la fin d'une carrière et je considère n'être qu'à mi-parcours de la mienne. Si je me souviens bien, ma première réaction a été « mais je ne suis pas encore mort ! » Cependant, je me suis vite rendu compte que cela était une occasion formidable; il est si facile, en effet, de se laisser absorber par ses projets de recherche et d'oublier de prendre du recul pour réfléchir sur les thèmes généraux et les motivations qui alimentent le travail.

En réfléchissant, j'ai constaté un fait intéressant. Lorsque j'étais étudiant, je me souviens d'un professeur qui blaguait en disant que la plupart des universitaires n'ont qu'une seule grande idée au cours de leur carrière. Pour prouver le bien-fondé de leur idée, ils ne cessent de la corroborer selon divers angles d'approche. Néanmoins, la postérité ne se souvient que de cette unique idée qui a jalonné leur carrière. Cette plaisanterie m'avait laissé perplexe. Hélas, arrivé à mi-carrière, je découvre qu'en effet presque tous mes travaux tournent autour d'un seul thème central. Je vais tenter, ici, de décrire cette grande idée, les différents angles que j'ai empruntés pour l'aborder, ainsi que son importance dans le cadre actuel de la pire crise financière mondiale depuis les années 1930. Tout d'abord, permettez-moi d'expliquer d'où est née cette idée.

## Le rôle central des États

C'est souvent en réaction à des idées antérieures que le savoir progresse ; cette notion s'applique très bien à mon parcours. Ma formation universitaire et le début de ma carrière ont coïncidé avec l'accélération de la mondialisation économique au cours des années 1980 et 1990. L'aspect le plus spectaculaire de cette tendance a été la mondialisation des marchés financiers. Pendant cette période, d'énormes quantités de capital financier ont commencé à transiter de façon électronique partout sur la planète, jour et nuit, réduisant ainsi les distances pour le commerce international.

Pour plusieurs observateurs, les nouveaux marchés mondiaux des capitaux représentaient une force qui mettait au défi le pouvoir des États. Ce point de vue était compréhensible. La pression des marchés semblait forcer les gouvernements à adopter des politiques privilégiées par les puissants investisseurs, telles que les disciplines financières, les réductions d'impôts et la stabilité de la monnaie. Lorsque les pays ont tenté de contrer l'effet de la « camisole de force dorée » des marchés – comme l'a baptisé Thomas Friedman (1999, p. 87) – ils ont subi un dur contrecoup. En effet, plusieurs événements spectaculaires (par exemple, au Mexique en 1994 et en Asie de l'Est en 1997 et 1998) ont démontré comment la fuite massive de capitaux privés pouvait ruiner, du jour au lendemain, les pays qui avaient perdu la confiance des investisseurs des marchés mondiaux. Plusieurs analystes alléguaient que les pays dont l'autonomie s'effritait devraient envisager des moyens radicaux de mise en commun ou d'abandon de leur souveraineté – par exemple, par la dollarisation ou la création d'unions monétaires – afin de protéger les citoyens des caprices des puissants marchés.

Étant donné ces tendances, plusieurs personnes ont pensé qu'un profond déplacement des pouvoirs et de l'autorité était en cours. Un éditorial du *Globe and Mail* (1995) affirmait ceci, après la crise mexicaine de 1994 : « Le monde était jadis gouverné par des rois parés

d’hermine, puis vinrent les politiciens en costume bleu. Aujourd’hui, il est gouverné par de jeunes cambistes de vingt ans en bretelles. Campés derrière leur ordinateur à Tokyo, New York, Londres ou Zurich, ils portent des jugements sur l’état des économies du monde en appuyant sur une simple touche. Les pays qui ne tombent pas dans leurs grâces ne peuvent s’attendre à aucune pitié.» Ce point de vue repose sur l’idée selon laquelle ce sont les flux de capitaux privés dans les marchés mondiaux, et non les politiques étatiques, qui gouvernent le monde. Mais à quel point le pouvoir des États était-il vraiment mis au défi ?

Très tôt au cours de mes études, je me suis demandé si cette tendance n’était pas exagérée. Ce scepticisme provenait sûrement de mon domaine d’étude : je faisais partie d’une nouvelle génération d’étudiants inscrits dans un domaine appelé « économie politique internationale (EPI) ». Ce nouveau domaine est né au sein d’un groupe de chercheurs en relations internationales qui désiraient contrer la trop grande attention portée par les chercheurs de leur discipline à la « grande politique » de guerre et de paix, le tout au détriment des relations économiques entre les pays. Ce domaine attirait également des économistes qui réagissaient contre la domination croissante de la modélisation mathématique dans leur discipline, tendance qui faisait fi de l’histoire de l’économie ou du contexte politique dans lequel évoluaient les marchés. Ils tentaient de renouer avec la vieille tradition de l’économie politique qui avait inspiré nombre de grands économistes tels Adam Smith, John Maynard Keynes ou Milton Friedman.

Je me suis plongé dans ce domaine plutôt par hasard. Je me suis inscrit à la London School of Economics and Political Science (LSE), en 1986, dans le programme de maîtrise en économie. Au cours des deux premières semaines, je me suis rendu compte que le programme était moins axé sur la politique que je ne l’espérais. J’ai discuté de mon intérêt pour les politiques publiques internationales

avec quelques professeurs, et l'un d'eux m'a suggéré de considérer le programme de « politique et économie mondiale » qui offrait la possibilité d'étudier le nouveau domaine de l'EPI. Ce programme n'était qu'à sa deuxième année d'existence : on m'a averti que de s'y inscrire présentait un certain risque professionnel. Un des conseillers du programme m'a même prévenu que le domaine de l'EPI risquait de disparaître et que l'obtention de ce diplôme n'était pas avantageuse pour un étudiant désirant entreprendre des études doctorales. En dépit de ces avertissements, le programme me semblait idéal et je m'y suis inscrit.

Cela a été ma meilleure décision de carrière. Je n'étais évidemment pas la seule personne à s'intéresser à ce sujet. Au cours des dix années suivantes, l'EPI est devenu un des domaines des sciences sociales qui a crû le plus rapidement. Les spécialistes de l'EPI ont entrepris des travaux novateurs en étudiant divers sujets, allant de l'économie politique du commerce international et de la production mondiale aux politiques des ressources internationales et de la consommation énergétique. Pour ma part, je me suis intéressé à l'économie politique des finances mondiales. Susan Strange, fondatrice du programme de maîtrise en politique et économie mondiale, à la LSE, a été une personne très influente pour moi. En raison de sa nature plus technique, l'étude des finances mondiales avait jusque lors été dominée par les économistes. Par ses travaux bien ficelés et captivants, Strange en a élargi l'intérêt analytique et a fait voir comment le système financier international reposait sur d'importantes bases politiques qui méritaient une plus grande attention de la part des spécialistes (voir en particulier, Strange 1971, 1976, 1986, 1998). J'ai été fasciné par son travail et le sujet m'a rapidement captivé.

C'est avec ces idées en tête que j'ai réagi contre les arguments voulant que les marchés mondiaux des capitaux ébranlent le pouvoir des États. Plus j'étudiais les tendances de la mondialisation financière, plus j'étais convaincu du rôle central qu'y jouaient les États.

Voilà la grande idée qui oriente mes recherches depuis les années 1980. Je n'étais certes pas le seul spécialiste de l'EPI à travailler sur cette idée. Susan Strange a elle-même insisté sur ce point dans la plupart de ses travaux, comme l'ont fait d'autres universitaires. Pour ma part, j'ai essayé de montrer sa pertinence de nombreuses façons novatrices, que je résume ici.

### **Mondialisation financière**

Mon premier travail sur le sujet tentait d'expliquer pourquoi la mondialisation financière s'était produite dans l'après-guerre. À l'époque où je travaillais sur ma thèse de doctorat, on entendait souvent dire que la mondialisation était le résultat de la pression implacable des marchés et de l'innovation technologique. Évidemment, la révolution des technologies de l'information permettait une circulation accrue de la monnaie. Les pressions des marchés, aussi, incitaient certaines personnes et entreprises à tirer avantage de la nouvelle circulation électronique des fonds. On comptait, parmi les développements qui venaient faire pression, la croissance rapide du commerce international et des multinationales, la concurrence au sein des systèmes financiers nationaux, l'émergence d'importants déséquilibres des paiements internationaux et le désir de diversifier le risque dans un environnement économique mondial plus volatil, insufflé par l'effondrement du système monétaire de Bretton Woods au début des années 1970.

Pour moi, l'importance de ces faits ne faisait aucun doute. Toutefois ma formation en économie politique me poussait à tenir également compte du rôle des gouvernements. J'ai vite compris qu'ils n'avaient pas simplement joué un rôle passif dans cette histoire. Après 1945, presque tous les gouvernements ont mis en place des contrôles serrés sur les mouvements de fonds transfrontaliers. Ces « contrôles de capitaux » avaient été explicitement autorisés, voire même favorisés, par la conférence de Bretton Woods de 1944, laquelle

a mis en place la « constitution » du système financier international de l'après-guerre. Les architectes de Bretton Woods estimaient que ces contrôles étaient nécessaires pour restreindre la spéculation et les mouvements financiers déséquilibrants qui avaient mis en question la stabilité des taux de change, la souplesse du commerce et l'autonomie politique des gouvernements pendant l'entre-deux-guerres (Helleiner 1994). La mondialisation des marchés financiers, à partir de 1960, n'aurait pas pu avoir lieu si les gouvernements n'avaient pas levé ces contrôles.

Ma thèse de doctorat, qui a été par la suite révisée et publiée sous le titre *States and the Reemergence of Global Finance* (1994), raconte comment cela s'est produit. La première étape vers la libéralisation a eu lieu dans les années 1960, quand les Britanniques ont permis la croissance de l'« euromarché », à Londres. Ce marché « extraterritorial » d'activité financière internationale dollarisée était sujet à très peu de réglementation de la part du gouvernement britannique. Il a connu une croissance rapide au cours des années 1960, particulièrement après que le gouvernement américain eût instauré des contrôles de capitaux qui empêchaient New York d'agir comme le centre des finances mondiales. La deuxième étape s'est produite quand les États-Unis ont levé les contrôles de capitaux, en 1974, et quand le gouvernement britannique a suivi le pas, en 1979. Pendant les années 1980, la plupart des autres pays de l'OCDE ont imité les États-Unis et le Royaume-Uni, ce qui eut pour résultat de permettre, au début des années 1990, la mise en place d'un régime presque entièrement libéral pour le mouvement transfrontalier de capitaux financiers dans les pays de l'OCDE. Au cours de la même période, plusieurs pays en développement, notamment des petits États ou territoires, ont suivi la tendance de la libéralisation, et se sont convertis, grâce aux réglementations souples de l'activité financière internationale, en centres financiers extraterritoriaux. Certains de ces États, comme Grand Caïman, par exemple, ont connu un tel succès en attirant chez eux

le monde des finances qu'ils se sont haussés parmi les plus grands centres bancaires internationaux dès les années 1980.

Ainsi, la mondialisation financière n'était pas uniquement le fruit des développements du marché ou des technologies, mais aussi celui de décisions politiques. Si les États sont, en partie, les auteurs des processus de la mondialisation, il convient de se demander pourquoi ils l'ont appuyée. Dans les années 1980, il était courant de lire que les gouvernements avaient libéralisé les contrôles de capitaux parce que ces derniers n'étaient plus efficaces face aux changements technologiques. Mais pour moi, il n'était pas évident que les technologies de l'information avaient freiné les gouvernements dans leur capacité de contrôler les mouvements de fonds transfrontaliers. En fait, dans un de mes articles, j'indiquais qu'on pouvait formuler une contre-hypothèse. Les personnes responsables de lutter contre le blanchiment d'argent au niveau international avaient remarqué que l'argent électronique laissait des traces plus faciles à suivre que l'argent comptant anonyme. L'argent électronique était canalisé dans un petit nombre de systèmes de paiement centralisés qui pouvaient être surveillés et réglementés. Les autorités pouvaient compter sur des programmes complexes d'intelligence artificielle pour déceler les mouvements de capitaux suspects, d'une façon finalement plus poussée qu'auparavant (Helleiner 1998).

La principale critique des explications « défaitistes » de la libéralisation financière fait remarquer que plusieurs gouvernements ont levé les contrôles de capitaux pour des raisons clairement intentionnelles et pratiques. Mon interprétation de l'histoire permet de dégager trois raisons dominantes. La première est l'influence grandissante de l'idée du « marché libre » (la « pensée néolibérale ») qui était particulièrement présente à cette période. Alors que les keynésiens restaient sceptiques face au libre mouvement de capitaux, les néolibéraux jugeaient que les contrôles freinaient l'affectation efficace de capitaux à l'échelle internationale et empêchaient inutilement

les gouvernements de pratiquer une saine discipline financière. La deuxième raison est que la libéralisation financière était appuyée dans la plupart des pays par l'accroissement du nombre de sociétés transnationales qui cherchaient à se débarrasser de contrôles qui les gênaient alors que leurs activités transfrontalières augmentaient. Finalement, la libéralisation des contrôles de capitaux était perçue par plusieurs gouvernements comme une stratégie concurrentielle pour attirer affaires et capitaux dans leur territoire. Le rôle prédominant joué par les États-Unis et le Royaume-Uni, par exemple, reflète en partie le désir des responsables de ces pays d'appuyer Londres et New York à titre de centres internationaux des finances. Aux États-Unis, on espérait également attirer le capital étranger dans les marchés financiers américains particulièrement actifs, de façon à aider le commerce et à réduire les déficits budgétaires. Après la libéralisation des systèmes financiers américain et britannique, plusieurs autres gouvernements ont eu tendance à suivre le pas afin de prévenir l'émigration du capital domestique et des entreprises financières. De plus en plus, le secteur financier national était considéré comme un secteur économique pour lequel il était important de se doter de stratégies concurrentielles, plutôt que comme le seul secteur qui nécessitait des contrôles sévères pour en assurer la stabilité, comme cela avait été le cas après la crise de 1929.

Ces recherches historiques ont été à la source de mon scepticisme face à la théorie de l'effondrement des États à l'ère du marché mondial des capitaux. La mondialisation financière n'était pas seulement le produit des avancées technologiques et des pressions du marché, mais aussi celui de décisions politiques mûries par les gouvernements qui exerçaient une grande influence sur le processus. Autrement dit, les marchés mondiaux des capitaux reposaient sur des assises politiques, lesquelles naissaient de la volonté des gouvernements de permettre un mouvement de capitaux transfrontalier sans entrave. Souvenons-nous que certaines des puissances émergentes

les plus importantes, telles que la Chine et l'Inde, sont restées relativement insensibles à la pression des marchés financiers parce qu'elles n'ont jamais entièrement suivi la tendance et conservent, à ce jour, plusieurs mesures de contrôle des capitaux. D'autres pays en développement ont remis en place de tels contrôles afin de préserver leur autonomie politique en péril – pensons au fameux cas de la Malaisie alors que la crise de l'Asie de l'Est battait son plein en 1998. Aucun pays de l'OCDE n'a encore renversé ses décisions de libéralisation, mais on ne peut en écarter l'éventualité, particulièrement si l'un d'eux connaissait, dans les années à venir, une grande instabilité des taux de change ou une crise dans la balance des paiements.

### **La contrainte des marchés mondiaux**

Bien que les États choisissent de ne pas mettre en place des contrôles de capitaux, reste à savoir à quel point les contraintes imposées par les marchés mondiaux des capitaux influencent la politique nationale. J'ai acquis la conviction que l'importance de ces contraintes est souvent exagérée. Pensons simplement à la macroéconomie : même dans un contexte de grande circulation des capitaux, les gouvernements peuvent conserver une autonomie considérable en matière de politique monétaire, tout en permettant la fluctuation des cours du change dans leur pays (Helleiner 1999). Dans le domaine des politiques budgétaires, d'autres spécialistes de l'EPI ont également démontré que les acteurs des marchés internationaux des capitaux s'intéressent moins aux niveaux de dépenses et d'imposition des gouvernements qu'à leurs niveaux de déficits financiers ou à leurs taux d'inflation nationale (Mosley 2003). Les pays pauvres qui font face à des problèmes de dette internationale ne sont pas toujours sous le joug des banquiers internationaux ; l'exemple de l'Argentine, entre 2001 et 2005, montre comment les gouvernements débiteurs peuvent exploiter les différends au sein des pays-créanciers et remettre aux investisseurs internationaux le fardeau de l'ajustement (Helleiner 2005).

Vers la fin des années 1990, j'ai commencé à m'intéresser à une autre dimension du pouvoir disciplinaire imposé par les marchés mondiaux. À l'aube de la crise financière de l'Asie de l'Est, certains analystes éminents ont affirmé que la mondialisation financière forçait les gouvernements à envisager l'abandon de leur monnaie nationale. Ils notaient qu'avec la croissance des marchés mondiaux des capitaux et des pressions spéculatives qui en découlaient, les gouvernements étaient incapables de maintenir des taux de change fixes. Dans ce contexte, ils considéraient que les gouvernements faisaient face à deux solutions possibles : adhérer au cours du change flottant ou effectuer une transition vers une fixation acceptable des taux de change par le biais d'une union monétaire, d'une dollarisation unilatérale ou d'un conseil monétaire. Puisque les taux fluctuants peuvent être très volatils, les analystes prévoyaient que plusieurs gouvernements opteraient pour la deuxième solution.

Plusieurs faits sont venus appuyer cette hypothèse : l'adoption de l'euro par de nombreux pays, en 1999 ; les décisions en Équateur et au Salvador de dollariser entièrement leur économie en 2000 et en 2001, respectivement ; et la création de conseils monétaires dans certains pays de l'ancien bloc de l'Union soviétique. Dans plusieurs autres pays, on engageait alors de vifs débats concernant les unions monétaires régionales, la dollarisation et les conseils monétaires. Selon les analystes, le monde allait sous peu fonctionner selon d'immenses zones monétaires. Beddoes (1999, p. 8) s'exprimait en ces termes : « dès 2030, il y aura deux principales zones monétaires dans le monde, l'une européenne et l'autre américaine. L'euro circulera de Brest à Bucarest et le dollar de l'Alaska à l'Argentine, peut-être même en Asie. Ces monnaies régionales seront le fondement de la stabilité financière du siècle prochain ».

Ces prédictions, si exactes, donnaient à penser que la mondialisation financière posait un réel défi pour les États : si cette dernière contribuait à l'accélération de l'abandon de monnaies nationales,

symboles par excellence de la souveraineté, elle viendrait révolutionner l'ordre mondial. Mais à quel point ces prédictions étaient-elles convaincantes ?

Pendant de nombreuses années, j'ai étudié cette question et je demeure sceptique. J'ai commencé par étudier pourquoi, au départ, les pays avaient créé des monnaies nationales. Cette histoire n'avait pas encore été écrite, et je me suis employé à combler ce vide dans mon livre *The Making of National Money* (2003). Le projet a été fascinant. Avant la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et bien plus tard dans plusieurs régions du monde, le système monétaire n'était pas organisé selon le principe d'« une monnaie pour un pays » que nous considérons normal de nos jours. Non seulement les devises étrangères circulaient-elles de pair avec la monnaie du pays, mais celle-ci prenait aussi des formes très hétérogènes. Plusieurs villes ou entreprises privées frappaient leur propre monnaie ; fréquemment, les régions d'un pays adoptaient des normes monétaires distinctes l'une de l'autre ; la contrefaçon était chose habituelle ; et les petites coupures utilisées par les pauvres avaient souvent des liens très éloignés avec la monnaie officielle.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence industrielle a provoqué d'importantes réformes monétaires nationales qui ont mené à la création de monnaies nationales exclusives et homogènes telles que nous les connaissons aujourd'hui. Ces initiatives ont été imitées dans d'autres régions du monde au cours du XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans plusieurs pays qui ont connu la décolonisation après la Seconde Guerre mondiale (bien que certains d'entre eux, tels que les pays de la zone franc CFA, en Afrique, aient préféré maintenir les unions monétaires coloniales). Dans chaque pays, la création d'une monnaie nationale était étroitement liée au projet d'établissement d'un État-nation moderne : elle visait l'intégration des marchés, favorisait l'identité nationale, et était conçue pour permettre à l'État de générer des recettes et de gérer la masse monétaire. En d'autres mots, ce sont

les pouvoirs de l'État et les priorités politiques, et non la logique des marchés, qui ont joué le rôle décisif dans la définition d'une nouvelle géographie « nationale » pour la monnaie.

Mais cela est-il encore vrai de nos jours? Pour répondre à cette question, je me suis penché sur un cas contemporain de possible « dénationalisation » de la monnaie : le Canada. Mon pays natal me semble parfait pour ce type d'étude car, en 1999 et en 2000, on y a tenu un débat au sujet de la création d'une union monétaire avec les États-Unis. Bien que les Canadiens aient longtemps discuté du pour et du contre du libre-échange avec les États-Unis, la question de l'union monétaire avait jusque lors été complètement absente du programme politique. Soudainement, parallèlement à la création de l'euro en 1999, le débat faisait la une des journaux à travers le pays.

Bien entendu, ceux qui étaient soudainement en faveur de l'union monétaire nord-américaine (NAMU) invoquaient la mondialisation financière. La chute de la valeur du dollar canadien à 0,62 dollars américains, à l'aube de la crise de l'Asie de l'Est, avait mis en évidence la vulnérabilité du Canada face aux coups de tête des spéculateurs des marchés mondiaux. Ceux qui étaient en faveur du NAMU alléguaient qu'il était temps, après une décennie de libre-échange ayant mené à l'établissement de relations économiques approfondies entre les deux pays, de suivre l'exemple européen et de créer une monnaie régionale. Étant donné les tendances mondiales, les partisans du NAMU ont même laissé croire que le « dollar canadien était condamné » et qu'une union monétaire se produirait « inévitablement » d'ici cinq ans (cité dans Helleiner 2006, p. 4).

Ces prédictions ne se sont toujours pas réalisées. Pourquoi? L'hypothèse que j'avance, dans mon livre *Towards North American Monetary Union?* (2006), suggère que les politiques ont encore une fois berné les forces du marché mondial. En analysant minutieusement l'histoire des cours du change au Canada, j'ai démontré que de nombreux aspects de la politique économique canadienne ont

constamment incité les politiciens à favoriser un régime de cours du change flottant face aux États-Unis, malgré sa nature parfois volatile. Cette tendance a débuté dans les années 1930, a repris cours entre 1950 et 1962 (alors que le Canada négligeait ses engagements face au cours du change, pris lors de la conférence de Bretton Woods) et elle a réapparu après 1970 quand le Canada est devenu le premier pays à abandonner le système de taux de change fixe issu de Bretton Woods. Tel que je l'ai noté, la préférence historique du Canada pour un taux flottant reflète un certain nombre de facteurs politiques : la méfiance constante face aux politiques monétaires américaines ; le désir de dépolitiser les débats nationaux controversés au sujet des questions du taux de change ; les préoccupations face aux processus d'ajustement de balances des paiements (étant donné la rigidité des salaires et des prix ainsi que le statut du Canada en tant qu'exportateur de produits de base) ; et l'absence d'un lobby concerté et cohérent en faveur d'un cours du change fixe.

Bien que la mondialisation ait pu causer une augmentation des coûts associés aux cours du change flottant, j'ai toutefois démontré comment les facteurs indiqués ci-dessus ont maintenu leur influence sur les politiques canadiennes au cours du débat sur le NAMU, en 1999. La proposition d'union monétaire nord-américaine a vite rencontré une vive opposition, laquelle faisait appel non seulement aux arguments évoquant le cours du change flottant, comme par le passé, mais également à de nouveaux arguments nationalistes concernant le lien entre la monnaie canadienne et l'identité nationale. Pour leur part, les partisans du NAMU éprouvaient des difficultés à trouver des alliés pour leur cause. En effet, même si certaines nouvelles forces s'allièrent aux partisans du NAMU, la mondialisation financière semblait un enjeu moins important qu'une des questions politiques de l'heure, soit la montée du mouvement souverainiste québécois, lequel voyait le NAMU comme un moyen de faciliter l'indépendance du Québec. Cependant, l'appui des souverainistes

n'était pas suffisant pour donner un élan politique au NAMU et ses défenseurs se sont vite vus obligés de déclarer défaite. Une fois de plus, la logique inexorable de l'économie et des pressions constantes du marché mondial cédaient le pas face aux influences de la politique nationale. Dans l'ère de la mondialisation financière, les États – y compris ceux qui, comme le Canada, constituent de petites économies ouvertes – conservent une marge de manœuvre considérable.

### **Les marchés mondiaux au service de l'État**

Les marchés mondiaux sont souvent au service des priorités politiques de certains États. Au cours de mes recherches, j'ai relevé ce point dans deux contextes distincts. Le premier a trait aux fonds d'investissements souverains. Jusqu'à tout récemment, la plupart des spécialistes des finances mondiales estimaient que les entreprises privées et les individus motivés par les activités lucratives constituaient le groupe d'investisseurs influents sur le marché mondial des capitaux. Mais au cours des dernières années, les fonds souverains – c'est-à-dire la mise en commun de capitaux appartenant aux États – ont fait leur apparition à titre de nouvelle influence sur la scène mondiale. En fait, cette pratique n'est pas tout à fait nouvelle : en 1953, le Koweït établissait le premier fonds de ce genre. Toutefois, le nombre et la taille de ces fonds ont rapidement augmenté au cours des dix dernières années. Il existe environ quarante fonds souverains dans le monde, et l'ensemble de leurs actifs est plus important que l'industrie des fonds spéculatifs (même avant que la crise financière ne réduise la taille de ces derniers), ce qui en fait une force appréciable sur le marché mondial des capitaux.

La plupart des fonds souverains appartiennent à deux groupes de pays : les pays exportateurs de pétrole (où les fonds les plus importants proviennent de la Norvège, du Koweït et d'Abu Dhabi) et les pays exportateurs de l'Asie de l'Est (où les plus importants proviennent de la Chine et de Singapour). Ces pays utilisent les fonds

souverains pour investir activement une partie de leur richesse et de leurs réserves en devises dans les marchés boursiers, ou autres, qui promettent de meilleurs rendements (en raison du risque plus élevé) que les réserves plus conventionnelles et passives sous forme de bons du Trésor américain. Cependant, les investissements des fonds souverains peuvent être employés non seulement pour optimiser le rendement financier mais aussi comme outil pour servir les priorités politiques d'un pays au sein du marché mondial des capitaux. Par exemple, en Norvège le mandat associé au fonds souverain vise à investir de façon à respecter diverses conventions internationales sociales et environnementales auxquelles les politiciens norvégiens ont accordé la priorité. Dans une optique plus stratégique, plusieurs analystes s'inquiètent du fait que les investissements des fonds souverains à l'étranger puissent servir à obtenir du capital politique et économique (Helleiner et Kirshner 2009).

L'influence grandissante des fonds souverains au sein des marchés mondiaux des capitaux remet donc en question le point de vue voulant que la mondialisation financière ait ébranlé le pouvoir de l'État. Tel que noté dans les deux sections précédentes, on observe que les États sont en mesure de résister aux forces du marché mondial et que ce sont eux-mêmes qui en établissent les assises politiques. Avec la présence grandissante des fonds souverains, certains États sont devenus des éléments importants de la structure même – c'est-à-dire le milieu de l'investissement international – qui, soi-disant, ébranle leur autorité. En fait, cet argument remet en question la pertinence de la distinction analytique entre « marché mondial » et « État » qui sous-tend la thèse conventionnelle concernant le déclin du pouvoir des États (Helleiner et Lundblad 2009).

Les marchés mondiaux des capitaux ont aussi servi les priorités politiques de certains États de façon plus indirecte. Plusieurs spécialistes de l'EPI, y compris moi-même, ont fait voir comment les États-Unis tirent bénéfice de la dépendance des marchés mondiaux

au dollar américain comme monnaie d'échange, unité de compte et réserve de valeur. Les avoirs en dollars qui se trouvent à l'étranger équivalent à des emprunts sans intérêts (dans le cas des billets de la Réserve fédérale américaine) ou à faible taux d'intérêts (dans le cas des titres du Trésor américain) qui seraient accordés par les États-Unis. Selon certains estimés, au cours des dernières années les profits de ce « seigneurage » auraient atteint la somme annuelle de vingt milliards de dollars (Cohen 2008, p. 258). Le rôle du dollar dans le monde a renforcé la capacité des États-Unis de financer son déficit actuel et de dévier les coûts de redressement sur les investisseurs étrangers, en dépréciant la monnaie qui a servi aux emprunts (Andrews 2006). De plus, les autorités américaines ont su exploiter la dépendance du marché envers les réseaux de compensation en dollars, et ont ainsi réussi à favoriser la collaboration internationale sur les questions de réglementation (par exemple, la réglementation contre le blanchiment d'argent) et de sanctions contre certains États étrangers (Helleiner 2006a).

Pour ces raisons, j'abonde dans le sens de Strange (1986, 1987) qui conclut que la mondialisation financière a renforcé le pouvoir des États-Unis. Le rôle international du dollar concède aux États-Unis une forme de pouvoir « structurel » unique et indirect au sein des finances mondiales, ce qui permet au pays d'influencer de façon indirecte – et souvent non intentionnelle – les résultats des marchés mondiaux. Cette situation privilégiée se maintiendra-t-elle ? Voilà une question qui m'intéresse de plus en plus depuis quelques années.

En consultant la littérature sur l'avenir du dollar américain comme monnaie internationale, j'ai été frappé par la diversité d'opinions exprimées par les spécialistes. Ce sujet d'analyse est actuellement dominé par les économistes qui ont tendance à tenir compte des facteurs incitatifs privilégiant le dollar américain comme monnaie internationale. Certains considèrent que le statut mondial

du dollar est plus précaire que jamais, au moins depuis 1945, en raison des problèmes financiers aux États-Unis et de la rivalité croissante de l'euro. D'autres, en revanche, questionnent cette interprétation : ils citent notamment les difficultés propres à l'euro, l'envergure exceptionnelle des marchés financiers américains et l'inertie liée à l'emploi international de la monnaie (Helleiner 2008).

À mon avis, il faut porter plus d'attention aux fondements *politiques* du statut international du dollar (Helleiner 2008 ; Helleiner et Kirshner 2009). Le statut actuel du dollar est appuyé non seulement par les marchés mais aussi par les décisions politiques des gouvernements étrangers qui gardent des réserves considérables en devises américaines (particulièrement la Chine, le Japon et les États du golfe Persique) ou qui encouragent l'emploi du dollar pour les activités économiques internationales de leur pays. Ces décisions sont conditionnées non seulement par le type de facteurs qu'étudie normalement les économistes, mais aussi par diverses considérations politiques. Au cours des années 1960 et 1970, les principaux pays qui avaient des réserves en dollars étaient des alliés des États-Unis qui, souvent, associaient leurs avoirs en dollars aux alliances politiques plus générales. Selon moi, la politique d'appui au dollar est moins prévisible de nos jours, puisque la plus importante quantité de dollars gardés dans un territoire est celle de la Chine, pays qui est souvent perçu comme un rival potentiel pour les États-Unis. Récemment, les autorités chinoises ont en effet manifesté publiquement leur frustration quant à leur dépendance envers le dollar et ont exprimé le désir de promouvoir la monnaie du FMI (droits de tirage spéciaux) comme choix de monnaie internationale.

Plus le dollar reçoit l'appui politique des gouvernements étrangers, plus il devient une monnaie internationalement « négociée » plutôt qu'une monnaie par excellence dont le statut viendrait de l'attrait économique inhérent qu'elle exerce (Strange 1971, Helleiner 2008). Le statut international d'une monnaie est favorisé par l'effet

externe des réseaux, c'est-à-dire que plus elle est utilisée, plus il y a de facteurs incitatifs pour que d'autres l'emploient également, pour de simples raisons pratiques. Dans ce contexte, la monnaie d'une puissance en déclin peut conserver une prédominance internationale quelque temps encore après l'érosion des autres aspects de son statut international. Mais il existe également un point charnière où la conjoncture peut changer rapidement : dans le contexte actuel, elle changerait rapidement si les États étrangers cessaient soudainement d'appuyer le dollar. L'influence des États dans le contexte des marchés financiers mondiaux se fait donc encore une fois sentir. Il n'y a pas seulement les États-Unis qui aient acquis un certain pouvoir à partir des tendances de la mondialisation. D'autres États agissent de plus en plus comme facteurs déterminants de l'avenir de l'infrastructure monétaire internationale des marchés.

### **La vulnérabilité des marchés mondiaux**

L'argument tranchant contre ceux qui croient que la mondialisation financière fragilise le pouvoir des États provient de la crise financière actuelle. On peut voir nettement qu'en temps de crise, les marchés financiers mondiaux dépendent fortement des États. En fait, ce n'est pas la première fois qu'on observe un tel phénomène. Dans mon premier livre, je démontrais comment les tendances de la mondialisation financière étaient liées à un certain nombre de crises internationales, dont trois avaient frappé durement : la crise bancaire internationale de 1974, la crise de la dette de 1982 et la crise boursière de 1987. Chacune d'entre elles avait présenté une menace de renversement des processus de la mondialisation en minant la confiance dans les marchés internationaux, tout comme l'avait fait la crise de 1929. Dans chaque cas, toutefois, la confiance avait été rétablie grâce à l'aide financière publique accordée aux entreprises et aux marchés en péril. Je précisais, dans le livre, que le rôle stabilisateur des autorités publiques renforçait mon hypothèse générale voulant que la

mondialisation n'aurait jamais eu lieu sans l'appui des États-nations (Helleiner 1994).

Depuis, la pertinence de cette observation a été confirmée lors d'autres événements, notamment au cours de la crise financière internationale de 1997-1998. Mais c'est avec la crise actuelle, qui a commencé en 2007, que la leçon a été plus durement apprise. La sévérité de cette crise force les autorités non seulement à accorder des sommes massives d'aide d'urgence, mais aussi à nationaliser nombre d'institutions privées. Ce sont les responsables *nationaux* qui jouent ici le rôle le plus décisif. Récemment, un analyste a justement noté que la crise montre clairement que les « banques sont mondiales au cours de leur vie et nationales au moment de leur mort » (cité dans Larsen 2009). Sans un tel appui de la part de l'État, la perte de confiance aurait provoqué l'éclatement des marchés financiers mondiaux. Si ce n'était pas déjà évident, il est dorénavant difficile de douter du fait que les États-nations, avec l'aide des contribuables, mettent en place les fondements définitifs des marchés financiers mondiaux (Pauly 2008).

La crise a également miné la crédibilité des arguments voulant que le « maître tout-puissant de l'univers » se trouve au sein des marchés mondiaux. Il ne suffit pas seulement de penser au grand nombre de financiers privés qui, soudainement, sont devenus dépendants du support public; mais aussi à l'ampleur de ce soutien, lequel a provoqué un appel généralisé pour un resserrement de la réglementation des marchés internationaux, afin de prévenir définitivement une nouvelle éclosion du genre. Cela a donné lieu à d'importantes initiatives aux niveaux national et international, dont j'étudie les aspects politiques (Helleiner et Pagliari 2009; Helleiner 2009c). Non seulement ces initiatives servent-elles à renforcer les règlements en place (par exemple face aux banques internationales), mais elles établissent aussi de nouvelles réglementations pour les marchés (par exemple les instruments dérivés) et pour les institutions (par

exemple les fonds spéculatifs). Même les agences de notation comme Moody's – qui a été décrite par un éditorialiste du *New York Times* comme « superpuissance » de l'après-guerre froide (cité dans Cohen 1996, p. 282) – tombent sous le joug de la réglementation des États. La nouvelle marotte en termes de réglementation est qu'aucune institution, aucun marché et aucun marché financier ne soit exempt de réglementation ou de supervision s'il y a risque pour le système.

Ce renouveau dans la réglementation nous rappelle que les marchés mondiaux évoluent toujours dans un contexte politique établi par les États. À une époque, les marchés semblaient tellement puissants; or même cette perception était le fruit de décisions étatiques, qui favorisaient libéralisation et déréglementation des marchés. En plus de lever les contrôles de capitaux, partout au monde les États ont peu à peu délégué les règles de prudence au secteur privé, estimant que l'« autoréglementation » était plus efficace. Cette conviction a été ébranlée dans le cadre de la crise actuelle, car les activités extrêmement risquées de plusieurs entreprises ont été mises au jour. La nouvelle attitude est bien décrite par Willem Buiter (2009) qui écrivait récemment: « l'autoréglementation est à "réglementation" ce que l'égoïsme est à "central" ["self-regulation is to regulation as self-importance is to importance"] ». Le président français, Nicolas Sarkozy, le disait de façon plus tranchante en septembre 2008: « L'autorégulation pour régler tous les problèmes, c'est fini. Le laisser-faire, c'est fini. Le marché qui a toujours raison, c'est fini » (cité dans Helleiner 2009c, p. 8).

Pourquoi donc les marchés financiers sont-ils si prédisposés aux crises profondes? Les économistes divergent sur cette question. Ils citent de nombreuses explications, allant de renseignements inexacts à la psychologie humaine. Quelles qu'en soient les causes, l'histoire montre que les marchés financiers laissés à eux-mêmes connaîtront des crises et que les autorités publiques seront appelées à rétablir la confiance et à remettre en place les réglementations. Il ne s'agit

pas de retirer le blâme des autorités publiques. Leurs politiques (par exemple, les initiatives de réglementation imprudente, la piètre gestion macroéconomique, les emprunts excessifs et le comportement en termes de dépenses) ont souvent joué un rôle important dans le déclenchement des crises, y compris celle que nous vivons actuellement. L'idée, ici, est simplement de mentionner que les marchés financiers, particulièrement les marchés internationaux, continueront de connaître des crises, lesquelles accentueront leur dépendance vis-à-vis des États.

### **Vers un nouvel accord de Bretton Woods ?**

Si la crise actuelle apporte la confirmation quasi définitive du pouvoir persistant des États, que me reste-il comme sujet de recherche ? Alors que ma grande idée se fonde de plus en plus, il serait peut-être temps de rompre avec la tradition universitaire et de développer une deuxième idée. Cependant, la conjoncture politique actuelle dans le monde des finances pousse mes recherches dans une nouvelle direction. Bien que mes travaux soient actuellement en cours, permettez-moi de vous en brosser un bref aperçu avant de conclure cette conférence.

Depuis vingt ans, plusieurs politiciens nationaux sont aux prises avec ce que Linda McQuaig (1998) a qualifié de « culte de l'impuissance », c'est-à-dire qu'ils se sentent muselés par les exigences des puissants marchés mondiaux, en particulier les marchés financiers. Cette affirmation est l'équivalent populaire de l'argument des spécialistes voulant que la mondialisation ait fragilisé les États et, tout comme celui-ci, l'affirmation est de plus en plus rejetée dans les milieux politiques. La particularité du contexte actuel est que des politiciens du monde entier sont unis par le désir de réaffirmer l'autorité publique sur le marché financier international et d'en faire le serviteur des objectifs sociaux plutôt qu'un maître tout-puissant.

Si les politiciens rejettent à l'heure actuelle ce « culte de l'impuissance », quels sont leurs choix ? Quel type d'ordre mettront-ils dans

les finances mondiales? En sommes-nous au point d'adopter une ambitieuse réforme financière internationale comme c'était le cas lors de la conférence de Bretton Woods, en 1944?

Ces débats m'ont poussé à étudier les parallèles entre la situation d'aujourd'hui et celle qui prévalait à l'époque de Bretton Woods. Par une curieuse coïncidence, j'avais commencé à éplucher les archives sur l'origine des rencontres de Bretton Woods avant même le déclenchement de la crise financière actuelle. Je m'étais livré à cette tâche pour approfondir mes connaissances sur les relations financières entre les États-Unis et l'Amérique latine dans les années 1940, un sujet qui avait commencé à m'intéresser alors que j'écrivais mon histoire sur les monnaies nationales. Les archives que j'ai consultées démontrent, je crois, comment les premières ébauches des propositions présentées par les États-Unis pour Bretton Woods prenaient leur source à même la politique américaine face à l'Amérique latine, à la fin des années 1930 et au début des années 1940 (Helleiner 2006a, 2009a). Afin de démontrer ce point de vue peu conventionnel, je me suis plongé dans la littérature sur les négociations de Bretton Woods. Au moment où la crise actuelle a éclaté, j'ai donc tenté d'établir des parallèles entre les deux époques.

Selon moi, il existe en effet d'importants parallèles. Comme les politiciens d'aujourd'hui, les architectes de Bretton Woods étaient mus par le désir d'affirmer l'autorité publique sur les marchés financiers internationaux, à la suite de la crise financière dévastatrice du début des années 1930. Ils ont choisi de procéder de trois façons (Helleiner 2009b). Premièrement, ils ont mis en place des réglementations strictes visant les marchés financiers internationaux. Deuxièmement, ils ont donné aux autorités publiques – tant au niveau national que supranational (par la création du FMI) – un rôle dans la gestion du déséquilibre économique international beaucoup plus important que celui qu'elles jouaient avant 1931, à l'époque de l'étalon-or international guidé par le marché. Troisièmement, en

créant la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, ils ont établi un tout nouveau principe de gouvernance pour les finances internationales: la communauté internationale avait la responsabilité publique de promouvoir le développement économique des pays pauvres.

Ces trois initiatives constituaient des innovations dans la gouvernance des finances internationales. Et c'est là que se terminent les parallèles entre l'époque de Bretton Woods et le contexte actuel. Malgré la nouvelle attitude politique d'aujourd'hui, la plupart des initiatives de réforme du système financier mondial – dirigées avant tout par le G20 – se sont accomplies jusqu'à maintenant de façon beaucoup plus progressive (Helleiner et Pagliari 2009). La différence se comprend bien. Nous sommes encore pour l'instant au milieu d'une crise alors que pour leur part les architectes de Bretton Woods s'appliquaient à remettre de l'ordre plus d'une décennie après la crise financière internationale du début des années 1930. Leur créativité et leur ambition étaient également motivées par le fait que la planification avait lieu dans le monde d'après-guerre, où émergeait une puissance financière nettement dominante: les États-Unis. Aujourd'hui, alors que la politique internationale est en pleine fluctuation, le leadership des États-Unis est moins clairement établi. Dans ce contexte, l'analogie avec l'époque de Bretton Woods peut sembler un peu poussée.

N'empêche que dans un travail récent, j'avance que les trois grandes innovations présentées à Bretton Woods pour la gouvernance des finances mondiales peuvent servir d'inspiration pour les politiciens qui s'intéressent à une réforme plus ambitieuse (Helleiner 2009b). Jusqu'à maintenant, la plupart des mesures de réforme proposées portent uniquement sur la première question, soit la réglementation des marchés financiers internationaux. L'expérience de Bretton Woods rappelle qu'un programme plus musclé prêterait davantage attention à la gestion des déséquilibres économiques

mondiaux et aux divers problèmes auxquels font face les pays les plus pauvres. De plus, dans le cadre de la réglementation, l'accent des initiatives actuelles de réforme porte surtout sur le renforcement des règles de prudence, mais devrait également porter sur certains enjeux transfrontaliers sur lesquels s'étaient penchés les architectes de Bretton Woods.

Par ailleurs, puisque le monde a beaucoup changé, j'ajoute que les mécanismes pour réaffirmer l'autorité publique dans le monde contemporain des finances internationales doivent être différents. Par exemple, pour la gestion des déséquilibres économiques mondiaux, il faut porter plus d'attention au statut du dollar pour les réserves en devises, à la composition en devises des emprunts des pays en développement, aux fonds d'investissements souverains et au rôle de la coopération régionale. Le développement international doit tenir compte des enjeux soulevés dans le cadre des initiatives internationales de réglementation prudentielle. Étant donné la reconfiguration des pouvoirs à l'échelle de la planète, il est également nécessaire d'élargir le programme de gouvernance afin de rendre les institutions financières internationales (y compris celles de Bretton Woods) plus inclusives et plus ouvertes aux principes de subsidiarité et de régionalisme.

## **Conclusion**

Ma recherche actuelle sur les politiques de la réforme financière mondiale représente, de plusieurs façons, le point culminant du travail que j'ai accompli au cours des vingt dernières années. Ce travail consistait à examiner l'hypothèse voulant que la mondialisation financière soit une puissante force qui fragilise le pouvoir des États. J'ai soutenu que cet argument était peut-être trop excessif et qu'un certain nombre de raisons permettent de croire que les États sont, en fait, plus puissants. La mondialisation des finances n'est pas le résultat d'un mouvement implacable et inévitable, mais plutôt celui

d'un mouvement autorisé par les États. Les choix politiques n'ont pas du tout été forcés par les marchés mondiaux des capitaux, comme certains le laissent croire. Au lieu de les affaiblir, les marchés sont souvent au service même des priorités politiques de certains États. Étant donné leur tendance à traverser des crises, les marchés sont également beaucoup plus vulnérables qu'on ne l'a cru ; ils comptent énormément sur les États pour prévenir et atténuer ces crises. Aucun de ces arguments ne vise à amoindrir l'importance de la mondialisation financière. Au contraire, j'ai été attiré par ce phénomène en raison de sa formidable importance dans l'orchestration du pouvoir et de la richesse sur la planète. Ce qui est exagéré, à mon avis, est l'importance de sa force d'affaiblissement sur le pouvoir des États.

Cela dit, permettez-moi de préciser deux choses. Premièrement, il y a bien sûr une grande variation entre l'expérience que vivent différents États. En effet, un des aspects importants de la mondialisation est la diversité de ses impacts sur différents États. J'ai étudié certains de ces impacts dans des contextes donnés. Deuxièmement, je me suis penché sur la relation entre la mondialisation financière et la transformation de la nature des États. L'une de ces transformations est la transition vers des États plus « internationalisés » par rapport aux États « nationalistes de bien-être » et aux États de « croissance » qui prévalaient au début de l'après-guerre (Cox 1987). Plus en profondeur, j'ai également exposé certains procédés par lesquels la mondialisation financière a été liée à l'effritement des pratiques de « territorialité » des États, notamment dans le contexte des zones « extraterritoriales », de la réglementation extraterritoriale et de la dollarisation (Helleiner 1999). La mondialisation des marchés financiers a aussi favorisé d'intéressants et nouveaux modèles de coopération interétatique. En d'autres mots, je ne dis pas que rien n'a changé. L'idée contre laquelle je me suis opposé au cours des vingt dernières années est plutôt la notion généralisée voulant que la mondialisation déclenche une sorte de révolution qui amoindrit l'importance des

États comme acteurs décisifs de la politique mondiale. L'argent privé qui transite à travers les marchés internationaux gouverne le monde à un certain point ; mais les politiques au sein et entre les États le gouvernent aussi. Autrement dit, le monde n'est pas entièrement à la merci de jeunes cambistes de vingt ans en bretelles.

Voilà ma grande idée. Avec le recul, je ne peux pas prétendre que j'avais planifié de la démontrer d'une telle façon. C'est plutôt en préparant cette conférence que je me suis rendu compte du fil continu qui sous-tend mon travail. Pour cela (et pour bien d'autres raisons), je suis très reconnaissant envers la Fondation Trudeau, en particulier parce que cette réflexion m'a fait remarquer comment la crise actuelle correspond à la conclusion de ce projet. Maintenant que ma grande idée est largement admise, il est temps de passer à autre chose et de braver la loi d'airain universitaire de l'« idée unique ».

Dans mes projets à venir, je vais tenir compte d'une leçon importante qui touche à l'interdisciplinarité et à la multidisciplinarité qui caractérisent le domaine de l'EPI. Il y a quelques années, Susan Strange (1991, p. 33) décrivait l'EPI comme une discipline « en pleine contrée sauvage, accessible – comme le sont les études de politiques économiques classiques – aux gens de toute provenance, de toute profession et de toute tendance politique ». Cette vision m'a incité à tenter d'intégrer, outre la science politique et l'économie, des notions d'histoire, de géographie, de sociologie et d'autres domaines qui s'intéressent de près ou de loin à la question de l'argent et des finances. Ma démarche continuera certainement dans ce sens. Dans une ère de spécialisation universitaire toujours plus prononcée, cet engagement d'ouverture intellectuelle demeure la plus grande force du domaine de l'économie politique internationale.

**RÉFÉRENCES**

- ANDREWS, David (dir.), 2006, *International Monetary Power*, Ithaca, Cornell University Press.
- BEDDOES, Zanny M., 1999, « From EMU to AMU? The Case for Regional Currencies », *Foreign Affairs*, juillet/août, p. 8-13.
- BUITER, Willem, 2009, « Regulating the New Financial Sector », 9 mars, en ligne : <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/3232>
- COHEN, Benjamin, 2008, « The International Monetary System: Diffusion and Ambiguity », *International Affairs*, 84 (3), p. 455-470.
- COHEN, Benjamin, 1996, « Phoenix Arisen: The Resurrection of Global Finance », *World Politics*, 48, p. 268-96.
- COX, Robert, 1987, *Production, Power and World Order*, New York, Columbia University Press.
- FRIEDMAN, Thomas, 1999, *The Lexus and the Olive Tree*, New York, HarperCollins, *The Globe and Mail*, 1995, « The road back for Mexico », 5 janvier.
- HELLEINER, Eric, 2009a, « The Development Mandate of International Institutions: Where Did It Come From? », *Studies in Comparative International Development*, 44 (3).
- HELLEINER, Eric, 2009b, « Contemporary Reform of Global Financial Governance: Implications of and Lessons from the Past », Intergovernmental Group of 24 Discussion Paper, mars, en ligne : <http://www.g24.org/hello309.pdf>
- HELLEINER, Eric, (dir.), 2009c, *Crisis and the Future of Global Financial Governance*, Special Forum section of *Global Governance*, 16 (1), p. 1-28.
- HELLEINER, Eric, 2008, « Political Determinants of International Currencies: What Future for the US Dollar? », *Review of International Political Economy*, 15 (3), p. 352-76.
- HELLEINER, Eric, 2006a, « Below the State: Micro-Level Power », dans D. Andrews (dir.), *International Monetary Power*, Ithaca, Cornell University Press.
- HELLEINER, Eric, 2006b, « Reinterpreting Bretton Woods: International Development and the Neglected Origins of Embedded Liberalism », *Development and Change*, 37 (5), p. 943-67.

- HELLEINER, Eric, 2006c, *Towards North American Monetary Union? The Politics and History of Canada's Exchange Rate Regime*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- HELLEINER, Eric, 2005, «The Strange Story of Bush and the Argentine Debt Crisis», *Third World Quarterly*, 26 (6), p. 951-69.
- HELLEINER, Eric, 2003, *The Making of National Money: Territorial Currencies in Historical Perspective*, Ithaca, Cornell University Press.
- HELLEINER, Eric, 1999, «Sovereignty, Territoriality and the Globalization of Finance», dans D. Smith, D. Solinger, et S. Topic (dir.), *States and Sovereignty in the Global Economy*, London, Routledge.
- HELLEINER, Eric, 1998, «Electronic Money: A Challenge to the Sovereign State?», *Journal of International Affairs*, 51 (2), p. 387-409.
- HELLEINER, Eric, 1994, *States and the Reemergence of Global Finance*, Ithaca, Cornell University Press.
- HELLEINER, Eric et Jonathan Kirshner (dir.), 2009a, *The Future of the Dollar*, Ithaca, Cornell University Press.
- HELLEINER, Eric, (dir.), 2009b, *The Geopolitics of Sovereign Wealth Funds*, section spéciale de *Geopolitics*, 14 (2).
- HELLEINER, Eric et Troy Lundblad, 2009, «States, Markets and Sovereign Wealth Funds», *German Policy Studies*.
- HELLEINER, Eric et Stefano Pagliari, 2009, «Towards a New Bretton Woods? The First G20 Leaders Summit and the Regulation of Global Finance», *New Political Economy*, 14 (2).
- LARSON, Peter Thal, 2009, «A lot to be straightened out», *Financial Times*, 31 mars.
- MCQUAIG, Linda, 1998, *The Cult of Impotence*, Toronto, Penguin.
- MOSLEY, Layna, 2003, «*Global Capital and National Governments*», Cambridge, Cambridge University Press.
- PAULY, Louis, 2008, «Financial Crisis Management in Europe and Beyond», *Contributions to Political Economy*, 27 (1), p. 73-89.
- STRANGE, Susan, 1998, *Mad Money*, Ann Arbor, University of Michigan.
- STRANGE, Susan, 1991, «An Eclectic Approach», dans Craig Murphy et Roger Tooze (dir.), *The New International Political Economy*, Boulder, Lynne Reinner.
- STRANGE, Susan, 1987, «The Persistent Myth of Lost Hegemony», *International Organization*, 41 (4), p. 551-74.
- STRANGE, Susan, 1986, *Casino Capitalism*, Oxford, Basil Blackwell.

STRANGE, Susan, 1976, *International Monetary Relations*, London, Oxford University Press.

STRANGE, Susan, 1971, *Sterling and British Policy*, London, Oxford University Press.

# WILLIAM E. REES

*Lauréat Trudeau 2007,*

Université de la Colombie-Britannique

## BIOGRAPHIE

WILLIAM REES détient un doctorat en écologie humaine de l'Université de Toronto et il enseigne à l'École de planification communautaire et régionale (SCARP) de l'Université de la Colombie-Britannique, depuis 1969. Il a créé dans cette école, qu'il dirigeait de 1994 à 1999, un champ d'études en environnement et planification des ressources.

Le travail de M. Rees porte essentiellement sur les conditions socioéconomiques et écologiques nécessaires à la durabilité des sociétés dans le contexte actuel de l'accélération des changements écologiques sur la planète. Ce spécialiste de l'écologie humaine et de l'économie écologique est à l'origine du concept appelé « empreinte écologique », un outil d'analyse de la durabilité largement employé et qui a contribué à reprendre le débat sur la capacité limite de l'humanité. Son livre, *Notre empreinte écologique* (1996), coécrit avec Mathis Wackernagel, alors étudiant au doctorat, a été traduit en neuf langues. M. Rees a rédigé plusieurs chapitres de livres et plus de 125 articles parus dans des revues évaluées par les pairs. Il est auteur de nombreux articles de vulgarisation traitant du problème de la durabilité pour l'humanité. Son projet d'écriture actuel emprunte des éléments de réponse à diverses disciplines pour aborder la question suivante: « l'humanité est-elle *par nature* non durable? »

M. Rees est membre fondateur et ancien président de la Société canadienne d'économie écologique. Il est cofondateur de l'initiative One-Earth. Il est également chercheur pour le projet Global Integrity, qui vise à définir les conditions écologiques et politiques nécessaires à la protection de la biodiversité et au maintien de la santé humaine. Le travail de M. Rees est reconnu dans le monde entier. Il a été invité

à présenter ses travaux de recherche dans plus de 25 pays. En 2000, *The Vancouver Sun* le désignait comme l'un des intellectuels les plus importants sur la scène publique en Colombie-Britannique. En 2006, William Rees était élu membre de la Société royale du Canada et en 2007, il a reçu le prix Trudeau.

## RÉSUMÉ

William Rees, dont les travaux sont à l'origine des analyses sur l'empreinte écologique, est un contemplatif. Il observe attentivement l'état écologique actuel d'un monde que les êtres humains ont marqué et il réfléchit aux perspectives futures de l'humanité. Il est convaincu que c'est le simple comportement naturel des gens qui est la cause de cette « crise lente » que l'on connaît aujourd'hui. La dynamique et le comportement socioculturels des êtres humains qui ont contribué à notre succès lors des premiers stades de l'évolution sont devenus mal adaptés aux changements environnementaux rapides du *xxi*<sup>e</sup> siècle. Que faire puisque les processus sociopolitiques, au niveau local comme au niveau mondial, s'avèrent inefficaces pour aborder ces changements? Williams Rees nous dira s'il y a un avenir pour les êtres humains.

CONFÉRENCE

# La nature humaine est-elle durable ?

Université Memorial  
(Terre-Neuve-et-Labrador),

LE 28 JANVIER 2009

## **Introduction : L'état du monde « à la lumière de l'évolution de l'espèce humaine »**

Dans ce qui suit, je tenterai d'explorer une hypothèse générale, il faut bien l'admettre, plutôt dérangeante. Cette hypothèse est la suivante : l'espèce humaine, *homo sapiens*, est non durable par nature. Pour résumer, je pense que la détérioration du monde biophysique et la menace qu'elle représente pour son avenir sont le résultat naturel de l'évolution même de l'espèce humaine. Dans un premier temps, certains parmi vous considéreront peut-être que cette affirmation est complètement absurde. J'espère toutefois qu'ultimement ils comprendront que je me suis contenté de rassembler et d'agencer des arguments qui, pour nombre d'entre eux, sont reconnus depuis des siècles.

La plupart d'entre vous connaissent le contexte de ce débat. Les populations détruisent leurs écosystèmes; nous sommes en train de mettre en péril les fonctions de soutien de la vie de l'écosphère. Nos meilleurs scientifiques tirent la sonnette d'alarme en disant que l'activité humaine a d'ores et déjà dépassé la capacité de ce que la terre peut supporter à long terme. Selon les dernières estimations (pourtant assez conservatrices) du Fonds mondial pour la nature (FMN), l'empreinte écologique humaine dépasse la biocapacité mondiale de presque 30 % (FMN 2008).

Cela ne devrait pas surprendre. Dès 1992 (l'année de la première Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement, la CNUED), la Union of Concerned Scientists (UCS) publie sa célèbre lettre intitulée *World Scientists' Warning to Humanity*:

Nous, soussignés, membres reconnus de la communauté scientifique mondiale, avertissons ici toute l'humanité de ce qui s'annonce. Un changement profond de notre gestion de la planète et de la vie qu'elle abrite est nécessaire si nous voulons éviter de grandes souffrances et une mutilation irréversible de notre habitat global sur cette planète.

Tout cela n'a vraiment rien d'ambigu! Cependant, dans les dix années qui suivent – une décennie marquée de plus en plus par toute une rhétorique enthousiaste sur la nécessité de passer au développement durable – dans l'ensemble, la situation écologique empire. Par conséquent, en 2005, les auteurs de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (l'analyse la plus complète à ce jour de l'état de l'écosphère) sont amenés, dans leur document synthèse, à faire écho à la lettre de l'UCS:

Au cœur de cette évaluation se trouve un avertissement sévère. L'activité humaine exerce une telle pression sur les fonctions naturelles de la Terre que la capacité des écosystèmes de la planète à répondre aux besoins des générations futures ne peut plus être considérée comme acquise.

Et les données alarmantes continuent à s'accumuler. Voici un extrait d'une analyse récente sur le changement climatique: «une interprétation optimiste de la structure du changement climatique indique qu'il est improbable que le CO<sub>2</sub> se stabilise bien en dessous de 650 ppmv<sup>1</sup>». Pour stabiliser le CO<sub>2</sub> à 650 ppmv, la majorité des

1. L'analyse d'Anderson et Bows porte sur plusieurs gaz à effets de serre. Cependant «ppmv de CO<sub>2</sub>» veut dire partie par million en volume d'équivalents de dioxyde de carbone. La concentration actuelle de CO<sub>2</sub> *seul* est déjà de 387 ppmv ou 38% au-dessus de 280 ppmv, le niveau estimé de l'époque préindustrielle.

pays de l'OCDE devraient commencer à en réduire l'émission de façon draconienne, et cela sur dix ans. Donc, à moins de parvenir à concilier la croissance économique avec des taux sans précédent de décarbonisation – plus de 6 % par an –, cela exigerait d'entrer dans une phase de *récession économique planifiée* (Anderson et Bows 2008). Si ceci semble exagéré, il faut considérer qu'un niveau de 650 ppmv de CO<sub>2</sub> implique une moyenne catastrophique de 4 C° d'augmentation de la température mondiale. Comparés à cela, les effets d'une récession majeure, planifiée ou non, seraient anodins<sup>2</sup>.

En fait, les plus éminents scientifiques du monde entier préviennent que continuer d'orienter le développement mondial sur la croissance reviendrait pratiquement à garantir la catastrophe pour des milliards de personnes et à compromettre la survie d'une civilisation mondiale complexe. Ce genre d'avertissement devrait pousser toute véritable culture fondée sur la science à agir pour corriger la situation. Néanmoins, et c'est là le véritable point de départ de notre analyse, si les scientifiques ont raison, les gouvernements nationaux, les Nations Unies ou d'autres organisations internationales ne prouvent guère qu'ils ont commencé à tenir compte clairement de ce que cela signifie pour l'humanité. Ils n'ont pas non plus, on s'en doute, formulé sur la place publique les réponses politiques que les milieux scientifiques ont évoquées. Malgré les preuves qui se sont accumulées sur des dizaines d'années, malgré l'angoisse grandissante quant aux risques d'un changement planétaire, le monde moderne reste embourbé dans la dissonance cognitive et le déni collectif. Que se passe-t-il au juste? Comment pouvons-nous arriver à comprendre des réalités aussi contradictoires?

2. Par exemple, une augmentation moyenne de 4° C de la température de la planète aurait vraisemblablement pour effet de transformer la Chine, l'Inde, presque toute l'Afrique et les États-Unis – c'est-à-dire là où vit une grande partie de l'humanité – en déserts impossibles à habiter.

Bien sûr, les explications de la crise écologique ne manquent pas. On peut l'attribuer, en partie au moins, à l'orgueil démesuré de la technique et au sentiment exagéré que l'humanité peut avoir de sa propre invulnérabilité. Les uns accusent l'ignorance, la cupidité et même le désespoir des populations appauvries; d'autres pointent du doigt les lacunes de la structure du capitalisme industriel ou purement et simplement la dynamique de la société techno-industrielle vouée à la croissance. Incontestablement, toutes ces raisons sont bonnes, certaines meilleures que d'autres, à des moments et dans des lieux différents, mais toutes brillent de l'éclat superficiel des causes *proximales*. Ce qu'il nous faut comprendre, c'est l'origine de la cupidité humaine, ce sont les raisons qui poussent les populations au désespoir et qui ont conduit le capitalisme industriel à devenir ce qu'il est. On avancera ici une cause plus *distale* du dilemme devant lequel nous nous trouvons tous, celle qui est sous-jacente à toutes les autres.

L'explication que nous explorerons dans ce qui suit est en fait inspirée par une phrase écrite en 1964 par le célèbre généticien d'origine russe, Théodosius Dobzhansky: « Rien en biologie ne peut se comprendre si ce n'est à la lumière de l'évolution. » Pour aller droit au but, ma thèse est la suivante: nous ne parviendrons à une compréhension complète de l'énigme moderne de la durabilité, et de la paralysie qui semble avoir saisi la société devant celle-ci, qu'en examinant ses causes profondes dans la biologie de l'évolution de l'espèce humaine.

### **Prémisse I: *L'homo sapiens* est une espèce qui est fruit d'une évolution.**

Mon argumentation part de deux prémisses reliées entre elles et qui, je l'espère, ne sont pas sujettes à controverses. La première devrait déjà être évidente: *l'homo sapiens* est une espèce qui a évolué, comme toutes les autres, et l'évolution humaine, comme toutes les autres, a été déterminée par les forces de la sélection naturelle. Puisque

l'individu et le comportement social émergent sont aussi exposés à la pression de la sélection que toutes les autres caractéristiques humaines influencées par la génétique, ce n'est guère un pas énorme que d'étendre le principe de Dobzhansky et d'affirmer que *rien dans les affaires humaines – y compris le comportement économique et socio-politique – ne peut se comprendre si ce n'est à la lumière de l'évolution*. Cela ne veut pas dire que d'autres facteurs n'interviennent pas. Je prétends seulement que le tableau est incomplet et ne peut se comprendre que si l'on fait intervenir le facteur de la bio-évolution.

Incontestablement, l'évolution de l'espèce humaine se distingue nettement de celle des autres espèces. Plus important encore, l'évolution de l'espèce humaine est désormais déterminée au moins autant par des facteurs socioculturels (mèmes) que par des facteurs biologiques (gènes). Aujourd'hui tout le monde sait qu'un « gène » est une unité d'information génétique, encodée dans l'ADN, transmise par le parent à sa progéniture et qui interagit avec le milieu pour contribuer à déterminer le phénotype (l'« apparence ») physique et comportemental de l'individu. Mais moins nombreux sont ceux qui connaissent le concept de « mème », introduit pour la première fois en 1976 par le biologiste de l'évolution Richard Dawkins (Dawkins 1976). Un « mème » est une unité d'information culturelle qui, comme un gène, peut se transmettre d'une génération à une autre et qui a un effet sur le « phénotype » de la culture. Un mème peut être une croyance bien enracinée, une hypothèse établie, une valeur particulière, un concept scientifique ou une technique de travail. Les mèmes constituent donc la base de l'héritage culturel. Plus encore, les mèmes se distinguent des gènes en ceci qu'ils peuvent se partager et se répandre rapidement entre les individus appartenant à la même génération ou à la même population.

En fait, les individus acquièrent l'essentiel de leur capital mémétique de façon passive, simplement en vivant dans un milieu culturel donné et dans différents contextes sociaux, dont l'école, les institutions religieuses et le foyer familial. Une fois acquise, cette

« programmation culturelle » exerce une influence considérable, souvent inconsciente, à la fois sur le comportement des individus et des groupes (pour plus de détails, voir plus bas). Bien que la programmation culturelle d'un individu fondée sur le même puisse se modifier, nous verrons que les humains résistent énormément au changement.

La génétique nous indique que, généralement, les gènes n'agissent pas seuls. De nombreuses caractéristiques sous contrôle génétique sont en fait polygénétiques, c'est-à-dire qu'elles sont influencées par plusieurs gènes agissant de concert dans ce que l'on pourrait appeler un « complexe génétique ». Donc, on peut étendre l'analogie et qualifier de « complexe mémétique » tout ensemble cohérent et intégré de mèmes caractérisant une idéologie particulière, un paradigme, une discipline ou une conception du monde.

Le plus important dans le contexte qui nous intéresse, c'est que la théorie du même veut que les mèmes, comme les gènes, varient à l'intérieur des populations et entre les peuples; ils peuvent entrer en compétition, muter, être en contact avec différents milieux biophysiques et socioculturels. En d'autres termes, les mèmes sont soumis à une forme de sélection naturelle et ils évoluent avec le temps. Il s'ensuit que si un même ou un complexe mémétique ne parvient pas à s'adapter dans un environnement donné, il peut être éliminé ou « victime de la sélection ». Donc, bien que l'évolution mémétique soit en théorie plus rapide que la variation génétique, dans certaines situations, elle peut ne pas l'être assez. Dans des circonstances extrêmes, des sociétés entières, paralysées par des complexes mémétiques incapables d'adaptation, se sont effondrées ou disloquées.

### **Prémisse II : L'*homo sapiens* est un chantier.**

Ma seconde prémisse est que l'évolution de l'espèce humaine est inachevée. Nous pouvons, certes, nous penser comme l'apogée de l'évolution terrestre, il reste que l'*homo sapiens* est encore largement en chantier. Nous pouvons avoir une bonne idée de cette humanité

en construction ne serait-ce qu'en prenant l'exemple du cerveau. Le neurologue Paul MacLean a défendu l'idée que le cerveau humain a évolué selon au moins trois phases qui se recourent, auxquelles correspondent autant de sous-composantes anatomiques ayant des fonctions distinctes, la mémoire et l'« intelligence ». MacLean désigne comme suit les trois structures quasiindépendantes du cerveau humain : le cerveau reptilien ou complexe R (le tronc cérébral et le cervelet), le cerveau limbique ou paléomammalien et le cerveau néomammalien ou le néocortex (MacLean 1990).

- Le cerveau reptilien s'occupe des fonctions autonomes associées à la survie du corps physique (c'est-à-dire la circulation et la respiration). Il influe également sur le comportement social instinctif (c'est-à-dire l'appartenance à un territoire, la stature sociale, l'accouplement et la dominance), il met en action le réflexe de combattre ou fuir et contrôle d'autres comportements instinctifs ou rituels principalement conditionnés par les gènes.
- Le cerveau limbique est le siège principal des émotions (par exemple le bonheur, le chagrin, le plaisir, la douleur), de l'identité personnelle et des réflexes comportementaux qui y sont reliés (par exemple le comportement sexuel, le jeu, le lien affectif, les cris d'appel en cas de séparation, le combat, la fuite). Il abrite également nos souvenirs affectifs (chargés d'émotions) et semble être le siège de nos jugements de valeur et de l'intuition éclairée.
- Le néocortex, ou cerveau rationnel, est d'élaboration plus récente mais il occupe plus des deux tiers du volume du cerveau humain. Plus important, il est responsable des plus hautes fonctions cognitives qui distinguent les humains des autres mammifères : c'est le siège de la conscience et le lieu de la pensée abstraite, de la raison et de la logique. Il nous rend en particulier capables de jugement moral et de projection dans le futur. Le néocortex donne le langage, la parole et l'écriture et avec eux, la possibilité même de la civilisation.

Bien que certains critiques considèrent le concept de séparation des principales composantes du cerveau proposé par MacLean comme quelque peu simpliste, les recherches sur les humains et sur

les animaux sont généralement venues appuyer les principaux éléments de cette théorie (Panksepp 1998). De toute façon, quelle que soit la localisation de ses différentes fonctions, un cerveau sain fonctionne généralement comme un tout intégré – ses trois sous-systèmes étant inextricablement reliés, chacun d’entre eux influant en permanence sur les autres (par exemple les émotions stimulent les pensées et les pensées peuvent déclencher une émotion). Le comportement émergent et la personnalité globale de l’individu sont donc un mélange de pensées, d’émotions et d’instincts. Cependant, dans certaines situations, l’un des sous-systèmes du cerveau, avec ses possibilités et ses limites particulières peut assumer le rôle dominant. Chose significative, l’individu peut fort bien ne pas savoir exactement quelle partie de son cerveau se trouve aux commandes.

Ce dernier point est particulièrement important quand il s’agit de (non)durabilité. Les humains pensent qu’ils sont les seuls à être rationnels et conscients d’eux-mêmes. Cependant, puisque le projet des Lumières et la révolution scientifique qui a suivi semblent avoir réussi à donner aux humains la maîtrise du monde physique, la société occidentale en vient à surestimer le pouvoir de l’intelligence consciente et de la raison. Apparemment, nous « vivons » dans la conscience que nous procure le néocortex mais, paradoxalement, nous n’avons pas conscience des influences, déterminantes pour nos comportements individuels et collectifs, qui proviennent des centres cérébraux inférieurs (voir Buchanan 2007). Les situations où la logique et la raison dominent pourraient donc vraiment être assez limitées et leur effet relativement insignifiant dans le contexte très vaste de l’évolution.

Ce que tout cela implique, c’est que l’essentiel du comportement humain, depuis les rapports sociaux quotidiens, de personne à personne, jusqu’aux prises de positions dans le domaine de la politique internationale, est déterminé, en partie, par des processus mentaux inconscients innés et par les agents chimiques

et hormonaux qui y sont rattachés. Plus important encore, dans les situations de conflit ou de pénurie, les prédispositions sociales, politiques, comportementales qui sont à l'œuvre en-deçà de la conscience (c'est-à-dire dans le cerveau limbique et le tronc cérébral reptilien) peuvent très bien l'emporter sur la logique supérieure et la pensée rationnelle quand il s'agit de réagir. Nous savons tous, peut-être même à partir de nos expériences personnelles, que la passion l'emporte sur la raison.

Ce qu'il faut comprendre à partir de là, c'est que l'espèce humaine est en conflit avec elle-même, tiraillée d'un côté par ce que la raison et le jugement moral lui indiquent de faire et, de l'autre, par ce que lui ordonnent l'émotion pure et les bas instincts. Le philosophe italien de la Renaissance Pic de la Mirandole reconnaît cette tension bien qu'il en ignore évidemment les fondements neurologiques :

[...] à l'homme naissant, le Père a donné des semences de toute sorte et les germes de toute espèce de vie. Ceux que chacun aura cultivés se développeront et fructifieront en lui : végétatifs, ils le feront devenir plante ; sensibles, ils feront de lui une bête ; rationnels, ils le hisseront au rang d'être céleste. (Giovanni Picco della Mirandola, *De la dignité de l'Homme*)

Il voyait la faculté de raison exceptionnelle de l'humain comme une voie vers la dévotion et craignait les conséquences de sa perte au profit de pulsions plus primaires. Pourtant dotés de cette capacité exceptionnelle de faire triompher la volonté et la raison sur les passions et les instincts, nous avons, sans Dieu, une certaine propension à obéir à nos démons intérieurs. Le célèbre spécialiste contemporain des neurosciences, Antonio Damasio, qui étudie les mécanismes neurochimiques de ces conflits intérieurs exprime la même idée en ces termes : « Il existe effectivement des "philtres" dans notre corps et dans notre cerveau, capables de nous forcer à exprimer des comportements que l'on ne peut pas toujours arrêter par la force de la volonté » (Damasio 1995, p. 162).

## **Hypothèse de travail : l'espèce humaine est non durable par nature**

Avec ce qui précède en guise de toile de fond, qu'on me permette d'avancer la double formulation de mon hypothèse de départ : *la non-durabilité est une propriété émergente inévitable de l'interaction systémique entre la société techno-industrielle telle qu'on la conçoit actuellement et l'écosphère. Sont impliqués à la fois des facteurs purement innés (génétiques) et des facteurs comportementaux quasiculturels.*

Quelques explications sont nécessaires. Aux fins de notre propos, nous définirons une propriété émergente comme une caractéristique, une qualité ou un phénomène provenant de l'interaction de deux systèmes complexes. Dans le cas qui nous intéresse, ces derniers sont la société techno-industrielle et l'écosphère. Je soutiens donc que les différents symptômes de non-durabilité, depuis la faillite des pêcheries jusqu'aux changements climatiques attribuables à l'activité humaine, apparaissent parce que la structure et le comportement des écosystèmes naturels sont fondamentalement incompatibles avec la structure et le comportement de l'entreprise humaine. Le comportement de l'écosystème est complètement déterminé par les lois de la physique, de la chimie et de la biologie et, ultimement, par les lois de la thermodynamique. L'entreprise humaine est soumise à ces mêmes lois, mais sa réalité est aujourd'hui considérablement influencée par différents mêmes techniques et conceptuels socialement construits. Les problèmes apparaissent quand, par exemple, les effets des innovations techno-culturelles brouillent les processus naturels qui en définitive assurent l'intégration de l'ensemble. (Par exemple, les techniques de pêche et les stratégies des pêcheurs dépassent maintenant largement les mécanismes de fuite et les capacités de reproduction des stocks de poissons.)

### *Les facteurs biologiques*

Quels sont les conditionnements génétiques qui nous poussent vers le précipice ? Les facteurs génétiques suspects sont les instincts

de base de la survie et de la reproduction que les humains ont en commun avec toutes les autres espèces. De nombreuses expériences effectuées sur des organismes vivants, allant de bactéries cultivées dans des boîtes de Petri à des rennes réimplantés sur des îles désertes, révèlent certaines propriétés universelles de la vie : *à moins qu'elles ne soient limitées par des réactions négatives, ou jusqu'à ce qu'elles le soient, toutes les espèces se développent pour occuper tous les habitats accessibles et utiliser toutes les ressources disponibles*. De plus, dans la lutte pour l'habitat et les ressources, l'évolution favorise les individus qui ont tendance à satisfaire leurs besoins égoïstes à court terme, par la compétition ou la coopération, malgré les conséquences négatives possibles qui les attendent — ce qui revient à dire que l'évolution darwinienne par sélection naturelle a débouché sur une certaine tendance à ne pas tenir compte de l'avenir. Comme l'affirme mon collègue et ami Ronald Brooks, l'éventualité d'une destruction de l'environnement « n'est pas seulement un trait culturel, ni même un trait propre à l'espèce [humaine], mais une caractéristique de toute espèce ayant évolué selon les lois de la sélection naturelle de Darwin » (Brooks 2001, p. 72).

Bien sûr, l'*homo sapiens* a toujours dû lutter avec les autres espèces consommatrices pour la nourriture et d'autres ressources et, sans aucun doute possible, les humains l'ont emporté. Il faut dire en particulier que l'écriture et la technique – deux ensembles spécifiques de complexes mémétiques – nous donnent un sérieux coup de pouce dans la lutte darwinienne. Résultat : l'*homo sapiens* possède l'habitat le plus étendu de toutes les espèces écologiquement comparables. Il n'existe pas la moindre parcelle de terre habitable d'une certaine dimension qui n'ait été revendiquée ou occupée. Peut-on imaginer sérieusement que devant la découverte d'un nouveau continent riche en ressources nous puissions nous dire collectivement : « Bon, nous avons saccagé tout le reste, laissons cet endroit dans sa virginité originelle » ? Prenons l'exemple de la réaction officielle universelle devant la disparition des glaces de mer de l'Arctique. Les gouvernements

tirent-ils la sonnette d'alarme, redoublent-ils d'efforts pour négocier des traités et tenter d'atténuer les changements climatiques, adoptent-ils d'autres moyens de protection de l'écosystème de l'Arctique? Absolument pas! Le Canada et les autres pays circumpolaires se bousculent, dans leur frénésie à établir ou à renforcer leurs prérogatives sur le capital de ressources qui se trouvent dans les fonds marins maintenant accessibles, convoitant ainsi encore plus de pétrole et de gaz naturel, deux ressources qui, justement, sont à l'origine du problème (Gamble 2009).

En fait, c'est là la réaction typique des humains devant tout ce qu'ils considèrent comme des ressources. Une étude récente démontre qu'en termes de consommation d'énergie (et donc en termes d'émissions de dioxyde de carbone), de consommation de biomasse et d'autres indicateurs significatifs sur le plan écologique, les exigences de l'espèce humaine éclipsent celles d'espèces comparables par deux ordres de grandeur (Fowler et Hobbs 2003). En cumulant savoir et technologie, l'*homo sapiens* est devenu, directement ou indirectement, le principal macro-consommateur de tous les grands écosystèmes terrestres et des écosystèmes marins accessibles sur la planète<sup>3</sup>. Tout ceci voulant dire que l'humain pourrait bien être le vertébré prédateur et herbivore le plus voracement victorieux qui ait jamais foulé le sol de la terre. Dans cette perspective, nous pouvons interpréter la non-durabilité comme la manifestation la plus récente et vraisemblablement finale de la supériorité compétitive de l'espèce humaine.

Son extraordinaire succès matériel en fait l'archétype d'une idée qu'Alfred Lotka formule pour la première fois en 1922 et que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de principe du maximum de puissance: les systèmes qui l'emportent dans la lutte pour la vie (c'est-à-dire les individus, les espèces et les écosystèmes qui sont victorieux)

3. C'est ironique, puisque l'on croit généralement que l'activité humaine se démarque et ne dépend plus de la nature.

sont ceux qui évoluent d'une façon qui maximise leur utilisation de l'énergie et des ressources matérielles disponibles (Lotka 1922). Le premier grand saut de l'espèce vers sa capacité de profiter de l'énergie de la nature, c'est l'adoption de l'agriculture, il y a dix mille ans. Cette capacité rend possible la sédentarisation et la civilisation à grande échelle. Cependant, plus que tout autre facteur, c'est notre capacité d'exploiter les carburants fossiles qui explique l'expansion fulgurante de l'activité humaine à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, le monde moderne, c'est le pétrole.

On se trouve cependant devant un problème complexe<sup>4</sup>. Premièrement, malgré l'abondance matérielle que l'on connaît aujourd'hui, le besoin de compétition des individus et leur tendance à accumuler restent insatisfaits. Les humains modernes n'ont pas d'interrupteur inné qui se déclenche quand ils arrivent à satiété (ce qui d'ailleurs fonde le raisonnement des économistes quand ils caricaturent l'*homo oeconomicus* comme un agent de maximisation de l'utilité égoïste, aux priorités bien établies et aux exigences matérielles insatiables). Deuxièmement, la capacité technologique de l'humanité d'exploiter la nature dépasse désormais la capacité de la nature de se reproduire. Les conséquences combinées de ces forces hantent l'histoire malheureuse de ce que l'on appelle la gestion des ressources, et en particulier des ressources communes : « Il y a certes des variations dans le détail, mais en fait il y a aussi une constante dans l'histoire de l'exploitation des ressources : celles-ci sont inmanquablement surexploitées, souvent au point qu'elles s'épuisent ou qu'elles disparaissent » (Ludwig, Walters et Hilborn 1993, p. 17). L'épuisement du stock de morues dans l'Atlantique Nord, qui a longtemps été le secteur de pêche le plus important au monde, est un exemple local très frappant à cet égard.

4. Il y a cependant un autre problème sur lequel je ne m'étendrai pas ici, celui du pic pétrolier : le moment où l'extraction du pétrole va se stabiliser et amorcer une chute inexorable.

*Un facteur de renforcement culturel :  
le mythe de la croissance perpétuelle*

À elles seules ces données de base de l'écologie humaine suffisent à expliquer comment même les chasseurs-cueilleurs primitifs ont souvent causé des changements définitifs dans les écosystèmes, y compris l'extinction de nombreux grands mammifères et oiseaux (en particulier parmi les oiseaux coureurs). Il est certain également que les tendances expansionnistes de l'homme, combinées avec certaines techniques comme la navigation à voile, suffirent à lancer l'Europe sur la voie du « pillage du monde » qui était bien amorcé vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle (Ponting 1991). Mais la crise contemporaine de la durabilité, la dégradation planétaire qui met en péril l'avenir de l'humanité elle-même, est un produit de l'ère industrielle. C'est au cours de cette période qu'apparaissent certains facteurs culturels qui, grâce à une technique plus développée que jamais auparavant, vont renforcer la tendance naturelle de l'humanité à l'expansionnisme. En particulier, la culture industrielle véhicule un objectif unificateur et universel, voulant que la croissance économique soit devenue la principale raison d'être des gouvernements nationaux à l'échelle de la planète.

Ici, en fait, entre en jeu un deuxième niveau de l'interaction entre nature et culture. Les humains sont par nature des conteurs d'histoires, des bâtisseurs de mythes. Il n'y a pas de société qui tienne sans mythes et sans légendes, sans grands récits culturels. En fait, la construction sociale de la réalité (ou mieux, la construction sociale des perceptions) sous la forme d'histoires, de mythes, d'idéologies et de paradigmes est une propriété universelle des sociétés humaines qui joue un rôle essentiel dans toutes les cultures, y compris dans la nôtre (Grant 1998). Il est important de comprendre que bien que la tendance à fabriquer des mythes soit un vaisseau lancé à la mer par nos gènes, ce que nous choisissons d'y charger (dans le cas qui nous intéresse, l'idée de la croissance perpétuelle) est déterminé par

le contexte social et culturel. Si l'esprit moderne a du mal à accepter cette notion, ce n'est pas seulement parce que nous préférons nous considérer comme une culture essentiellement fondée sur la science. La grande majorité des gens « éduqués » a appris à assimiler les mythes au mensonge, à la superstition et aux croyances mystiques des peuples « primitifs »<sup>5</sup>. Mais il s'agit là d'une conception du mythe particulièrement stérile et condescendante. Prenons plutôt la description des mythes de Colin Grant : « non pas visions erronées mais visions globales qui donnent forme et direction à la vie » (Grant 1998, p. 1).

Dans cet esprit, je fais l'hypothèse que le monde entier aujourd'hui se retrouve uni dans une grande vision mythique de son développement et de la diminution de la pauvreté. Cette idée est à la fois centrée sur une expansion économique sans limites et alimentée par l'ouverture des marchés et une plus grande libéralisation du commerce. Ce mythe est né de l'idée qu'une augmentation perpétuelle de leurs revenus assure le bien-être des humains. Dans toute l'histoire, il n'est d'autre discours culturel qui ait autant donné « forme et direction » aux vies d'autant d'individus (Rees 2002).

L'éthique de la croissance perpétuelle qui continue de gagner du terrain dans le monde en développement a vraiment triomphé en très peu de temps. On peut dire qu'environ huit ou dix générations ont fait l'expérience d'une croissance économique ou de changements techniques tels qu'on puisse les remarquer au cours d'une vie – 99,5 % de l'histoire humaine est une histoire de non-croissance. La croissance économique perpétuelle n'est effective, en tant que construction mémétique influente, que depuis *deux* générations.

5. Il faut tempérer cette perception à la lumière du fait que la plupart des tensions politiques et internationales (c'est-à-dire intertribales) du monde moderne sont fondées sur des mythes : depuis l'influence encombrante du fondamentalisme chrétien sur le gouvernement américain, jusqu'à l'interminable conflit israélo-palestinien au Moyen-Orient.

Avant 1950, on ne s'intéressait pratiquement pas à la croissance économique en tant qu'objectif politique, où que ce soit dans le monde. Cependant, vers la fin de la même décennie, la croissance économique grimpe en tête de liste des « objectifs politiques suprêmes et primordiaux » dans de nombreux pays. Depuis « on en est arrivé à considérer que la croissance économique plus rapide pouvait prévenir tous les grands maux qui affectent les économies occidentales, ou agir comme une panacée » (Arndt 1978, cité dans Victor 2008, p. 13). Ce qu'il est important de remarquer ici, c'est que tout comme les gènes mal adaptés, les mêmes mal considérés, quel que soit leur succès à court terme, peuvent en fin de compte être éliminés par la sélection si le « milieu » change.

En fait, pour la durabilité, ce qui pose problème, c'est que le mythe de la croissance perpétuelle ne connaît pas de limites écologiques. Les modèles qui dominent l'économie dans le monde universitaire ne font aucune référence fonctionnelle aux écosystèmes. Les dommages collatéraux subis par l'environnement ne sont considérés que comme de banales externalités négatives qui peuvent se corriger par des dédommagements : les taxes à la pollution ou les impôts, par exemple. Épuisement des ressources ? Aucune importance – on peut pallier aux pénuries locales par le commerce et, si le problème se généralise, on joue la carte de la technologie – le mythe de l'expansion veut que le génie humain soit capable de trouver des substituts à toutes les ressources qui viendraient à manquer. Feu Julian Simon, professeur de gestion, formule le mantra technique en ces termes :

La technique permet désormais de produire des quantités pratiquement inépuisables de toutes les substances produites par la nature [...] Nous avons entre les mains aujourd'hui – ou plus exactement dans nos bibliothèques – les techniques permettant de nourrir, de vêtir et de fournir de l'énergie à une population qui ne cesse de croître pour les sept milliards d'années qui viennent [...]. (Simon 1995)

Cette affirmation a reçu tant de contre-preuves arithmétiques que seule une crédulité maladive pourrait la faire prendre au sérieux<sup>6</sup>, mais elle illustre la thèse que Simon a passé toute sa vie d'homme d'affaires et d'universitaire à défendre : il n'y a aucune raison sérieuse de s'inquiéter de dégradation écologique ou de pénurie. En fait, les partisans de la croissance considèrent que les environnementalistes et autres esprits chagrins ont une dangereuse propension à freiner la recherche mondiale du progrès fondé sur la croissance.

Il va presque de soi que le capitalisme industriel alimente la croissance perpétuelle dont il se nourrit – la production et la consommation capitalistes carburent en effet à l'accumulation matérielle vers laquelle, en même temps, elles tendent. Cette soif insatiable de main-d'œuvre et de ressources à bon marché a poussé le capital à s'associer de plus en plus étroitement au pouvoir politique et militaire dont il a besoin pour appuyer son expansion à l'échelle de la planète (ce qui correspond précisément à une mise en garde du président américain Eisenhower). L'histoire des conflits depuis la Seconde Guerre mondiale (en particulier le bilan de la défunte administration Bush) illustre comment la configuration du pouvoir réagit à la moindre tentative de lui résister.

Enfin, on doit signaler le rôle généralement inconscient joué dans tout cela par le citoyen moyen. Il faut des gens pour acheter la prodigieuse production capitaliste. C'est ainsi que, dans les années 1950, le capital privé, désireux de fourguer les produits sortis de ses usines, s'est mis à repenser ce qui allait devenir l'industrie

6. En fait, devant les critiques qui lui furent adressées Simon s'empessa de corriger à 7 millions d'années, ce qui ne représente guère qu'une correction de trois ordres de grandeur. Toutefois, si l'on part des 5,7 milliards de personnes vivantes en 1995, en considérant une simple augmentation de 1%, la population de la terre, serait de  $2,3^{30410}$  dans sept millions d'années « seulement ». Il s'agit là d'un nombre d'une grandeur inimaginable, quelque chose comme « trente mille ordres de grandeur de plus que le nombre estimé d'atomes de l'univers connu ! »

multimilliardaire de la publicité. La construction sociale de la réalité a alors pris la forme d'une entreprise commerciale vouée à transformer en consommateurs ceux qui étaient jusque-là des citoyens conscients d'eux-mêmes. (On y parvient d'ailleurs en jouant sur les insécurités naturelles des individus, sur leurs instincts de compétition, leur envie, leurs inquiétudes quant à leur statut social, etc., soit un amalgame d'émotions et d'instincts logés dans le mésencéphale et le complexe reptilien.) Le capital privé a littéralement inventé notre société de gaspillage pour servir ses propres intérêts. Voici comment le spécialiste du marketing Victor Lebow décrivait cette mission dans les années 1950 (Lebow, 1955) :

Notre énorme économie productive [...] exige que nous fassions de la consommation un style de vie, que nous érigeons l'achat et l'emploi de marchandises au rang de rituels et que nous cherchions notre satisfaction spirituelle et celle de notre ego dans la consommation [...] Nous devons consommer des choses, les brûler, les user jusqu'à la corde, les remplacer et les jeter à un rythme de plus en plus élevé<sup>7</sup>.

On ne s'étonnera pas que le théologien Colin Grant qualifie le sous-mythe du consommateur de phénomène transcendantal : « il s'agit de quelque chose de spirituel. Jamais dans toute l'histoire de l'humanité est-on allé aussi loin pour conférer une signification spirituelle à la consommation matérielle » (Grant 1998). Ce qui met en relief un obstacle important dans le progrès vers la durabilité écologique : le fait que la génération actuelle, à son insu peut-être, a été socialement construite comme une génération de méga-consommateurs qui achètent par réflexe, sans se soucier des conséquences à long terme pour la santé ou la planète.

7. Cité dans Lester Brown, *Hoe is de Wereld eraan toe? (Où en est le monde)*, Worldwatch Institute Europe, Berlaar, 1991, p. 213. ([http://www.marx.be/FR/cgi/emall.php?action=get\\_doc&id=49&doc=20](http://www.marx.be/FR/cgi/emall.php?action=get_doc&id=49&doc=20))

## **Analyser le mythe du développement fondé sur la croissance**

J'ai émis l'idée que le monde moderne vit sous l'emprise d'un mythe du développement mondial fondé sur une croissance économique perpétuelle. Ce mythe fait correspondre le bien-être des gens avec l'augmentation constante de leurs revenus (et donc avec leur capacité de consommer). Dans cette logique, plus on est riche sur le plan monétaire et plus on a les moyens de protéger l'environnement ; plus l'économie mondiale est intégrée, plus il est possible d'augmenter la production économique brute en profitant de l'efficacité liée à la spécialisation et au commerce. Mieux encore, disent les adeptes de la croissance, dans le contexte actuel, l'expansion économique est essentielle si on veut faire reculer la pauvreté extrême qui fait le quotidien d'au moins le tiers de l'humanité.

À la lumière de ces hypothèses et de ces objectifs, on peut se demander où nous en sommes : que nous révèle le bilan concret du demi-siècle qui vient de s'écouler, non seulement sur les mérites du mythe lui-même mais aussi sur le fait que la (non)durabilité soit reliée à la nature même de l'humain ?

- D'abord, nous savons que ce modèle de développement dicté par la croissance sape les bases biophysiques même de notre existence – et le problème ne se limite pas aux changements climatiques. Les océans s'acidifient sous l'effet de l'activité humaine ; les déserts s'élargissent ; les forêts tropicales disparaissent ; la biodiversité décline ; les stocks de poisson s'épuisent ; l'érosion fragilise les sols ; les nappes aquifères diminuent ; les eaux de surface sont polluées au-delà de toutes les normes acceptables, etc. Le système climatique et les principaux écosystèmes atteindront bientôt un seuil critique au-delà duquel ils pourraient bien basculer dans de nouveaux états d'équilibre dont rien ne dit qu'ils seront compatibles avec les besoins économiques ou écologiques des êtres humains. À l'échelle temporelle de la vie humaine, de tels changements peuvent effectivement être irréversibles. Encore une fois, il suffit de rappeler l'épuisement des stocks de morue du

Nord du Canada, l'exemple-type de l'effondrement d'un système. Visiblement, ces tendances ne font que nous détourner d'un objectif de bien-être à long terme.

- Nous savons que les consommateurs jouissant de revenus élevés sont à l'origine des plus grands problèmes écologiques du globe (les changements climatiques). L'empreinte écologique des nantis est au moins vingt fois plus importante que celle des plus démunis. Les 20 % de personnes les plus fortunées consomment l'essentiel des ressources économiques et écologiques de la planète (voir plus bas). En clair, la croissance des revenus élevés n'offre aucune garantie quant à la protection de l'environnement.
- Nous savons que si la croissance économique a permis à des millions de personnes d'échapper à la pauvreté, le nombre absolu de pauvres n'a jamais été aussi élevé. Surtout dans les régions les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, 1,2 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards n'ont pas d'installations sanitaires et d'égouts. Près d'un milliard de personnes vivent avec moins de 1 dollar par jour et la plupart souffrent de malnutrition. Environ 2,6 milliards de personnes, soit 40 % de la population mondiale, vivent dans la pauvreté avec un revenu de moins de 2 dollars par jour; elles souffrent aussi de malnutrition. La pauvreté tue plus de 26 000 enfants par jour (à cause de la contamination de l'eau, de la faim ou de maladies évitables) (Shah 2008 et Banque mondiale 2008). Ces milliards de personnes, les bénéficiaires présumés de la croissance mondiale, profiteraient considérablement de la plus petite augmentation de leur revenu mais, en ce qui les concerne, les progrès sont très lents.

En revanche :

- Nous savons que la partie la plus importante de la croissance nationale et mondiale des revenus est accaparée par ceux qui en ont le moins besoin, les groupes à revenu élevé. En 2006, les pays les plus riches de la planète, avec un milliard d'habitants – 15 % de la population mondiale – détenaient 76 % de la production mondiale brute (36,6 billions \$ sur 48,2 billions \$). Les 20 % les plus riches de la population du globe disposent de 76,6 % du revenu mondial; les 20 % les plus pauvres subsistent avec 1,5 % de ce revenu (Shah 2008 et PNUD 2007).

- Nous savons que si les revenus des riches continuaient à augmenter, cela entraînerait un gaspillage effréné des ressources mondiales, pratiquement sans contrepartie positive. Au-delà d'un certain seuil de développement, atteint depuis longtemps dans les pays riches, il n'existe aucune corrélation significative entre divers indicateurs objectifs de santé (longévité, mortalité infantile, survie postopératoire, etc.) et l'augmentation des revenus (Siegel 2006 et Victor 2008). Il en va de même pour les indicateurs subjectifs, comme les mesures du bien-être « ressenti » (ainsi, pour les États-Unis, Robert Lane décrit « la tendance étrange, en apparence contradictoire [...] voulant que l'indice de bien-être ressenti diminue lorsque le revenu réel augmente » [Lane 2000]).
- Quoi qu'il en soit, nous savons que l'écart de revenu, à l'intérieur des pays et entre eux, s'accroît. En 1960, le revenu des 20 % de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches représentait 30 fois le revenu des 20 % les plus pauvres ; en 1997, ce rapport atteignait 74. L'Américain moyen, qui était 38 fois plus riche que le Tanzanien moyen en 1990, l'était 61 fois plus en 2005. (En 2005, le ménage africain moyen consommait 25 fois moins qu'il ne le faisait 25 ans plus tôt [PNUD 2005].) Comme nous l'avons observé, les mieux nantis s'approprient la part la plus importante de la croissance du revenu national. En conséquence, en 2000, les 5 % les plus riches de la population des États-Unis détenaient 60 % de la richesse nationale. Ce qui signifie que ces premiers 5 % possédaient davantage de richesses que les autres 95 % réunis. (Les États-Unis présentent maintenant l'écart de revenu le plus important de tous les pays à revenus élevés.)
- Nous savons aussi – et c'est là l'ironie de la chose – que les disparités de revenus sont l'une des causes principales de la dégradation de l'état de santé de la population et de l'augmentation de l'agitation sociale, autant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Les pays qui connaissent des inégalités grandissantes et des divisions sociales de plus en plus profondes « présentent des taux sensiblement plus élevés de décès associés à l'alcool, d'homicides, de crimes, de violence et probablement de toxicomanie » (Wilkinson 1996). Pourtant, au plan national comme au plan mondial, nous continuons à défendre activement des politiques économiques

qui, systématiquement, creusent les inégalités. Plus de 80 % de la population mondiale vit dans des pays où les écarts entre les revenus sont à la hausse, ce qui inclut le Canada et les États-Unis (PNUD 2007).

Il semble qu'au cours des dernières décennies, la planète entière ait pour ainsi dire adhéré à un modèle de croissance économique qui, contrairement à ses prémisses implicites et à ses buts avoués, est en train de détruire les écosystèmes, de saper les systèmes de survie, d'abandonner ceux qui souffrent d'une pauvreté chronique, d'enrichir ceux qui sont déjà bien nantis sans améliorer le bien-être général et de creuser les inégalités partout, avec les conséquences déplorables que l'on sait pour la santé de la population et la stabilité sociale. Il est difficile de considérer tout cela comme une franche réussite. L'économiste écologiste Herman Daly l'a souvent affirmé : nous sommes sans doute entrés dans une période de croissance non rentable, avec des coûts (la plupart du temps non comptabilisés) qui dépassent les bénéfiques. Mais la réponse universelle à ces échecs – et, plus récemment, à l'effondrement du système financier mondial – est de nourrir le feu (maintenant quelque peu refroidi). Alors que l'occasion se présentait de créer une nouvelle économie potentiellement viable, les gouvernements partout dans le monde ont tenté de ressusciter l'ancien système – ils ont renfloué financiers corrompus et banques en faillite, sauvé une industrie automobile terriblement mal gérée, diminué les taux d'intérêt, préparé des plans de relance et fait tout en leur pouvoir pour raviver la flamme de la croissance nationale et mondiale.

Sans oublier, bien sûr, cet automate programmé qu'est l'humble consommateur. Les gouvernements baissent les impôts pour inciter les gens à reprendre avec enthousiasme le rôle qu'on leur a assigné dans l'économie capitaliste (et, pris de court, la plupart des « bénéficiaires » applaudissent, apparemment inconscients du fait que cela suppose de réduire les services publics dont ils pourraient

éventuellement avoir besoin). Les médias sont d'accord, ils ne se privent pas pour le faire savoir. Dans un récent éditorial, le *Globe & Mail* reprochait aux Canadiens leur trop grand sens de l'économie et leur prudence, jugés mal venus même en ces temps incertains. L'épargne étouffe la croissance, dit-on. Pour le bien de tous, suppliait le *Globe & Mail*, « dépensez avec sagesse mais, de grâce ! dépensez » (*Globe & Mail* 2009).

Il y aurait de quoi rendre un observateur étranger plutôt perplexe. Pouvons-nous vraiment prétendre être une société fondée sur la science ? Il n'y a pourtant rien de très intelligent à toujours refaire les mêmes gestes inutiles. N'est-ce pas Einstein qui disait non sans ironie : « la folie, c'est de se comporter toujours de la même manière et de s'attendre à ce que les résultats changent » ?

Mais voilà – l'intelligence et la raison ne sont pas les principaux déterminants du comportement social humain. Ce qui « donne forme et direction à la vie », c'est un mélange d'instinct brut, d'émotion et de croyances familières socialement construites, et non pas la logique et la raison. Nous tenons à nos mythes et ignorons les faits ; contre les vicissitudes de la réalité, rien de mieux que la protection psychologique de nos illusions collectives. Le critique social et environnementaliste bien connu Derrick Jensen exprime avec justesse cette idée quand il écrit :

Pour continuer à jouir de notre mode de vie, il faut [...] nous mentir les uns aux autres, et surtout nous mentir à nous-mêmes [...] [les mensonges] sont nécessaires car, sans eux, bien des actes déplorables seraient impossibles. (Jensen 2000)

### **Intelligence, aveuglement et durabilité**

Les humains des temps modernes ne sont peut-être pas fous, mais on peut certainement affirmer qu'ils sont vraiment désorientés. J'ai expliqué plus tôt que l'*homo sapiens* est une espèce paradoxale, « tirillée d'un côté par ce que la raison et le jugement moral lui

indiquent de faire et, de l'autre, par ce que lui ordonnent l'émotion pure et les bas instincts ». J'aimerais maintenant revenir là-dessus.

En 1955, au moment où la croissance économique prenait de plus en plus d'importance dans les programmes politiques, le philosophe allemand Martin Heidegger déplorait que « l'homme d'aujourd'hui soit *en fuite devant la pensée* » (Heidegger 2003, p. 88). Heidegger ne fait pas allusion à une pensée par objectifs, à court terme, calculatrice, comme celle qui est le moteur de l'économie, fait avancer la technologie et multiplie les gadgets électroniques. Il se désole de voir les gens abandonner la pensée *méditative*, cette forme d'activité intellectuelle proprement humaine qui considère « la signification régnant sur toute chose qui est » (Heidegger 2003, p. 89). La pensée méditative exige concentration, détermination farouche et conscience pour explorer à fond la réalité du présent. C'est le type de pensée qui manque dans ce tourbillon qu'est la vie moderne. Heidegger affirme que nous, les modernes, nous avons « laissé en jachère » l'une des capacités humaines les plus importantes et les plus singulières. Nous nous sommes laissés porter par la vague techno-matérielle, suivant nos caprices sans réfléchir, comme des moutons, esclaves de toutes les mythologies qui sont dans l'air du temps.

Pic de la Mirandole, notre ami philosophe de la Renaissance, avait le même type d'inquiétude qu'Heidegger plus de cinq siècles avant lui (les comportements inconscients des êtres humains sont relativement constants). Nous sommes peut-être en train de vivre ce que Pic de la Mirandole considérait comme le pire des cauchemars. Rappelons qu'il avait pressenti intuitivement le rôle du cortex cérébral dans l'évolution – la pensée contemplative étant pour lui un don de Dieu grâce auquel l'homme peut s'élever au-dessus de la bête. Mais Pic de la Mirandole craignait de voir ses contemporains dénigrer la philosophie et se désolait de constater que « les causes des choses, les voies de la nature, la raison de l'univers, [...] toute cette activité philosophique conduit au mépris et aux outrages, plutôt qu'aux honneurs et à la gloire ». Il lui était douloureux de reconnaître

que, dans la société, « on en est désormais venu à n'estimer sages que les mercenaires de la sagesse ». Il écrit : « si vous voyez un homme qui, la vue troublée par les vaines fantasmagories de son imagination, comme par Calypso, et séduit par un charme sournois, est l'esclave de ses sens, c'est une bête que vous avez sous les yeux et non un homme » (Pic de la Mirandole 1486).

On ne saurait mieux dire. En acceptant de « mettre en jachère » notre aptitude à réfléchir consciemment, nous laissons le champ libre à des prédispositions relativement violentes, formées en-deçà de la conscience, dans le système limbique et le tronc cérébral, qui finissent par dominer nos actions. L'intérêt personnel, l'appât du gain, le sens de l'accumulation et de l'exclusion par la compétition – voilà les principaux moteurs, fièrement affichés, de l'expansion du capitalisme industriel à travers le monde au cours des dernières décennies.

En revanche, agir intelligemment, c'est-à-dire prendre acte de la réalité scientifique des changements à l'échelle planétaire et exercer notre jugement moral, supposerait que les pays riches reconnaissent qu'il est maintenant dans leur intérêt à long terme non seulement de renoncer à l'idée de la croissance matérielle perpétuelle mais également d'entreprendre le ralentissement planifié de leurs économies. Sur une planète aux dimensions limitées et déjà en situation de dépassement, il s'agit là de la seule solution permettant la croissance dont les pays en développement ont tant besoin (Rees 2008, Victor 2008). Les scientifiques ont déjà établi que, pour éviter des changements climatiques qui pourraient se révéler catastrophiques, il fallait réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sur la planète de 80-90 % d'ici le milieu du siècle, en commençant pratiquement tout de suite (s'il n'est pas déjà trop tard). De la même manière, nos recherches sur l'empreinte écologique montrent que, dans un monde durable et équitable, les Nord-Américains devraient réduire leur empreinte écologique de 80 %, passant de neuf hectares par habitant à un partage écoéquitable d'environ deux hectares (Rees 2006, FMN 2008).

Tout cela peut sembler utopique mais les analyses indiquent qu'il est technologiquement possible aujourd'hui de réduire de 75 % notre consommation d'énergie et de certaines autres ressources (Weizsäcker *et al.* 1997) tout en améliorant la qualité de vie dans les pays industrialisés et en accroissant le bien-être général dans les pays en développement. N'oublions pas non plus qu'en moyenne les habitants des pays riches étaient en fait plus heureux autrefois, avec la moitié ou moins du revenu moyen actuel par habitant.

Pourtant, nous n'agissons pas, même pas pour nous sauver. On entend rarement parler de « ralentissement » ; cela n'intéresse personne. Notre bateau fonce droit sur les récifs, piloté par une élite de privilégiés cramponnés au *statu quo*. Le citoyen moyen s'accroche au mythe de l'expansion comme à un canot de sauvetage, dans le plus grand déni de la réalité actuelle. Tout se passe comme si on était prêt à sacrifier certains avantages à long terme, hypothétiques, certes, mais qui pourraient être importants, (c'est-à-dire la survie de notre culture) pour s'éviter l'inconvénient mineur et immédiat d'avoir à ajuster nos modes de vie. La catastrophe a beau être de plus en plus probable, la tendance naturelle des humains à ne pas tenir compte de l'avenir reste intacte. Et bien sûr on rejette ceux qui analysent le problème dans toute son ampleur. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un psychologue, Gustave Le Bon, a fort bien décrit ce syndrome dans un livre sur le fonctionnement de « la psychologie des foules » :

Les foules n'ont jamais eu soif de vérités. Devant les évidences qui leur déplaisent, elles se détournent, préférant déifier l'erreur, si l'erreur les séduit. Qui sait les illusionner est aisément leur maître ; qui tente de les désillusionner est toujours leur victime. (Gustave Le Bon 1896)

Les réflexions de Le Bon ne sont pas à classer au rayon des curiosités. Le sort des nations peut se jouer sur des blocages cognitifs et sur l'inertie qui en résulte. Dans son ouvrage classique publié en 1985, *La marche folle de l'histoire*, la grande historienne américaine Barbara Tuchman décrit comment, au cours des millénaires, certaines sociétés

ont subi les effets tragiques de cet aveuglement. Selon Tuchman, la folie politique ou « la stupidité » « joue un rôle extrêmement important dans la méthode de gouvernement. [Elle] consiste à analyser une situation avec des notions préconçues et immuables [c'est-à-dire des idéologies], sans tenir le moindre compte de tout ce qui vient les contredire ou les réfuter. Ce qui revient à agir conformément à ses désirs, sans vouloir se laisser détourner par les faits » (Tuchman 1985, p. 12).

Pour ceux qui auraient encore des doutes concernant le pouvoir des croyances bien ancrées sur le débat rationnel, des recherches récentes en sciences cognitives ont révélé l'existence d'un mécanisme physiologique. Au stade précoce du développement et de la maturation, les expériences sociales, culturelles et sensibles s'inscrivent en fait comme une « image » dans les structures du cerveau et les circuits synaptiques de l'individu. Une fois fixées, ces structures neuronales déterminent les expériences et perceptions ultérieures de la personne. Les individus ont tendance à rechercher les expériences qui renforcent leurs circuits neuronaux préétablis et à choisir dans leur environnement les informations qui correspondent à ces structures. En revanche, « devant des informations qui contredisent leurs structures internes, ils nient, discréditent, réinterprètent ou oublient » (Wexler 2006, p. 180).

Ce problème est peut-être aggravé chez les dirigeants politiques puisque, chez eux, intervient un autre mécanisme. Quand les gens sentent que leur statut, leur sécurité ou leur survie sont menacés, certaines tendances innées du comportement, qui naissent dans un en-deçà de la conscience – dans le système limbique et le tronc cérébral – tendent à l'emporter sur des réactions de défense plus rationnelles. Les politiciens sont donc non seulement psychologiquement branchés sur leurs idéologies, mais ils sont aussi particulièrement esclaves de certains instincts de survie enfouis dans le tronc cérébral, en particulier le besoin profond de conserver leurs biens matériels, leur prestige et leur pouvoir politique. C'est ainsi que, dans l'histoire

de l'humanité, les passions violentes et les instincts l'ont si souvent emporté sur le don divin de la raison (Morrison 1999).

Si l'on revient au problème de la durabilité, un autre facteur vient encore compliquer la situation. La mondialisation, qui est au service de la logique expansionniste, a conduit à un tel enchevêtrement d'intérêts et de nations que les individus et les pays qui comprennent la crise écologique ne peuvent pas se tirer d'affaire même s'ils en ont l'intention. Dans un monde interconnecté de part en part, la durabilité est un enjeu collectif qui appelle des solutions collectives. Les pays qui voudraient rationaliser unilatéralement leur économie devraient se retirer de divers traités et accords internationaux (sur le commerce, par exemple) et seraient jugés comme des parias ou des renégats. À moins que beaucoup d'autres les suivent, ils se retrouveraient fort désavantagés à court terme, sans perspective de bénéfices dans l'avenir – ils sombreraient avec le navire. Machiavel, le contemporain le plus cynique de Pic de la Mirandole, l'avait très bien compris :

Il y a si loin de la manière dont on vit à celle dont on devrait vivre, qu'en n'étudiant que cette dernière on apprend plutôt à se ruiner qu'à se conserver ; et celui qui veut en tout et partout se montrer homme de bien ne peut manquer de périr au milieu de tant de méchants. (Machiavel 1962, p. 62)

### **Conclusions : s'attaquer à la réalité**

Je tiens à ce que l'on comprenne toute la signification de ce que je propose ici. La non-durabilité actuelle de notre planète a été créée par l'*homo sapiens*, par son évolution même, par l'incroyable réussite de sa lutte pour l'existence. Cependant, ces traits génétiques qui ont assuré la survie et la suprématie des peuples primitifs – en donnant par exemple priorité à l'intérêt personnel à court terme, en faisant abstraction de l'avenir, en croyant aux mythes tribaux, etc. – ne sont pas adaptés au monde moderne et aux conditions totalement nouvelles créées par les succès mêmes de l'espèce humaine. Pire encore,

les traits de comportement dont nous avons hérité et qui nous désavantagent maintenant sont renforcés par des mêmes culturels – par exemple le mythe de la croissance perpétuelle – qui, dès le départ, n'étaient pas adaptés. Le problème étant que, dans une écosphère en état de choc, les mauvais gènes et les mauvais mêmes peuvent très bien être sélectionnés. La société humaine moderne est non durable par nature.

Cette thèse ne relève pas complètement de la spéculation. Diverses cultures anciennes, grandes ou petites, ont d'abord prospéré pour ensuite décliner en succombant à leurs vieux démons. Selon l'anthropologue Joseph Tainter, « le plus intrigant peut-être dans l'évolution des sociétés humaines, c'est la régularité avec laquelle un processus de complexité croissante se voit interrompu par un effondrement de la société » (Tainter 1995). Au cours de l'histoire, diverses cultures ont sombré, entre autres, à cause de leur incapacité à faire face aux changements climatiques et à la dégradation écologique (Diamond 2005). Encore une fois, si les données de la science sont exactes, pour prendre une image empruntée à la marine, l'entreprise humaine est engagée sur une route de collision avec la réalité biophysique, mais cette fois à l'échelle du globe<sup>8</sup>. Le monde a peut-être déjà franchi le seuil au-delà duquel les ressources seront insuffisantes pour assurer un niveau de vie acceptable à une population de huit ou neuf milliards de personnes<sup>9</sup>. Il n'y a donc rien d'exagéré dans le fait d'envisager la possibilité du déclin sinon de l'effondrement rapide de la société planétaire (par exemple Greer 2008).

8. En fait, jusqu'ici la science s'est avérée conservatrice – les modèles climatiques, par exemple, ont sous-estimé les changements survenus au cours des dernières années.

9. L'état critique de certains systèmes biophysiques clés et le rythme accéléré de la dégradation donnent à penser qu'il sera peut-être difficile d'assurer un niveau de vie acceptable aux 6,7 milliards de personnes que compte aujourd'hui la planète.

Devant cette éventualité, plus les gouvernements paniqueront et moins la possibilité d'une solution négociée collectivement sera envisageable. La tension entre raison et peur pourrait fondre comme neige au soleil. Dans les pays encore puissants, qui rêvent désespérément de maintenir le *statu quo*, au moins pour eux-mêmes, les instincts de survie fondamentaux – arriver en première place, tout de suite ! – pourraient l'emporter. Nous pourrions donc entrer dans une période de guerres, des guerres menées non pas pour défendre des idées mais pour mettre la main sur des ressources énergétiques vitales et des ressources agricoles et minières de plus en plus rares. La politique étrangère américaine ne laisse rien présager de bon en ce domaine depuis déjà des années. (On ne compte plus les livres et les rapports qui explorent ce scénario – par exemple, Klare 2001, Woodbridge 2004, CSIS 2007). Bien sûr, si un pays, quel qu'il soit, jouait la carte nucléaire, toute l'espèce humaine serait en danger.

### **Pouvons-nous trouver des solutions pour l'avenir ?**

L'énigme de la durabilité pose visiblement un défi majeur à toutes les qualités fondamentales dont les humains s'estiment les détenteurs exclusifs : l'intelligence collective, le raisonnement complexe et l'aptitude au jugement moral. L'histoire l'a amplement démontré : en temps de crise, ces qualités cérébrales cèdent généralement à une intelligence émotionnelle (limbique) et instinctive (complexe R) plus anciennes du point de vue de l'évolution. Ce qui a quelque chose de désespérant. En effet, sous pression, le cerveau humain dans son ensemble ne semble pas du tout disposé à mettre l'intelligence « supérieure » aux commandes. En ces temps extraordinaires qui sont les nôtres, la question est de savoir si la communauté mondiale saura mobiliser la véritable force de coopération nécessaire pour renverser l'ordre intellectuel dominant.

Si l'on veut que notre civilisation survive, il faut que ces efforts soient couronnés de succès, et cela pour une raison très simple. Pour la première fois dans l'histoire évolutive d'*homo sapiens*, les intérêts

collectifs à long terme de l'humanité ont cessé de correspondre aux intérêts à court terme des individus et des communautés. Les pressions exercées par la sélection sociale et écologique ne sont plus les mêmes. Dans notre monde équipé d'ogives nucléaires, le « chacun pour soi! » pourrait bien signifier la fin de tous. Il faudra travailler tous ensemble pour que tout un chacun survive. Autrement dit, l'avantage sélectif est maintenant du côté des gènes qui renforcent la coopération et même les comportements (mutuellement) altruistes. Reste à avoir si nous pouvons provoquer les mutations mémétiques complémentaires dont nous avons besoin. Il faudra renforcer socialement ces nouveaux comportements altruistes adaptatifs si nous voulons survivre collectivement dans un monde aux ressources limitées.

On dit que toute crise ouvre de nouvelles possibilités. Jusqu'ici, on a réagi à l'effondrement du système économique et financier en reproduisant les structures pyramidales qui sont à l'origine du problème. Pourtant, les données dont nous disposons, si on les lit intelligemment, incitent la communauté internationale à saisir l'occasion et à commencer à mettre sur pied une économie mondiale stable. On devra appliquer deux grands principes: assurer des ressources suffisantes pour tous et insister sur le véritable développement (augmenter la qualité) plutôt que sur la simple croissance (augmenter la quantité)<sup>10</sup>.

Autrement dit, devant la crise planétaire, nous nous trouvons investis d'une mission de choix: commencer à écrire en toute connaissance de cause le scénario d'une nouvelle histoire du monde, d'une culture plus adaptée sur le plan écologique et plus riche sur le plan social. Devant l'échec de nos modèles axés sur la croissance, ce plan inédit devra mieux refléter la réalité écologique d'une planète densément peuplée. Il nous faut éliminer la compétition, l'appât du

10. Une économie stable suppose un taux plus ou moins constant d'énergie et une utilisation des ressources compatible avec les capacités de production et d'assimilation de l'écosphère (Daly 1991). Les êtres humains doivent apprendre à vivre avec ce que la nature leur procure.

gain et l'individualisme fétichiste ou les remplacer par la coopération, le partage et les valeurs collectives; les besoins matériels à court terme doivent céder le pas aux nécessités de la survie à long terme. L'essentiel est de reconnaître que toutes ces expressions appartiennent au vocabulaire du comportement humain mais que les termes que nous choisissons pour mettre en scène le récit de notre survie relèvent d'un choix de société.

Par nature, les êtres humains adoptent des comportements conservateurs, il y a donc de fortes chances que toute tentative d'amorcer une transition sociale se heurte à des résistances. Nous sommes des êtres d'habitude. Une fois le parcours synaptique et les comportements qui y sont associés bien ancrés chez un individu, il devient difficile à ce dernier de s'adapter à des changements importants dans son environnement socioculturel ou physique. Pour rétablir une consonance cognitive entre les perceptions programmées et les nouvelles réalités environnementales, il faut tenter de restructurer continuellement ses voies nerveuses et ses états psychologiques. Ce processus peut être long, difficile et hasardeux, même si on reconnaît la nécessité d'une telle « reprogrammation » (Wexler 2006). Heureusement, les recherches scientifiques indiquent que le cerveau humain possède une plasticité remarquable (par exemple, Schwartz et Begley 2002). Si les ressources adéquates et la volonté politique sont au rendez-vous, il est donc théoriquement possible d'instiller une nouvelle logique et cela même dans la psyché réticente de la génération actuelle. La durabilité est peut-être à notre portée. L'humanité, cet extraordinaire *chantier*, a peut-être encore une fois l'occasion de monter d'un échelon sur l'échelle de l'évolution.

## Épilogue

Pour la génération actuelle, le défi de la durabilité, c'est essentiellement prendre pleinement conscience de la situation et donner davantage de pouvoir politique à ceux qui possèdent les aptitudes

humaines les plus adaptées aux changements écologiques : l'intelligence de la collectivité, la capacité d'avoir une vision d'ensemble et de poser un jugement moral. Tout cela est possible sur le plan théorique mais ce sera extrêmement difficile à réaliser. Devant l'extraordinaire diversité de la famille humaine et le tableau lamentable de ses valeurs et de ses intérêts qui s'opposent, devant le pouvoir des instincts mésadaptés et les discours contradictoires, on objectera peut-être que ce plan de sauvetage relève de la plus pure utopie. Si l'on regarde le chemin parcouru, les chances de succès ne sont guère meilleures que celles d'un doris de Terre-Neuve trop chargé, en panne de moteur, voguant à la dérive dans les eaux glacées de l'Atlantique Nord.

D'autres spécialistes ont fait le même constat. Le forum de Tallbërg tenu en Suède en 2007 avait pour thème : « Comment pouvons-nous vivre ensemble sur la terre ? » Les discussions ont débouché sur deux autres questions, flanquées de réponses nettes : « Savons-nous ce qu'il faut faire ? Probablement oui. Le ferons-nous ? Probablement non. » Les participants ont vraisemblablement pensé qu'il s'agissait là d'une « appréciation réaliste de notre situation commune en ce qui a trait au climat, à la viabilité et à la transition que nous devons à tout prix accomplir » (Forum de Tallbërg 2008).

Décourageant ? Oui – mais il n'en tient qu'à chacun de nous, dans l'action collective, de prouver qu'en 2007 le Forum de Tallbërg s'est trompé. Si nous n'arrivons pas à réaliser notre rêve collectif, les êtres humains finiront par s'infliger des souffrances énormes et par dégrader de façon irréparable la planète qu'ils habitent (UCS 1992). Comme je l'ai écrit ailleurs, « Ce serait une cruelle ironie si, au vingt et unième siècle, la société humaine la plus avancée technologiquement succombait devant les pressions inconscientes d'un tribalisme primitif hyper-individualiste. Le cycle d'effondrement de l'édifice social serait complet, mais à l'échelle planétaire cette fois » (Rees 2002).

## RÉFÉRENCES

- ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE, PLURIEL ET SOLIDAIRE, *Propositions relatives à la question de l'eau*, p. 9, en ligne : [http://www.agter.asso.fr/IMG/pdf/Cahier\\_Eau\\_FR\\_def.pdf](http://www.agter.asso.fr/IMG/pdf/Cahier_Eau_FR_def.pdf)
- ANDERSON, K. et A. BOWS, 2008, *Reframing the Climate Change Challenge in Light of Post-2000 Emission Trends*, *Phil. Trans. R. Soc. A*, doi:10.1098/rsta.2008.0138 (également publié en ligne).
- ARNDT, H.W., 1978, *The Rise and Fall of Economic Growth*, Sydney, Longman Cheshire.
- BANQUE MONDIALE, 2008, *Rapport sur le développement dans le monde 2008*. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTDECPGFRE/EXTDECRESINFRE/EXTRDMINFRE/EXTRDM2009INFRE/0,,menuPK:5358968%7EpagePK:64168427%7EpiPK:64168435%7EtheSitePK:5358276,00.html>
- BARTLETT, A., 1998, *The New Flat Earth Society*, en ligne : <http://www.albartlett.org/articles/art1998jan.html>, version légèrement modifiée d'un texte paru dans *The Physics Teacher*, 34, 6, p. 342-343 (septembre 1996).
- BROOKS, R.J., 2001, « Earthworms and the Formulation of Environmental Ethics and other Mythologies : A Darwinian Perspective », dans Ward Chesworth *et al.* (dir.), *Malthus and the Third Millennium*, Guelph, Faculty of Environmental Sciences, University of Guelph.
- BUCHANAN, M., 2007, « What made you read this? », *NewScientist*, 195 (2611), p. 36-39.
- CSIS (2007), *The Age of Consequences: The Foreign Policy and National Security Implications of Climate Change*, Washington, Center for Strategic and International Studies, en ligne : [http://www.csis.org/media/csis/pubs/071105\\_ageofconsequences.pdf](http://www.csis.org/media/csis/pubs/071105_ageofconsequences.pdf)
- DALY, H.E., 1991, *Steady-State Economics* (2<sup>e</sup> édition), Washington, Island Press.
- DAMASIO, A., 1995, *L'erreur de Descartes, la raison des émotions*, Paris, Éditions Odile Jacob, p. 162.
- DAWKINS, R., 1976, *The Selfish Gene*, Oxford, UK, Oxford University Press.
- DIAMOND, J., 2005, *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed*, New York, Viking Press.
- DOBZHANSKY, T., 1964, « Biology, Molecular and Organismic », *American Zoologist*, 4, p. 443-452.

- FONDS MONDIAL POUR LA NATURE, 2008, *Rapport planète vivante 2008*, Paris, Fonds mondial pour la nature.
- FOWLER, C.W. et L. Hobbs, 2003, *Is humanity sustainable?* Proceedings of the Royal Society of London, Series B: Biological Sciences, 270, p. 2579-2583.
- Globe & Mail, 2009, « Private saving, collective loss » (éditorial), Toronto, *Globe & Mail*, 5 janvier.
- GAMBLE, J., 2009, « Arctic Landgrab », *Scientific American - Earth* 3.0, vol. 19 (1), p. 58-63.
- GRANT, C., 1998, *Myths We Live By*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- GREER, J.M., 2008, *The Long Descent*, New Society Publishers, Gabriola Island, Canada.
- HEIDEGGER, M., 1995 (2003), « Discourse on Thinking – Memorial Address » (traduction J.M. Anderson et E.H. Freund), dans M. Stassen (dir.), *Martin Heidegger: Philosophical and Political Writings*, The German Library, Continuum International Publishing Group, p. 87ff.
- JENSEN, D., 2000, *A Language Older than Words*, New York, Context Books.
- KLARE, M., 2001, *Resource Wars: The New Landscape of Global Conflict*, New York, Henry Holt and Company.
- KOLLMUS, A. et J. Agyeman, 2002, « Mind the Gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? », *Environmental Education Research* 8 (3), p. 239-260.
- LANE, R., 2000, *The Loss of Happiness in Market Democracies*, New Haven, Yale University Press.
- LE BON, G., 1896 (1963), *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, en ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/le\\_bon\\_gustave/psychologie\\_des\\_foules\\_PUF/psychologie\\_des\\_foules.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/le_bon_gustave/psychologie_des_foules_PUF/psychologie_des_foules.html)
- LOTKA, A.J., 1922, « Contribution to the Energetics of Evolution », *Proceedings of the National Academy of Science*, 8, p. 147-155.
- LUDWIG, D., C. Walters et R. Hilborn, 1993, « Uncertainty, Resource Exploitation, and Conservation: Lessons from History », *Science*, 260, p. 17.
- MACHIAVEL, N., 1962 (1513), *Le Prince*, traduction Jean-Vincent Périès, Paris, Le monde/ 10-18 Union générale d'édition, en ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/machiavel\\_nicolas/le\\_prince/le\\_prince.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/machiavel_nicolas/le_prince/le_prince.html)

- MACLEAN, P., 1990, *The Triune Brain in Evolution: Role in Paleocerebral Functions*, New York, Plenum Press.
- MEA, 2005, Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, *Vivre au-dessus de nos moyens: Actifs naturels et bien-être humain*, déclaration du conseil d'administration, p. 5, en ligne: <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.441.aspx.pdf>
- PICCO DELLA MIRANDOLA, G., *De la dignité de l'Homme*, Éditions de l'éclat, disponible en ligne: <http://www.lyber-eclat.net/lyber/mirandola/pico.html>
- MORRISON, R., 1999, *The Spirit in the Gene – Humanity's Proud Illusion and the Laws of Nature*, Ithaca, NY et Londres, Cornell University Press.
- MYERS, D. G. et E. Diener, 1995, « Who is Happy? », *Psychological Science*, 6 (1), p. 10-19.
- PANKSEPP J., 1998, *Affective Neuroscience*, New York, Oxford University Press.
- PNUD, 2005, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, Nations Unies, en ligne: <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rmdh2005/>
- PONTING, C., 1991, *A Green History of the World*, Londres, Sinclair-Stevenson.
- REES, W.E., 2002, « Globalization and Sustainability: Conflict or Convergence? », *Bulletin of Science, Technology and Society*, 22 (4), p. 249-268.
- REES, W.E., 2006, « Ecological Footprints and Bio-Capacity: Essential Elements in Sustainability Assessment », dans Jo Dewulf et Herman Van Langenhove (dir.), *Renewables-Based Technology: Sustainability Assessment*, p. 143-158, Chichester, John Wiley and Sons.
- REES, W.E., 2008, « Human Nature, Eco-Footprints and Environmental Injustice », *Local Environment - The International Journal of Justice and Sustainability*, 13 (8), p. 685-701.
- SCHWARTZ, J. et S. Begley, 2002, *The Mind and the Brain*, New York, Harper Collins.
- SHAH, A., 2008, *Poverty Facts and Stats*, en ligne : GlobalIssues.org, <http://www.globalissues.org/article/26/poverty-facts-and-stats> (consulté le 24 juin 2009).

- SIEGEL, C., 2006, *The End of Economic Growth*, Berkeley, Preservation Institute, en ligne: <http://www.preservenet.com/endgrowth/EndGrowth.html>
- SIMON, J.L., 1995, *The State of Humanity: Steadily Improving*, Cato Policy Report 17, n° 5, septembre-octobre 1995, Washington, D.C., Cato Institute.
- TAINTER, J.A., 1995, «Sustainability of complex societies», *Futures* 27, p. 397-407.
- TÄLLBERG Forum, 2008, *The Concept for the Tällberg Forum 2008 (Part 1)*, Stockholm, Tällberg Forum, en ligne: <http://www.tallbergfoundation.org/TÄLLBERGFORUM/TällbergForum2008/ConceptfortheTällbergForum2008part1/tabid/279/Default.aspx>
- TUCHMAN, Barbara, 1985, *La marche folle de l'histoire*, Paris, Éditions Robert Laffond.
- UCS, 1992, *1992 World Scientists' Warning to Humanity*, Cambridge, Union of Concerned Scientists, en ligne: <http://www.ucsusa.org/about/1992-world-scientists.html>
- PNUD, 2007, *Rapport mondial sur le développement humain 2007*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, Nations Unies, en ligne: <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rmdh2007-2008/>
- VICTOR, P.A., 2008, *Managing Without Growth: Slower by Design, Not Disaster*, Cheltenham, Edward Elgar.
- WEIZSÄCKER, E. von, A. B. Lovins, L. H. Lovins, 1997 (1995), *Factor Four: Doubling Wealth - Having Resource Use: A Report to the Club of Rome*, Londres, Earthscan/James & James.
- WEXLER, B.E., 2006, *Brain and Culture: Neurobiology, Ideology and Social Change*, Cambridge, Bradford Books (MIT Press).
- WILKINSON, R.G., 1996, *Unhealthy Societies: The Afflictions of Inequality*, Londres et New York, Routledge.
- WOODBIDGE, R., 2004, *The Next World War*, Toronto, University of Toronto Press.

# SHANA POPLACK

*Lauréate Trudeau 2007, Université d'Ottawa*

## **BIOGRAPHIE**

SHANA POPLACK, sociolinguiste de réputation internationale étudie le langage tel qu'on le parle, et cela en particulier dans le contexte du bilinguisme ou des langues minoritaires au Canada. Grâce à des banques de données uniques sur la langue parlée, elle utilise des méthodes d'analyse originales permettant de suivre l'évolution des variétés linguistiques dans leur contexte social, historique et linguistique.

Les perspectives qui se dégagent des recherches de Shana Poplack sur le français et l'anglais parlés au Canada, l'anglais vernaculaire afro-américain, l'espagnol du Nouveau-Monde et la langue des communautés d'immigrants en milieu urbain ont remis en cause les idées reçues sur la qualité de ces langues. Elle a démontré que passer d'une langue à l'autre dans un discours bilingue représente une compétence linguistique plutôt qu'une pratique fautive, et que les emprunts de vocabulaire n'altèrent pas la structure grammaticale de la langue réceptrice. Elle a montré que l'anglais des Noirs (en Nouvelle-Écosse par exemple) ne provient pas d'un créole anglais, mais des premières formes de l'anglais moderne. Elle a découvert que certains traits grammaticaux du français canadien régulièrement attribués au contact avec l'anglais résultent en fait d'une évolution interne naturelle.

Shana Poplack a étudié en France et aux États-Unis, obtenant son doctorat à l'Université de la Pennsylvanie, avant d'aller enseigner à l'Université d'Ottawa en 1981. Elle a bénéficié de subventions de recherche sans interruption au fil des ans, ce qui lui a permis de faire vivre son laboratoire de sociolinguistique réputé dans le monde

entier. Universitaire prolifique et très respectée, Shana Poplack a publié de très nombreux articles et des livres marquants (dont *African American English in the Diaspora*, en 2001). Conférencière de premier plan depuis de longues années, elle intervient dans des colloques sur la linguistique et le langage partout dans le monde.

Shana Poplack est professeure éminente et titulaire de la chaire de recherche du Canada au département de Linguistique de l'Université d'Ottawa. Elle a été lauréate d'une bourse de recherche Killam en 2001. Elle est membre de la Société royale du Canada et a reçu en 2005 la médaille Pierre-Chauveau remise par cet organisme. En 2007, elle a été nommée lauréate Trudeau et elle a reçu le prix Killam en sciences humaines. En 2008, elle a reçu le prix Découverte-Programme de bourses d'excellence du premier ministre de l'Ontario. Elle a été nommée récemment Fellow de la Linguistic Society of America.

## **RÉSUMÉ**

Quand elle s'est établie au Canada, il y a plusieurs années, Shana Poplack a remarqué des différences entre le français qu'elle avait appris à l'école et le français qu'on parlait ici. Les francophones du pays lui ont vite affirmé que leur langage n'était pas celui de Voltaire : selon eux, le bon français se parlait uniquement en France. Mais d'où vient cette idée? Qui tranche entre le bon et le mauvais français? Si ce que nous parlons n'est pas considéré standard, en quoi consiste alors la langue standard? Qui en sont les locuteurs? Riche de ses recherches et de son étude de grammaires écrites depuis le xv<sup>e</sup> siècle, Shana Poplack raconte comment les instances normatives ont échoué dans leur tentative de normaliser et de régler la langue que nous parlons. Au moyen d'exemples tirés de l'anglais et du français, elle démontre que la notion de langue standard est arbitraire et que les préceptes de la grammaire ont peu à voir avec le langage parlé.

CONFÉRENCE

# Quelle langue parlons-nous ?

Université de Moncton (Nouveau-Brunswick),

LE 24 FÉVRIER 2009

## Introduction

J'ai toujours aimé le langage<sup>1</sup>. Au début, pour ses qualités « expressives » et « poétiques », c'est-à-dire comme outil poétique et littéraire. Cependant, dès l'âge de neuf ans, j'ai découvert l'incroyable force de la langue parlée, quand nous avons quitté la Pennsylvanie pour nous installer à New York. À l'époque, les New-Yorkais employaient une variété de l'anglais qui, contrairement à leurs restaurants, musées et modes, n'était pas dotée de prestige. Cette variante était plutôt *stigmatisée*, non seulement par les gens de l'extérieur, mais aussi par les New-Yorkais eux-mêmes. En fait, cette « insécurité linguistique » est un phénomène généralisé partout au monde comme au Canada. Un

1. Cet article tire sa source d'une recherche qui s'inscrit dans un vaste projet intitulé « Confrontation entre prescription et praxis dans l'évolution de la grammaire », lequel est subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (n<sup>o</sup> 410-99-0378) et par la Fondation Killam. Je suis très reconnaissante à Nathalie Dion et à plusieurs autres membres de l'équipe du Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa, qui ont participé à la collecte, à la transcription, à la localisation, à l'extraction, à la codification et à l'analyse des dizaines de milliers d'éléments de données qui forment la base de cette étude.

des sujets que je souhaite aborder dans cet article est justement l'origine d'une telle insécurité: les instances normatives.

Si, à l'époque, les New-Yorkais n'étaient pas tout à fait satisfaits de leur parler, ils n'en étaient pas moins fiers. Je m'en suis brutalement rendu compte quand mes pairs m'ont pointée du doigt en raison de ma façon pennsylvanienne de prononcer les voyelles, qui était bien différente (mais néanmoins pas stigmatisée) de celle des natifs de New York. Ces expériences m'ont fait voir que les façons de parler ne sont pas toutes égales aux yeux des gens; certaines d'entre elles sont considérées meilleures que d'autres. Bien qu'aimables, les plaisanteries à mon égard ont pris toute leur importance, plus tard, quand j'ai observé un comportement comparable, mais sans les blagues cette fois-ci, à l'égard des minorités de New York. Les variétés d'anglais parlées par ces minorités, qualifiées de Black English, Spanglish, Chinglish ou autres, sont largement considérées déficientes, incorrectes, voire franchement mauvaises. De tels jugements de valeur ont eu de sérieuses répercussions en termes d'échec scolaire, de possibilités d'emploi et d'inégalités pour ses locuteurs.

Une fois arrivée à l'université, mon amour des langues m'a amenée à me spécialiser en linguistique romane, plus particulièrement en français, espagnol et portugais, et m'a plus tard propulsée vers les pays où elles sont parlées. J'ai fini par atterrir à Paris, où j'ai fait des études à la Sorbonne. Mais une fois là-bas, je me suis vite rendu compte de quelque chose d'un peu déroutant: le fait d'avoir passé des années à étudier la langue française à New York, et d'avoir même acquis une certaine familiarité avec les écrits de Racine, Molière et Corneille, sans parler d'œuvres plus modernes, ne me servait à rien quand je voulais commander un café ou acheter un paquet de cigarettes. Au contraire, on me faisait constamment répéter ce que j'avais dit! L'épicière, le policier, l'employé à qui je m'adressais, tous assumaient la responsabilité de me corriger, et en ce faisant, me faire sentir combien mes efforts leur paraissaient ridicules. Il y avait le bon français, le français «comme il faut», et celui que je parlais ne

sonnait pas comme il faut, évidemment. Imaginez mon étonnement quand plusieurs années plus tard j'ai appris que les francophones natifs de Belgique, de Suisse, du Luxembourg, de Tunisie, d'Haïti, et bien sûr, du Canada, entres autres, ne parlaient pas le français « comme il faut » non plus. Si ce n'était pas du français parisien, ce n'était pas du bon français, point.

Malgré ces mésaventures linguistiques, je suis tombée amoureuse à Paris, entre autres de ce qui est devenu ma passion : la sociolinguistique, l'étude de la façon dont on parle dans la vie quotidienne et les répercussions que cela peut avoir, tant sur nous que sur les autres membres des communautés linguistiques dans lesquelles nous vivons.

J'ai eu la chance inouïe de faire mon doctorat à l'Université de Pennsylvanie, sous la direction de William Labov, le fondateur de la sociolinguistique moderne. Labov s'est consacré à convertir toutes ces impressions émises au petit bonheur sur les langues en science vérifiable, une préoccupation qu'il m'a léguée.

C'est donc dans ma capacité de sociolinguiste que l'Université d'Ottawa m'a embauchée dans les années 1980. La région de la capitale nationale, comme toute communauté bilingue, est un paradis terrestre pour un sociolinguiste – un laboratoire vivant pour l'étude des langues en contact et des changements linguistiques. C'est aussi l'endroit où une fois de plus les *différences* sont au centre du discours provincial et national sur les droits et les inégalités linguistiques. Le fond de ce discours est que le français canadien est très distinct du français parlé en Europe (ou, plus précisément, des dialectes européens dotés de prestige), et que ce n'est pas à son avantage. Certains signalent la nature soi-disant archaïque du français canadien, en prétextant qu'il a gardé des formes anciennes ayant disparu des variétés européennes de français contemporain, comme *char*, *breuvage*, *barrer*, *astheure*. Pour ceux qui endossent cette opinion, le problème serait que le français canadien n'a pas réussi à changer parallèlement avec les variétés métropolitaines dominantes. Plus problématique

est l'idée encore plus répandue que le français a bel et bien changé, principalement par attrition, en perdant du vocabulaire de base et des traits grammaticaux importants, comme le subjonctif, par exemple. Et la plupart des gens, qu'ils soient linguistes ou non, attribuent cette situation soit à la coupure avec les métropoles européennes, où le français est censé avoir conservé son état original et parfait, soit au contact à long terme avec l'anglais, la langue qui domine dans presque tout le pays. C'est ce contact qui aurait entraîné la langue minoritaire à perdre les traits qui lui étaient propres, tout en imposant des traits d'origine anglaise qui s'opposent au « génie » de la langue française.

Ces deux scénarios sont parfaitement raisonnables, mais quand j'ai cherché des preuves scientifiques les appuyant, je me suis aperçue qu'ils n'ont jamais été confirmés de façon empirique. Pendant une vingtaine d'années, ceci a constitué la charnière d'un programme de recherche qui s'efforce de comprendre *comment* les langues changent et quel rôle le contact avec d'autres langues joue dans tout cela, à supposer qu'il en joue bien un.

Si on affirme qu'une langue (ou toute autre chose) a changé, il faut alors savoir à partir de quel *état* elle a changé. Pour y arriver, il est nécessaire d'examiner les stades antérieurs au changement. Dans le cas des changements linguistiques, il faut étudier les stades antérieurs de la langue *parlée*, puisque c'est le discours oral qui est à l'origine de la plupart des changements; la langue écrite reste sensiblement la même, peu importe où elle est utilisée. Cependant, on a tendance à négliger l'immense travail préliminaire que nécessite une telle étude, toujours sous prétexte que la langue « standard » constitue un point valable de comparaison. Par conséquent, quand une façon particulière de parler diffère de la « norme », on en déduit qu'elle est le résultat d'un *changement*. Il est alors primordial de définir la norme. Cette question est le moteur du vaste projet que je présente ici, dont un des résultats les plus surprenants est la découverte que la norme

n'est pas en effet une entité immuable. Comme nous le verrons, il s'agit plus d'une idéologie que de toute autre chose.

### Les produits de la normalisation

Le parler de tous les jours diffère considérablement de ce qui est étiqueté comme étant la « norme », en raison d'une des propriétés fondamentales de l'oral, soit sa *variabilité* inhérente : ses diverses façons d'exprimer une même réalité. Cette variabilité existe à tous les niveaux de la structure linguistique, allant du système phonétique à la syntaxe, tel qu'illustré par les exemples ci-dessous, tirés du discours de gens ordinaires.

1. a. « I mean, when I'm talk**ing** français. » (QEC.004.1179)<sup>2</sup>  
« Je veux dire, quand je parle français. »
- b. « And I said, “If things don't change around here, I'm **gettin'** out of here. » (QEC.037.630)  
« Et j'ai dit “si les choses ne changent pas par ici, je me tire.” »
2. « I understand **there wasn't** really too many arguments over that. Everyone like pretty much made a big joke about any cliques **there were** about that. » (QEC.303.1018)  
« Je comprends qu'il n'y a pas eu beaucoup de discussion sur le sujet. Tout le monde s'est pas mal moqué des cliques du genre. »
3. a. « And now- nowadays the tooth fairy gives out like five dollar bills, I'm **like** “I used to get a quarter, if I was lucky”. » (QEC.304.1013)  
« Et maintenant, de nos jours, la fée des dents donne des billets de cinq dollars, j'étais comme, “si j'avais un peu de chance, je recevais vingt-cinq cents”. »

2. Les codes entre parenthèses renvoient au corpus (QEC = *Corpus d'anglais parlé au Québec* [Poplack et al. 2006], OH = *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* [Poplack 1989], RFQ = *Récits du français québécois d'autrefois* [Poplack et St-Amand 2007]), au locuteur et au numéro de ligne. Les corpus sont logés au Laboratoire de Sociolinguistique de l'Université d'Ottawa. Les exemples sont des transcriptions textuelles d'enregistrements audio.

- b. « People notice it when I go over to Ontario. They *say* “You’re not from here, are you?” » (QEC.126.1383)  
 « Les gens le remarquent quand je me rends en Ontario. Il me disent “vous n’êtes pas d’ici, n’est-ce pas?” »
4. a. « And when I hear these mothers say, “Well I *can’t* do *nothing* with my child.” Oh, I wanna cry. » (QEC.006.2530)  
 « Quand j’entends ces mères dire “Je ne peux pas rien faire avec mon enfant.” Oh, je voudrais pleurer. »
- b. « But then next semester I *can’t* take *anything* extra, ’cause we have a *stage* at the end, like with the compressed semester. » (QEC.067.237)  
 « Mais au prochain semestre je ne peux suivre rien d’autre, parce que nous avons un stage à la fin, comme pour le semestre intensif. »

Du point de vue linguistique scientifique, ces paires de variantes sont *équivalentes*, dans le sens qu’elles transmettent toutes deux le même message référentiel de façon efficace. Ainsi, que le locuteur dise « I’m *talkin*g », exemple (1a), ou « I’m *gettin* », exemple (1b), on comprend dans les deux cas qu’il transmet l’idée d’une continuité dans l’action (le sens que véhicule le suffixe {-*ing*}). Dans la même veine, que l’on dise « *there were cliques* » en respectant l’exigence prescriptive d’accord ou que l’on dise « *there wasn’t arguments* » sans faire l’accord, il est clair qu’il s’agit d’identités plurielles. Linguistiquement parlant, donc, ces diverses formes communiquent la même information. Mais du point de vue social, c’est loin d’être le cas. En fait, face à de tels choix, la plupart des gens diraient que certains sont « bons » et que d’autres sont « mauvais » ou, à tout le moins, que certains sont convenables tandis que les autres sont à éviter à tout prix.

Regardons maintenant les variantes de l’exemple (3), qui porte sur les formes employées pour rapporter un discours. La plupart des gens s’entendent pour dire que l’emploi de la locution « *be like* » (3a) est une façon familière de citer un discours, alors que « *say* » (3b) est la façon correcte de le faire. Ou, encore, regardons les divers choix

d'exprimer la négation d'un énoncé, tel qu'illustré dans l'exemple (4). Si vos enseignants étaient comme les miens, vous avez sans doute appris qu'en anglais il est incorrect, voire illogique, d'utiliser la « double négation », puisque deux négatifs donnent supposément un positif.

Ces attitudes sont généralement partagées par les locuteurs de l'anglais du monde entier, indépendamment des modèles qui dominent dans l'usage. Dans la réalité, la recherche empirique quantitative démontre que les jeunes Canadiens de moins de 30 ans emploient la locution « *be like* » dans 90 pour cent des cas (Dion et Poplack 2007). Cette locution détrône l'ancien « *say* » à une telle vitesse qu'il y a lieu de se demander combien de temps ce dernier survivra. La « double négation », comme dans l'exemple (4), existe depuis l'époque du moyen anglais. De plus, elle est parfaitement logique (voire même obligatoire) en français et dans les autres langues romanes.

Si les variantes sont équivalentes du point de vue de la communication, d'où vient donc l'idée de « bon et de mauvais » ? Ces jugements sont le fruit de la *normalisation*, le processus par lequel une forme parmi d'autres en concurrence est choisie puis ratifiée comme étant la « bonne ». Le but de la normalisation est de *fixer* la langue dans un état pur et uniforme, ce qui conduit à l'éradication de la variabilité linguistique et à une résistance au changement. Les usages prescrits sont ensuite imposés et diffusés par les instances normatives telles que les écoles, les grammaires et les institutions comme l'Académie française et l'Office de la langue française. C'est ainsi que les usages prescrits se propagent par la suite dans la conscience collective.

Or, l'étude de la langue telle qu'elle est réellement *parlée* sur le terrain – même dans le cas de locuteurs très scolarisés – révèle qu'elle est truffée de variations et que les formes *ne sont pas* utilisées selon les prescriptions des « autorités » du langage. À titre d'exemple, les règles grammaticales bien connues de l'anglais et du français reproduites dans l'exemple (5) ne sont pratiquement jamais respectées dans le parler spontané.

5. a. «No dangling prepositions!»  
 «Ne jamais terminer une phrase par une préposition.»  
 b. Les *-si* chassent les *-rais*!

Cette découverte nous a poussés – moi et les membres de l'équipe du Laboratoire de sociolinguistique que je dirige à l'Université d'Ottawa – à examiner ce qui *constitue* effectivement la norme, à déterminer à quel point les instances normatives sont parvenues à la divulguer et à vérifier s'il y a des gens qui l'utilisent effectivement dans leur parler. Ce sont les questions que je me propose d'aborder ici en présentant quelques résultats d'un projet en cours qui met en opposition la *prescription* – c'est-à-dire la marche à suivre que nous indiquent les grammaires – à *l'usage* – c'est-à-dire la façon dont nous nous exprimons en temps normal. Bien que les exemples soient tirés du français, j'insiste sur le fait que ces résultats s'appliquent à toute langue dotée d'une tradition de normalisation.

### À la recherche du français standard

On s'est donc proposés de retracer l'évolution du discours normatif, et pour ce faire, on a créé le *Répertoire historique des grammaires du français* (RHGF; Poplack *et al.* 2002), une base de données, unique en son genre, de 163 grammaires françaises publiées depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. Habituellement, on consulte une grammaire pour vérifier la conjugaison d'un verbe ou la place d'un adverbe. Nous nous servons de cet outil pour des raisons complètement différentes :

- Pour vérifier l'existence *préalable* de la variabilité. L'extrait reproduit en (6) laisse entendre qu'il y a deux façons de former une question directe en français.
- Pour *dater* la variabilité et les variantes afférentes. Par la date de publication de la grammaire de Gaiffe citée en (6), on peut déduire que ces formes coexistaient déjà en 1936<sup>3</sup>.

3. À vrai dire, elles sont attestées depuis des siècles.

- Pour repérer des indices qui motivent le choix entre variantes. Par exemple, Radouant, cité en (7), préconise *est-ce que* quand la question est à la 1<sup>re</sup> personne du singulier.
  - Pour caractériser la langue idéalisée par les grammairiens. Cette langue idéale ne contiendrait pas la particule interrogative *-ti/ tu (c'est-tu vrai?)*, parce que, tout au moins selon Damourette et Pichon, elle est « vulgaire » (8).
6. « *Est-ce qu'il est venu?* est courant; *est-il venu?* a déjà un soupçon de recherche et témoigne en tout cas d'un certain degré de culture. » (Gaiffe *et al.* 1936, p. 76)
  7. « De plus en plus fréquemment, dans la langue parlée, quand la question porte sur le verbe et surtout s'il est à la **1<sup>re</sup> personne du singulier**, on emploie la formule invariable ***est-ce que***. » (Radouant 1922, p. 232-233)
  8. « [...] l'interrogation particulière avec ***ti*** appartient surtout à la **parlure vulgaire**. » (Damourette & Pichon 1930, p. 340)

Nous confrontons ces prescriptions normatives avec l'usage – contemporain et ancien – que les locuteurs font de leur langue, pour établir jusqu'à quel point l'un influence l'autre. Comme exemple de l'usage contemporain, on a pris le parler spontané de la région de la capitale nationale (carte 1), que nous étudions depuis plus de deux décennies.

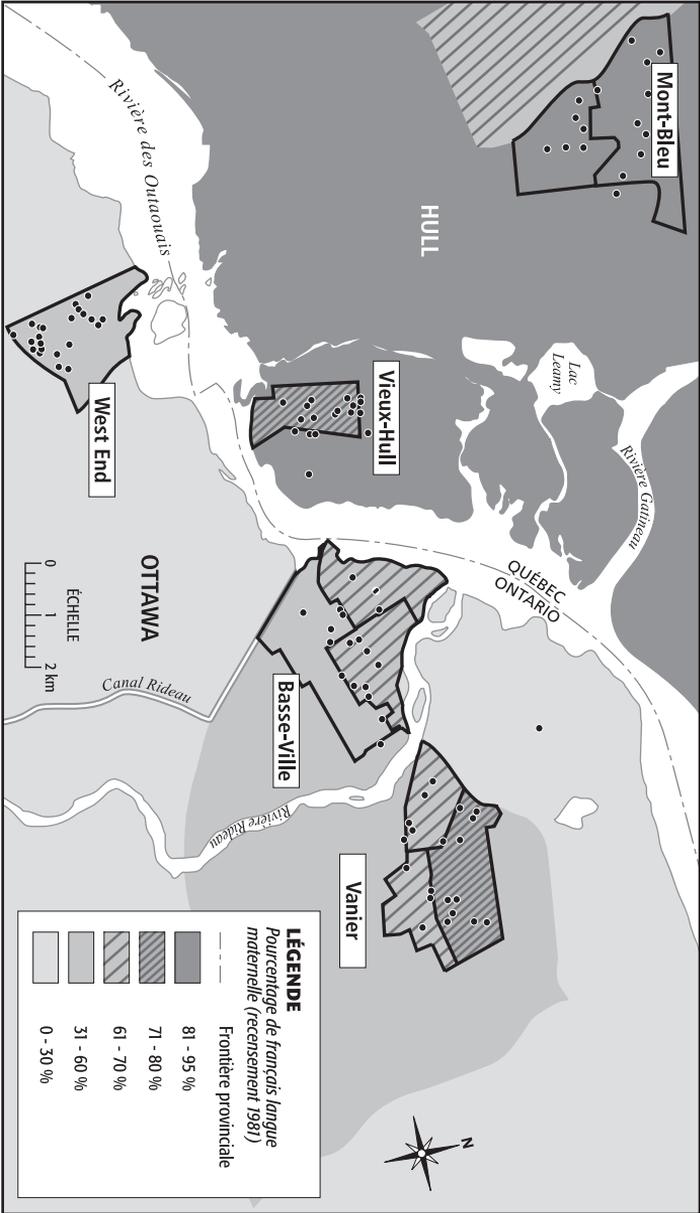
### L'expression variable du temps futur

Pour illustrer notre démarche, prenons comme exemple l'expression variable du temps futur en français. C'est un secteur caractérisé par la variabilité, puisque trois variantes s'y concurrencent depuis des siècles : le *futur simple* (FS; 9a), le *futur périphrastique* (FP; 9b) et le *présent à valeur de futur* (P; 9c).

9. a. « Moi, j'ai dit, "laisse faire, on ***ira*** (FS) à messe *demain matin*". » (OH.070.686)
- b. « Il va dire, bien *demain*,... tu ***vas aller*** (FP) au Bingo, tu ***vas gagner*** (FP) ». (OH.065.2301)
- c. « Il dit, "j'y ***vas*** (P) *demain matin*, chez vous". » (OH.119.861)

Carte 1.

Communautés francophones de la région étudiées dans la capitale nationale (Poplack, 1989)



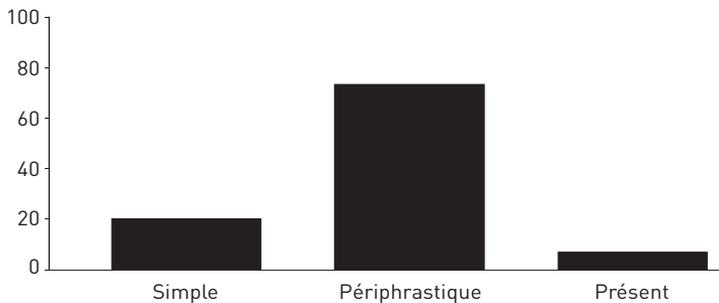
Pourquoi avons-nous besoin de toutes ces façons d'exprimer le futur ? On nous a enseigné que chacune comporte des nuances subtiles sur la façon d'entrevoir l'avenir : par exemple, le futur périphrastique (mieux connu sous son nom de « futur proche ») est censé exprimer des états ou des événements qui vont avoir lieu bientôt (comme « demain » dans les exemples).

Mais nos études de l'oral révèlent que les variantes ne sont pas forcément associées aux nuances que les grammairiens leur attribuent. C'est parce que la forme périphrastique est employée pour presque *toutes* les références au futur (proche et lointaine ; graphique 1).

Voici donc un premier écart entre ce que les grammairiens préconisent et la façon dont nous parlons. Faut-il conclure qu'il y a eu changement ? Pour le savoir, nous avons effectué une méta-analyse du discours normatif à ce sujet le long des siècles.

Nous avons commencé par dépouiller systématiquement toutes les grammaires constituant le *Répertoire historique des grammaires du français* pour extraire chaque mention concernant l'expression du futur, comme celle reproduite en (10).

10. « I. LE PRÉSENT 4<sup>o</sup>. [...] est toujours accompagné de quelque nom ou adverbe de temps qui marque le futur. »  
(Vallart 1744, p. 237)



**Graphique 1.** Distribution des variantes du temps futur : xx<sup>e</sup> siècle

Ensuite, nous avons divisé les résultats en cinq périodes pertinentes pour l'analyse, ce qui nous permet de tracer l'évolution du discours normatif du xvi<sup>e</sup> siècle à nos jours.

### Traitement normatif de la variabilité

Peut-être le résultat le plus frappant est la découverte que la tradition normative *refuse* en grande partie d'admettre que les trois formes sont en fait interchangeables dans le même contexte. Tout au contraire, pour atteindre l'idéal des grammairiens – une situation où à chaque sens correspond une seule forme – la tradition normative *nie* la variabilité, et cela, par le biais de trois grandes stratégies. Soit les grammaires ne tiennent pas compte de l'une des variantes, tout simplement, comme le fait Girard (11a) en se limitant à dire que la forme simple exprime le futur. Soit elles stigmatisent l'une des variantes en la qualifiant d'étrangère, enfantine, appartenant aux classes sociales inférieures ou, dans le meilleur des cas, de « familière ». C'est la stratégie que Baylon & Fabre ont employée pour décrire le futur périphrastique en (11b). Ou enfin, elles peuvent tenter d'éliminer la variabilité en assignant à chaque forme une interprétation ou un contexte propre; c'est-à-dire qu'au lieu d'admettre que les formes expriment toutes la même chose, elles prétendent que chacune a une fonction différente. Voilà le sens de l'assertion en (11c) qu'un énoncé formulé avec le futur simple véhicule l'idée que la prédication a un potentiel de réalisation moins certain que si elle avait été formulée avec le futur périphrastique.

11. a. «Lorsqu'on représente l'événement comme devant positivement arriver dans la suite, cela fait le **temps avenir**; qu'on nomme **FUTUR [FS]**, tel qu'on le voit dans cette phrase: *je me donnerai de la peine; mais j'en viendrai à bout.*» (Girard 1747, p. 20)
- b. «Dans la **langue familière**, la périphrase *aller + infinitif [FP]* tend à prendre la place du futur I [FS].» (Baylon et Fabre 1973, p. 126)

- c. « [...FS véhicule des] valeurs possibles de **promesse** ou de **prédiction** – qui reste toutefois **moins certain** que le procès présenté par le futur périphrastique [FP] ». (Leeman-Bouix 1994, p. 162)

Attardons-nous à cette troisième stratégie, soit la quête de symétrie entre forme et sens, parce qu'en fait elle incarne l'essence même du discours normatif sur l'expression du futur en français.

Une étude systématique de toutes les nuances et les contextes associés aux variantes au cours de cinq siècles de tradition normative révèle effectivement que chacune des variantes est sujette à plusieurs interprétations : 20 pour le futur simple, 19 pour la forme périphrastique, et 14 pour le présent à valeur de futur. Si les variantes exprimaient (ou expriment) vraiment toutes ces nuances, on s'attendrait à un minimum d'uniformité dans les associations entre forme et sens à travers le temps. Or, seulement *une* association a persisté au long de toutes les périodes – celle entre le futur périphrastique et la proximité. La plupart des autres sont idiosyncrasiques ; c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été mentionnées ni avant ni après la période en question.

Mais le résultat le plus surprenant a trait au manque de *consensus* – que ce soit entre grammairiens ou au sein d'un même ouvrage – quant aux interprétations à associer à chaque variante. Même si chaque nuance est présentée comme si elle était isomorphe avec une forme particulière, notre analyse révèle que la même signification est souvent associée à deux ou même à toutes les variantes. Parfois des sens contradictoires sont attribués à la même variante. Ainsi le futur simple exprimerait à la fois la certitude et le doute (12a-b), l'espoir et la peur, et la neutralité ainsi que des sens très spécifiques. Et ceci est vrai non seulement au sein d'une même période, mais aussi au sein d'une même grammaire ! Par exemple, le futur simple est caractérisé par Dubois (1965, p. 117) comme ayant une valeur de progressif et de non-progressif, par Silvestre de Sacy (1799, p. 125-126) comme étant déterminé et non déterminé, et comme indéfini et défini (Silvestre de Sacy 1799, p. 125-126).

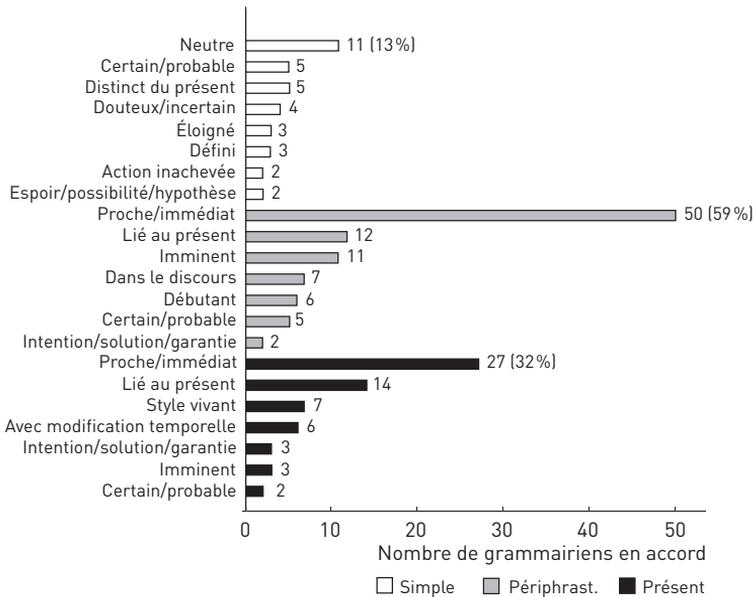
Même la relation avec la *distance temporelle* est contradictoire, puisque chaque variante a été associée par un grammairien autant avec le futur proche qu'avec le futur lointain, comme en font foi les exemples en (13).

12. a. « On devrait, en bonne logique, ne l'employer [FS] que lorsqu'on est **sûr de son fait**. » (Frontier 1997, p. 533)
- b. « [FP] présente la réalisation du procès comme **plus assurée** et sa réalité comme **plus certaine** que le futur [FS], qui laisse subsister un doute ». (Riegel *et al.* 1998, p. 315)
13. a. « Le futur [FS] refuse une telle dépendance au présent et **exige** une date objective ou une **distance avec le présent**. » (Léard 1995, p. 197)
- b. « Il s'agit d'un **moment futur, mais très proche**. » (Grevisse 1993, p. 1257).

Le graphique 2 montre que la valeur sémantique qui obtient le plus haut taux d'accord entre grammaires pour le futur simple est celle de la *neutralité*, l'idée qu'une chose se produira, tout simplement. Mais l'accord se chiffre à peine à 13 %. Il y a beaucoup plus d'accord en ce qui concerne le futur périphrastique – 59 % des grammaires lui associent la signification de la *proximité*.

### Comparaison avec la langue parlée

À quel point ces prescriptions grammaticales correspondent-elles aux variantes employées pour exprimer le temps futur dans la langue parlée? Nous avons déjà noté certains indices (exemples 9a-c) que l'usage n'adopte pas ces prescriptions, notamment *toutes* les variantes apparaissent dans le même contexte, soit le futur proche: *demain*. S'agit-il d'une occurrence isolée ou d'un modèle fréquent? Afin de répondre à cette question, nous avons extrait 3 559 références au futur parmi les 2,5 millions de mots qui proviennent des conversations enregistrées formant le *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (Poplack 1989), puis nous avons modélisé, au moyen d'une analyse multivariable, le mécanisme sous-jacent aux choix des locuteurs (tableau 1).



**Graphique 2.** Niveau d'accord entre grammairiens sur les fonctions non idiosyncrasiques attribuées au Futur simple (FS), Futur périphrastique (FP) et Présent (P)

Le tableau 1 présente deux résultats particulièrement intéressants, qui proviennent de trois analyses indépendantes des facteurs jouant dans le choix des variantes *futur simple*, *futur périphrastique* et *présent à valeur de futur*, respectivement. Le premier résultat touche à la distance temporelle. Nous avons vu que l'association entre le futur périphrastique et la proximité temporelle est le principal point sur lequel les grammairiens s'entendent. Cependant, le tableau démontre que dans le discours contemporain, la distance temporelle n'a aucun effet sur le choix de variante. Par contre, la *négation* de l'éventualité future est, de loin, l'élément le plus déterminant dans le choix d'une variante. Le futur simple est très nettement favorisé dans le contexte négatif, comme le montre l'exemple (14) :

|                            | SIMPLE | PÉRIPHRASTIQUE | PRÉSENT |
|----------------------------|--------|----------------|---------|
| <i>Moyenne corrigée</i>    | .145   | .727           | .052    |
| N total                    | 725    | 2627           | 242     |
| <b>POLARITÉ</b>            |        |                |         |
| Négative                   | .99    | .01            | ns      |
| Affirmative                | .36    | .65            |         |
| <b>DISTANCE TEMPORELLE</b> |        |                |         |
| Éloignée                   | ns     | ns             | ns      |
| Proche                     |        |                |         |

**Tableau 1.** Contribution des facteurs linguistiques dans le choix de variante : xx<sup>e</sup> siècle [adapté de Poplack et Dion 2009]

14. « Dire que dans quatre cents ans d'ici bien, il *va avoir* (FP) encore des Fauteux puis ils *vont* encore *parler* (FP) français! Qu'ils *parleront* (FS) *pas* l'anglais. » (OH.004.3611)

Cette influence spectaculaire de la négation sur le choix de la variante simple – une probabilité de 0,99 – n'a même pas été notée par les grammairiens. Ainsi, la principale injonction prescriptive – soit l'usage du futur périphrastique pour exprimer la proximité – n'est pas appliquée dans le discours, tandis que les principaux modèles du discours – soit le choix du futur simple dans le contexte négatif et du futur périphrastique ailleurs – sont absents des grammaires.

Pourquoi en est-il ainsi? Quand nous avons découvert ces deux faits, nous étions convaincus qu'il s'agissait de changements récents, possiblement causés par le contact avec l'anglais, puisque le bilinguisme est très répandu dans la région.

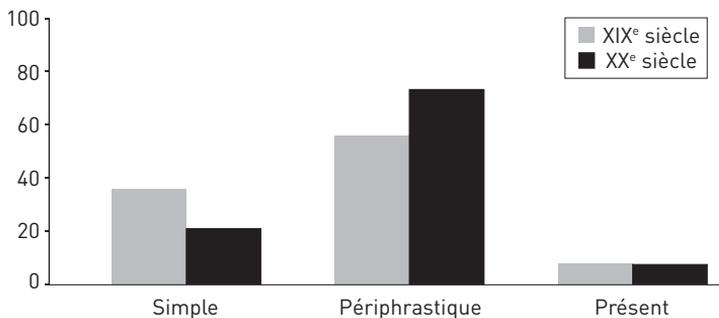
Pour confirmer cette déduction, il fallait remonter à un moment antérieur au contact massif avec l'anglais. C'est ce que nous avons fait à partir d'un autre corpus, les *Récits du français québécois d'autrefois* (RFQ; Poplack et St-Amand 2007), tiré des enregistrements sonores faits par les folkloristes Luc Lacourcière et Carmen Roy avec des Québécois nés pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Une comparaison avec nos données sur le parler du XX<sup>e</sup> siècle nous permet

de mesurer l'évolution de l'expression du futur dans le français oral sur une période de 119 ans en temps réel. Cet exercice révèle que les locuteurs nés au XIX<sup>e</sup> siècle utilisaient déjà les trois variantes dans les mêmes contextes, comme le témoignent les exemples en (15).

15. a. « Qu'il **sera** (FS) pendu à dix heures *demain matin* devant mon château. » (RFQ.048.1726)  
 b. « Ou bien donc il **va-t-être** (FP) pendu à dix heures *demain matin* devant mon château. » (RFQ.048.1821)  
 c. « Il dit, elle se **marie** (P) *demain matin*. » (RFQ.032.1202)

Et ces variantes étaient mêmes distribuées grosso modo de la même manière au XIX<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui (graphique 3), malgré la hausse importante de la variante périphrastique depuis le XIX<sup>e</sup> et la décroissance correspondante du futur simple.

Qu'en est-il des conditions régissant le *choix* de variante ? Une comparaison des facteurs contribuant au choix d'une variante aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles révèle qu'ils sont essentiellement les mêmes, ce qui indique que les principales contraintes à l'œuvre aujourd'hui étaient en place il y a plus d'un siècle. Notamment, la polarité négative était déjà de loin le facteur le plus important. Cet effet n'est donc nullement une innovation.



**Graphique 3 :** Distribution des variantes pour la référence temporelle : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle

|                            | xix <sup>e</sup> siècle |                 |         | xx <sup>e</sup> siècle |                 |         |
|----------------------------|-------------------------|-----------------|---------|------------------------|-----------------|---------|
|                            | SIMPLE                  | PÉRI-PHRASTIQUE | PRÉSENT | SIMPLE                 | PÉRI-PHRASTIQUE | PRÉSENT |
| <i>Moyenne corrigée</i>    | .268                    | .514            | .133    | .145                   | .727            | .052    |
| N total                    | 1677                    | 2630            | 398     | 725                    | 2627            | 242     |
| <b>POLARITÉ</b>            |                         |                 |         |                        |                 |         |
| Négative                   | .91                     | .01             | .69     | .99                    | .01             | ns      |
| Affirmative                | .43                     | .64             | .48     | .36                    | .65             | ns      |
| <b>DISTANCE TEMPORELLE</b> |                         |                 |         |                        |                 |         |
| Éloignée                   | .62                     | .43             | .45     | ns                     | ns              | ns      |
| Proche                     | .45                     | .53             | .52     | ns                     | ns              | ns      |

**Tableau 2 :** Contribution des facteurs linguistiques dans le choix de variante : xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles [adapté de Poplack et Dion 2009]

Examinons maintenant le rôle de la distance temporelle. Au xix<sup>e</sup> siècle, elle exerçait un effet minime, mais néanmoins statistiquement significatif. Cet effet a été perdu en français contemporain. Notre analyse de la tradition grammaticale a fait ressortir la supposée association entre le futur périphrastique et la *proximité*, tandis que le futur simple était caractérisé comme plutôt neutre. Le tableau 2 montre que, même au xix<sup>e</sup> siècle, les variantes n'étaient pas utilisées de la sorte. Au contraire, si la variante simple avait un caractère temporel quelconque à l'époque, ce serait celui d'exprimer le futur *lointain*. C'est plutôt le futur périphrastique qui avait (et qui a encore) la valeur neutre, puisque c'est lui qui est la variante majoritaire et non marquée.

## Conclusion

Revenons maintenant à la question initiale : qu'est-ce que la *norme*? Tout d'abord, il s'agit d'une idéalisation qui est en soi arbitraire. Elle change d'une période à l'autre, d'une grammaire à l'autre et même

d'une page à l'autre au sein d'une même grammaire. En fait, si nous analysons tous les dictats prescriptifs qui sous-tendent la notion de norme, nous trouvons beaucoup plus d'hétérogénéité, de contradictions et de confusion que dans le discours oral, même non standard.

Nous avons présenté plusieurs preuves appuyant cette affirmation : le fait d'assigner la même signification à différentes variantes, comme dans le cas de la proximité, et le fait d'assigner différentes significations à la même variante, comme dans le cas de la valeur de progressif et de non-progressif ; l'invocation de nuances nouvelles et idiosyncrasiques à chaque époque ou au sein d'une même époque, voire même dans une seule grammaire, et la confusion du sens de la forme avec le sens du contexte.

À la lumière de ces résultats, il est intéressant de reprendre les hypothèses de départ. Premièrement, contrairement à la croyance populaire (de même qu'à la nôtre, au départ), la grammaire prescriptive ne peut être considérée comme dépositaire du bon français. Ses injonctions ont tendance à être vagues, contradictoires ou accompagnées d'exceptions complexes. Dans des « règles » telles que celle de l'exemple (16), rien n'est en réalité prescrit.

16. « Le *futur simple* contient en même temps les valeurs de progressif et de non-progressif (cas non-marqué). »  
(Dubois 1965, p. 117)

D'autres règles ne sont pas plus précises quant à leur application. Un locuteur peut-il vraiment déterminer si une assertion donnée présente des « valeurs possibles de promesse ou de prédiction – qui reste toutefois moins certain que le procès présenté par le futur périphrastique » (exemple 11c), pour ensuite appliquer cette information au moment de choisir une variante ? Même s'il le pouvait, comment pourrait-il savoir laquelle choisir, puisque la norme *n'est pas* un ensemble bien défini de conventions adoptées et partagées par tous les grammairiens. Au contraire, un des résultats les plus

frappants de notre recherche est le manque de consensus persistant, que ce soit au fil du temps, au cours d'une même époque, entre les grammaires ou au sein d'une même grammaire. Cela veut dire que si un locuteur tente de choisir une variante selon les normes prescrites, il risque de se retrouver avec des informations conflictuelles. Suivre les règles d'un grammairien (si cela est possible) équivaut à enfreindre celles d'un autre.

La façon dont le discours normatif influe sur le discours oral constitue une autre question intéressante. En comparant les règles explicites avec les règles systématiques qui gouvernent le discours oral, nous avons découvert qu'il n'y a aucune coïncidence entre les deux. La gamme de contextes et de conditions prescrites pour le choix de variante n'est tout simplement pas pertinente dans le discours oral. D'autre part, un ensemble de contraintes systématiques, mais implicites s'est développé dans la communauté linguistique, et ce sont *elles* qui jouent le rôle primordial dans l'expression des références au temps futur. Ces contraintes, pour leur part, restent invisibles à la tradition grammaticale. Ces résultats nous portent à réfuter l'affirmation selon laquelle le français parlé est un français standard qui comporte des erreurs.

Concluons sur une ou deux questions qui sont nées de ce travail. Premièrement, d'où viennent-elles, les intuitions expertes sur la grammaire française qui alimentent le discours normatif que nous avons analysé?

Certaines d'entre elles viennent du désir de ratifier (si ce n'est d'embellir) la langue française en la rendant conforme à des modèles classiques. La trajectoire du futur périphrastique constitue l'exemple parfait. Si l'on remonte aussi loin que 1660, on apprend que les grammairiens de Port-Royal, qui s'efforçaient déjà de distinguer les variantes, ont réussi à associer cette forme au *paulopost futurum* grec, qui était employé pour une action dont le déroulement se produit après le moment où l'on parle. Un siècle plus tard, l'abbé Antonini, en traduisant du grec, baptisa cette forme le « futur prochain », et

depuis ce moment-là, les grammairiens s'efforcent de la faire rentrer dans ce moule.

D'autres intuitions proviennent de l'effort de faire régner l'ordre sur ce qui est perçu comme un chaos de variabilité linguistique. Pour y arriver, on attribue à chacune des formes concurrentes un sens ou un contexte qui lui est propre : donc si le futur simple exprime le doute, le futur proche exprimera la certitude, ou vice-versa.

D'autres intuitions encore font surface quand on confond le sens du *contexte* avec le sens de la forme elle-même. C'est ainsi que les grammairiens ont caractérisé le futur simple comme un futur d'injonction, un futur de suggestion, un futur de supplication, de souhait, d'atténuation prudente, et de conjecture frisant la certitude, de conclusion tirée sans réflexion préalable, parmi beaucoup d'autres. Notre méta-analyse de la tradition normative montre que ces efforts de classification sont arbitraires et contradictoires, et cela de façon non pas occasionnelle, mais massive.

Comparez avec les règles systématiques, même si implicites, qui gouvernent la référence au futur dans la langue parlée. La variabilité dont elles font foi est souvent considérée comme un reflet de la disparition ou de l'affaiblissement quantitatif des règles de grammaire d'origine ; ou bien, lorsque les conditions qui opèrent sur le choix des variantes n'avaient pas été attestées auparavant, on conclut qu'elles sont des innovations indépendantes. Cependant, avec l'exception possible de la distance temporelle, nous n'avons détecté aucune preuve de changement ici, bien au contraire. Certaines des règles qui gouvernent la langue parlée sont à l'opposé des règles de grammaire normatives, par exemple celle qui qualifie le futur simple comme *neutre*, alors qu'on a vu que son emploi est en fait très restreint. D'autres n'ont rien à voir avec ces règles, comme par exemple l'exigence quasicatégorique du futur simple dans une phrase négative.

Nos résultats expliquent pourquoi les locuteurs ne suivent pas les injonctions normatives pour beaucoup d'aspects de la grammaire. Il faudrait non seulement être un génie pour comprendre

et appliquer toutes les règles et les exceptions sanctionnées par les grammairiens pour l'emploi d'un grand nombre de ces constructions, mais en plus, on a vu que ces règles risquent de varier selon la grammaire consultée. Mais pourquoi les grammaires sont-elles restées sourdes à la structure de la langue parlée? La tradition normative s'est chargée de transmettre *l'idéologie* d'une langue correcte, un effort qui, contrairement à la transmission des *composantes* spécifiques de cette langue, a rencontré énormément de succès. Il est clair que c'est de là que nous tirons nos opinions sur ce qui est censé être correct ou incorrect, bon ou mauvais, même si, paradoxalement, nous ne suivons pas ces règles quand nous parlons nous-mêmes. En fait, nous ne pouvons pas vraiment le faire, car notre façon de parler, tout comme notre façon de nous habiller et un grand nombre de nos autres attributs sociaux, doit se conformer aux normes de la communauté linguistique dans laquelle nous nous trouvons. Et ceci mène à son tour au gouffre énorme qui s'élargit de plus en plus entre la norme et la pratique.

## RÉFÉRENCES

- ANTONINI, Annibale, 1753, *Principes de la grammaire française, pratique et raisonnée*, Paris, Duchesne.
- ARNAULD, Antoine, et Claude Lancelot, 1660, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, P. LePetit.
- BAYLON, Christian, et Paul Fabre, 1973, *Grammaire systématique de la langue française avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Paris, Fernand.
- DAMOURETTE, Jacques, et Edouard Pichon, 1930, *Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française*, Paris, Collection des linguistes contemporains.
- DION, Nathalie, et Shana Poplack, 2007, «Linguistic Mythbusting: The Role of the Media in Diffusing Change», communication présentée à N.WAVE 36, University of Pennsylvania.
- DUBOIS, Jean, 1965, *Grammaire structurale du français: vol. 2, 3*, Paris, Librairie Larousse.

- FRONTIER, Alain, 1997, *La grammaire du français*, Paris, Belin.
- GAIFFE, Félix, Ernest Maille, Ernest Brueil, Simone Jahan, Léon Wagner et Madeleine Marijon, 1936, *Grammaire Larousse du 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie Larousse.
- GIRARD, Gabriel, 1747/1982, *Les vrais principes de la langue française*, Paris/Genève, Droz.
- GREVISSE, Maurice, 1993, *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot.
- LÉARD, Jean-Marcel, 1995, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui: comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin universitaire.
- LEEMAN-BOUX, Danielle, 1994, *Grammaire du verbe français. Des formes aux sens*, Paris, Nathan.
- POPLACK, Shana, 1989, « The care and handling of a mega-corpus », dans *Language change and variation*, Ralph Fasold et Deborah Schiffrin (dir.), Amsterdam, Benjamins, p. 411-451.
- POPLACK, Shana, et Anne St-Amand, 2007, « A real-time window on 19<sup>th</sup>-century vernacular French: The *Récits du français québécois d'autrefois* », *Language in Society*, 36, p. 707-734.
- POPLACK, Shana, et Nathalie Dion 2009, « Prescription vs praxis: The evolution of future temporal reference in French », *Language*, 85(3), p. 557-587.
- POPLACK, Shana, Lidia-Gabriela Jarmasz, Nathalie Dion et Nicole Rosen, 2002, « The evolution of French prescriptive discourse: Constructing the *Répertoire historique des grammaires du français* », *Corpus & documentation*, University of Ottawa.
- POPLACK, Shana, James Walker et Rebecca Malcolmson, 2006, « An English “like no other”? : Language contact and change in Quebec », *Canadian Journal of Linguistics*, p. 185-213.
- RADOUANT, René Charles, 1922, *Grammaire française*, Paris, Hachette.
- RIEGEL, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, 1998, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.
- SILVESTRE DE SACY, Antoine-Isaac, 1799, *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, Paris, A.A. Lottin.
- VALLART, Joseph, 1744, *Grammaire française*, Paris, Desaint & Saillant.

# JOSEPH YVON THÉRIAULT

*Lauréat Trudeau 2007,*

Université du Québec à Montréal

## BIOGRAPHIE

JOSEPH YVON THÉRIAULT est depuis 2008 professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie. Il a été professeur titulaire au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa, directeur-fondateur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, CIRCEM (2000-2007) et titulaire de la chaire de recherche Identité et francophonie (2004-2008).

Ses recherches portent sur les rapports entre les identités collectives et la démocratie (citoyenneté) dans une perspective d'histoire des idées, d'analyse comparative des petites sociétés et, de manière particulière, dans le contexte de la société québécoise, de l'Acadie et des francophonies minoritaires du Canada. Parmi ses publications sur ces questions, retenons *La société civile ou la chimère insaisissable* (1985), *L'identité à l'épreuve de la modernité*, livre pour lequel il a reçu le prix France-Acadie (1996) et *Critique de l'américanité, mémoire et démocratie au Québec* (prix Richard Arès et Prix de la présidence de l'assemblée nationale du Québec 2003), *Faire société, société civile et espaces francophones* (2007). Il a dirigé plusieurs groupes de recherche, des ouvrages collectifs et des revues spécialisées portant sur les questions au centre de ses recherches : la citoyenneté, la démocratie, l'État-providence, la mémoire, la francophonie, l'identité collective.

Joseph Yvon Thériault est un universitaire engagé tant auprès de la communauté universitaire que de la société civile. Il a été directeur

du département de sociologie, doyen associé à la recherche, doyen intérimaire de la Faculté des sciences sociales, directeur des Presses de l'Université d'Ottawa, président de la Commission des humanités de la Faculté des études supérieures. Il a été très actif dans la création de réseaux de recherche sur la francophonie canadienne et internationale ainsi que dans l'organisation du réseau de recherche sur les petites sociétés de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Il a présidé l'Association canadienne des sociologues de langue française (ACSALF), a été vice-président (Amérique) de la Biennale de la langue française ainsi que président de la Biennale Amérique de la langue française. Ses nombreuses interventions publiques intéressent un public varié, tant celui des colloques internationaux et des universitaires que celui des planificateurs des politiques publiques ou des militants de la société civile. Il présente régulièrement une chronique à l'émission « Ouvert le samedi » du réseau national de Radio-Canada.

Détenteur d'un doctorat en sociologie de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris (1981) et d'une maîtrise en science politique de l'Université d'Ottawa (1973), il a été élu membre de la Société royale du Canada en 2004 et a été nommé lauréat de la Fondation Trudeau en 2007.

## RÉSUMÉ

Il y a plus de quarante ans, dans *Lament for a Nation*, Georges P. Grant affirmait l'impossibilité théorique du Canada face à l'intégration continentale et au déploiement de l'univers technicien. Depuis la rédaction de ce constat pessimiste le Canada s'est considérablement transformé dans des directions où justement Grant percevait qu'elles étaient la cause de son impossibilité comme nation : traité du libre-échange, abandon de sa référence aux deux peuples fondateurs, immigration non britannique, multiculturalisme, constitutionnalisation d'une Charte des droits ayant prédominance sur le parlement. Paradoxalement, plusieurs analystes contemporains de la société canadienne – et même de la société québécoise – voient dans ces transformations les ingrédients d'une nouvelle identité canadienne qui le distinguerait même des États-Unis. Par son multiculturalisme, son métissage, son chartisme, sa conception civique de la nation, le Canada serait devenu la première société postmoderne, voire cosmopolite, du monde. Voilà sa véritable identité nationale. « The world needs more Canada », clamait la rock star mondiale, Bono au congrès de la chefferie libérale de 2003. Le Canada est-il vraiment une société cosmopolite ? Pour répondre à cette question, il faut revenir à une question déjà en filigrane dans le plaidoyer de Grant : le cosmopolitisme n'est-il pas incompatible avec l'idée d'une nation, voire avec l'idée même de « faire société » ?



CONFÉRENCE

## Le Canada est-il vraiment une société cosmopolite?

Université Carleton (Ontario),

LE 26 MAI 2009

Organisé en partenariat avec la Fédération canadienne  
des sciences humaines et du Congrès 2009

J'ai hésité à proposer comme sujet de cette conférence le Canada et sa nature cosmopolite. Après tout, me disais-je, ce type de conférence lié à la réception d'un prix est l'occasion de mettre de l'avant les travaux déjà réalisés, d'effectuer autour de son objet d'étude une sorte de synthèse rétrospective de son parcours.

Le Canada ne fut pas, à proprement parler, mon objet d'étude. Est-ce que je ne m'aventure pas sur des terres inconnues?

Après réflexion je me suis dit que tel n'était pas le cas. D'une certaine manière j'ai toujours travaillé sur le Canada. J'ai vécu mon enfance, fait mes études à l'exception d'un séjour européen pour le doctorat, exercé mon métier de professeur, jusqu'à tout récemment du moins, au Canada. Je veux dire par là au Canada hors Québec, le ROC (*Rest of Canada*). C'est donc une société que je connais de l'intérieur. Le livre d'histoire dans lequel j'ai appris l'histoire du Canada était un manuel issu de l'historiographie canadienne anglaise (Brown *et al.* 1950). Comme le notait Marcel Trudel dans un rapport soumis à la Commission sur le bilinguisme et le multiculturalisme, la conquête de 1760 y était célébrée « New France had fallen at last! » Le traducteur avait cru bon d'en atténuer la portée, pour nous jeunes Acadiens, en adoptant un ton plus pathétique: « La Nouvelle-France était tombée! » (Trudel et Jain 1969, p. 16).

Cette petite anecdote rappelle néanmoins que mon Canada fut toujours appréhendé à travers le prisme de la dualité nationale. Même dans l'Acadie néo-brunswickoise de mon enfance, le Canada était une réalité dérivée ; mon identité première, mon identité forte, était celle de l'Acadie. Cette conception s'est accentuée au cours de mon adolescence et de mes études universitaires qui, bien que se déroulant hors Québec, mais en français, étaient nécessairement baignées par l'univers de la Révolution tranquille en cours au Québec. J'ai vu le Canada, à ce moment là, dans la logique des deux nations, telle que l'avait formulée Henri Bourassa au début du XIX<sup>e</sup> siècle, telle que le rêvait encore André Laurendeau au moment où il coprésidait la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. J'ai appris à devenir canadien-français, moi qui, comme acadien, ne l'étais pas, au moment même où l'idée du Canada français s'effondrait.

Mes travaux universitaires du moins ceux portant sur une réalité sociale particulière se sont principalement intéressés à l'identité et au politique, en Acadie, dans la francophonie minoritaire, et au Québec. C'était une continuité de ma perception du Canada, une société politique formée de deux communautés nationales distinctes – aujourd'hui on y ajouterait celle des Premières Nations. Une société politique où, comme le disait Charles Taylor, « une pluralité de modes d'appartenance » peut être reconnue et acceptée (Taylor 1992, p. 213). La perception du pays n'est pas – n'a pas à être – la même, lorsque l'on est issu du Québec, d'une communauté ethnique du Canada anglais, des Premières Nations. Je ne parle pas ici de deux ou de trois « solitudes », qui ne se comprennent pas et qu'il faudrait rapprocher, réunir au-delà de leurs divisions, comme le disait la gouverneure générale Michaëlle Jean au moment de son intronisation. Il s'agit plutôt de conceptions différentes de l'appartenance au monde, qu'il faut chérir, tout en aménageant leur coexistence dans la reconnaissance de ces différences.

C'est de cette perspective, celle du multinationalisme, du moins analytiquement, car mon propos n'a pas de buts programmatiques

ici, que je vous parlerai aujourd'hui du Canada. J'en parlerai donc du dedans, mais d'un dedans qui ne s'assimile jamais à la totalité. C'est d'ailleurs du Canada anglais – non du Canada dans son ensemble – dont je vous entretiendrai principalement. Une lecture du Canada anglais fortement teintée donc par la lorgnette franco-québécoise ou canadienne française.

J'aurai l'occasion d'y revenir mais cette conception du Canada multinational a peu d'adeptes aujourd'hui dans les milieux politiques et culturels (tant au Québec, que dans le *Rest of Canada* d'ailleurs). Elle fut remplacée au Québec par l'autonomisme ou le souverainisme, conceptions dans lesquelles le Canada est largement absent et, au Canada anglais, par l'idée du multiculturalisme et de son dépassement politique, le cosmopolitisme, conceptions dans lesquelles si le Québec est présent – comme dans l'expression *My Canada includes Quebec*, expression popularisée au moment du dernier référendum québécois sur la souveraineté, par les « Canadiens », pour rappeler leur amour du Québec – dans cette expression donc, si le Québec est présent, il est phagocyté par le broyeur universel des différences.

Pourtant, si cette idée – le Canada multinational – semble politiquement moribonde aujourd'hui, elle reste un outil analytique puissant qui guide encore la lecture d'intellectuels canadiens aussi significatifs que Charles Taylor, Will Kymlicka, Kenneth McRoberts, Philip Resnick, James Tully<sup>1</sup>. Au Québec, une telle idée se retrouve dans les travaux de Guy Laforest ou Alain G. Gagnon et peut-être a-t-elle un avenir politique face à un projet souverainiste en panne alors que la population reste fortement imprégnée d'une intention nationale qui veut faire société, en français, de manière distincte, en Amérique du Nord.

1. «Multinationalism has become no less than an important and influential Canadian school of political thought. Yet, contemporary political life in Canada shows little trace of these ideas» (McRoberts 2001, p. 694).

### **Grant : l'impossibilité du Canada**

Lire la réalité actuelle à partir d'une idée politiquement moribonde est une bonne introduction à George Grant et à son texte *Lament for a Nation*, duquel j'aimerais partir ici pour discuter de l'identité canadienne<sup>2</sup>. En effet Grant rédige ce petit texte en 1965, immédiatement après la défaite du gouvernement Diefenbaker, défaite largement redevable à ses tergiversations sur la question de l'intégration de la défense canadienne à celle des États-Unis. Pour Grant, l'échec de Diefenbaker est loin d'être celui d'un leader indécis, comme le présente la presse d'alors, mais c'est bien le résultat de la position inconfortable, impossible, dans laquelle il s'était placé en voulant défendre à la fois une idée conservatrice du Canada – sa filiation avec le Commonwealth britannique – et une idée moderne – la modernisation du Canada qui passe par son intégration continentale. L'échec de Diefenbaker était pour Grant l'échec du Canada, l'impossibilité même du Canada. C'est pourquoi ce texte se lamente sur la perte d'un bien valable que l'on ne peut ressusciter, seulement déplorer, ou encore chérir comme on le fait pour les lambeaux restants d'un mort que l'on a aimé.

Quelle était cette société dont Grant constatait la mort? « Une société, disait-il, ne s'organise en nation que s'il existe quelque intention commune chez ses membres » (Grant 1988, p. 69). Le Canada, pensait-il, s'était créé sur une intention conservatrice, celle de construire au nord de l'Amérique une société où, à l'encontre de l'individualisme démocratique américain, primerait un « sens de l'ordre et de la modération » (Grant 1988, p. 71) puisé dans les racines protestantes et anglaises de son peuplement britannique. Racines qui remontaient aux époques « précédant l'âge du progrès » (Grant 1988, p. 64). Il s'agissait bien ici du Canada anglais : le Canada français, comme le Québec des années 1960, n'aurait jamais accepté que son

2. Les citations de Grant seront puisées dans la traduction française de ce texte parue en 1988.

identité passe par un tel tribut à la civilisation britannique. Grant en était conscient et attribuait même une part de l'échec du Canada à son incapacité à souder un véritable pacte avec l'autre peuple, l'autre tradition qui, pour des raisons totalement différentes, était aussi porteuse d'une intention conservatrice. Pour utiliser le vocabulaire de Seymour Martin Lipset, le Canada aurait ainsi pu se fonder sur l'imaginaire d'une double « contrerévolution », celle de la défaite des plaines d'Abraham et celle de la défaite des loyalistes américains (Lipset 1991).

Pour Grant, un tel pacte aurait pu retarder la fin du Canada, mais n'aurait pas suffi à assurer sa pérennité. Car des raisons plus profondes militaient en faveur de l'impossibilité du Canada, et parmi elles, la force gravitationnelle du continent. L'américanisation était pour ainsi dire inscrite dans la géographie du pays. Et les États-Unis constituaient pour Grant « la seule société du monde dont aucune tradition ne remonte à l'époque précédant l'âge du progrès » (Grant 1988, p. 64), par conséquent une société réfractaire à l'intention de filiation ayant présidé à l'idée du Canada.

L'Amérique états-unienne était plus que l'Amérique toutefois, elle incarnait une praxis et une représentation de la modernité qui faisaient de l'Amérique le centre d'un empire voué à propager les idéaux libéraux et le progressisme technique du monde moderne<sup>3</sup>. Hors, tant dans sa version idéologique – le libéralisme – que technique – le progressisme –, la modernité vouait aux orties toute idée

3. On notera la similarité ici de la conception de Grant des États-Unis comme préfiguration d'une forme inédite de société avec celle proposée récemment par les penseurs néo-marxistes, Michael Hardt et Antonio Negri (2000). Une description similaire, mais qui se veut critique de la post-modernité, est aussi développée par Michel Freitag (1994). Pour Grant, l'Amérique comme Empire américain n'est pas un dépassement dialectique de la modernité (Hardt et Negri), ni une aporie postmoderne (Freitag) mais plus simplement la pleine réalisation du potentiel antipolitique de la modernité.

conservatrice, voire toute intention nationale. L'horizon politique du monde moderne est « l'État universel homogène » (Grant 1988, p. 54), un univers où les droits individuels priment sur la tradition et sur les conceptions du bien qui leur étaient associés, et où l'univers social est soumis à la dictature de la technique. Partageant le continent avec la bête, il n'est pas étonnant que l'intention canadienne n'ait pas fait long feu et que, tant ses élites économiques que la population canadienne en général, en soient venues à partager largement la vision américaine du monde : technicienne et continentale. D'où l'impossibilité du Canada.

On l'aura compris, pour Grant ce n'est pas uniquement le Canada dans son intention nationale qui est une impossibilité et dont il faut déplorer la perte. La civilisation moderne « rend anachronique toutes les cultures locales » (Grant 1988, p. 54), toutes les intentions nationales, voire toutes les velléités politiques. Les « peuples dominants » (Grant 1988, p. 70) peuvent encore se leurrer, les capitalistes leur sont encore fidèles, leurs intérêts et ceux de l'empire correspondent encore. Mais pour les petits peuples comme le Canada, l'histoire est finie.

### **Le paradigme grantien**

On ne portera pas de jugement, pour le moment du moins, sur le pessimisme de Grant tant en regard du Canada qu'à celui de la fin du politique dans le monde moderne. Nous aurons à nous distancier d'une telle position plus tard. Au contraire, pour le moment, je voudrais plutôt poursuivre son raisonnement en l'appliquant aux événements et aux transformations identitaires du Canada depuis la rédaction, voilà plus de quarante ans, de *Lament for a Nation*. Autrement dit, utiliser le paradigme grantien pour lire l'évolution contemporaine, poursuivre la lecture qu'il avait entreprise de l'inéluctable dissolution du Canada.

Certes, l'événement le plus significatif des quarante dernières années pour le paradigme grantien est la signature de l'Accord de

libre-échange nord-américain. Voilà une confirmation de l'inévitable continentalisation de l'économie canadienne et de l'abdication des élites économiques et politiques à maintenir une économie nationale au nord du 45<sup>e</sup> parallèle. Sans garde-fou, le Canada se serait ainsi soumis aux dictats du libéralisme progressiste et techniciste américains. Les appréhensions de Grant seraient encore renforcées par le fait que ce traité fut négocié par un gouvernement conservateur à Ottawa et largement appuyé par les forces vives de la société québécoise – mêmes les élites souverainistes l'ont appuyé. C'étaient deux lieux, soulignons-le, – le grand parti conservateur canadien et la résistance canadienne-française – qui rappelaient l'intention canadienne. Voilà même que ces deux lieux auraient été grugés par l'appel du continent.

La transformation ethno-démographique et ses conséquences sur le plan politique seraient une autre manifestation de l'impossible Canada. Le Canada a certes toujours été une société d'immigration. Mais jusqu'aux années 1960 cette immigration, largement d'origine européenne, se fondait dans le fond britannique de la population (même au Québec, rappelons-le) pour constituer une culture politique canadienne qui n'avait pas peur d'afficher sa filiation britannique. Après tout Diefenbaker, le dernier premier ministre canadien, selon Grant, à défendre une telle position, était bien issu d'une famille d'immigration récente non britannique. Depuis lors, l'immigration canadienne s'est largement diversifiée, accueillant des populations d'origines asiatiques, latino-américaines, africaines, diluant par le fait même le fond britannique de la société d'accueil. Devant ces faits, le Canada anglais, pour plusieurs, et notamment pour les individus qui utilisent cette langue, n'existerait plus. Il ne serait qu'un espace communicationnel permettant à des gens d'identités, de cultures et de religions différentes de se parler. Pour Grant, qui associait l'intention canadienne à l'existence d'un Canada anglais et à sa possibilité de former une alliance avec les Canadiens français (et aujourd'hui, ajouterait-il fort probablement, avec les Premières

Nations), une telle disparition du Canada anglais serait bel et bien la confirmation de l'impossible Canada.

Mais il y a plus. Une chose est de constater la nouvelle diversité ethno-culturelle de la population canadienne, une autre chose est d'en faire un socle politique et culturel de la nouvelle identité canadienne, un nouveau récit en substitution à ceux des peuples fondateurs. Après tout le Canada aurait bien pu, comme le recommandait encore la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, faire des peuples fondateurs du Canada des communautés politico-culturelles d'accueil et inviter les immigrants à s'intégrer à l'une de ces deux cultures de convergence – autrement dit, associer le bilinguisme à un multinationalisme. La plupart des sociétés européennes ont opté pour une variante d'une telle formule – l'inscription de la diversité dans un socle national ou multinational. Le Québec par son interculturalisme tente malhablement d'aller dans ce sens<sup>4</sup>. Non, le Canada a choisi de faire du multiculturalisme une politique et de favoriser le maintien de la diversité culturelle (il est même venu à en être le chantre mondial : telle serait « la voie canadienne » [Kymlicka 2003]).

Dans le paradigme grantien, le multiculturalisme, avant d'être une politique, est une vertu américaine, c'est le propre des sociétés où la liberté – d'où découle la revendication pour le respect de son authenticité –, a préséance sur toute idée du bien commun. En optant pour le multiculturalisme, le Canada s'assurait de se fondre dans la culture américaine, de rejoindre cette culture exceptionnelle, la seule à l'époque, selon Grant, où aucune tradition ne limitait la marche inéluctable du progrès.

4. Je dis « malhablement » car les propositions interculturalistes du Québec, mêmes si elles disent s'inscrire en référence à une culture commune, en opposition au multiculturalisme canadien, évitent aussi, au-delà de la langue, de définir une tradition politique dans laquelle s'inscrirait cette tradition. On trouvera un exemple de cette difficulté dans le récent rapport Bouchard Taylor (2008). Voir Joseph Yvon Thériault (sous presse).

La Charte canadienne des droits et libertés apparaît dès lors comme le pendant politique : de l'impossibilité économique du Canada – le traité de libre-échange – et de l'impossibilité culturelle du Canada – le multiculturalisme. La primauté politique du parlement était au cœur de la culture politique canadienne, héritage de sa filiation avec le vieux parlement anglais. La Charte a donné pré-séance à la Constitution et à son interprétation par les tribunaux. Ce qui a provoqué une double mutation politique. D'un régime parlementaire, on est passé, d'une part, au constitutionalisme et au gouvernement par les juges. La Charte a créé, d'autre part, des ayants-droits (des *Charter Citizens*, Cairns 1992) et donné par le fait de nouveaux pouvoirs aux citoyens individualisés et fragmentés (Bourque et Duchastel 1996). Dans cette double mutation, ce sont les instances de médiations politiques et, en premier lieu, les organes de la représentation politique, dont le parlement, qui ont écopé. Le constitutionalisme est une invention américaine née de la crainte des Pères fondateurs à l'égard de l'expression politique du peuple (Rosanvallon 2008, p. 24)<sup>5</sup>. C'est aussi la manière dont s'exprime aujourd'hui la gouvernance mondiale qui s'appuie sur le déploiement d'un droit international et non sur les puissances politiques des nations. Le constitutionalisme est le régime politique qui se substitue aux intentions politiques déliquescents des vieilles démocraties nationales.

J'inscrirai un dernier phénomène dans le paradigme grantien de l'impossible Canada. *Lament for a Nation*, on l'a rappelé, a été écrit en réaction à la crise des missiles de 1962, perçue par Grant comme la tentative ultime du Canada d'avoir une politique militaire autonome, acte par excellence de souveraineté. La soumission de la politique militaire à l'OTAN, politique dirigée par les États-Unis, avait ainsi fait de la souveraineté canadienne une brève parenthèse

5. Pierre Rosanvallon fait remonter cette tradition du « gouvernement by constitution » à opposer au « gouvernement by will » à 1773 dans les écrits du philosophe et homme politique anglais Henry St John Bolingbroke.

entre son statut de colonie britannique et son nouveau statut de colonie de l'empire techno-capitaliste américain. Le Canada devenait une succursale pouvant dorénavant être gérée par des technocrates et non par des politiciens. Grant notait déjà que le successeur de Diefenbaker, le libéral Pearson, était un fonctionnaire de carrière ayant conquis sa légitimité politique, non pas en référence à la vie politique canadienne, mais par son action internationale au moment de la crise du canal de Suez.

La politique militaire canadienne se particularisera par la suite par son action humanitaire sous l'égide des Nations Unies, ce qui serait une confirmation que le Canada a octroyé sa souveraineté militaire à la technocratie mondialisée. À cet égard, même l'acte de ne pas participer à la deuxième guerre de l'Irak a été justifié, non pas au nom d'un pouvoir souverain, mais à celui d'une action militaire qui n'était pas autorisée par les Nations Unies.

### **Le renversement optimiste du paradigme grantien**

Il y a toutefois une version optimiste au paradigme grantien, c'est celle du Canada comme société postmoderne, cosmopolite, la première société cosmopolite du monde. En référence au rôle international du Canada, le chanteur rock Bono, l'une de ces stars mondialisées qui défend à l'échelle planétaire l'aide humanitaire contre la cupidité des États riches du Nord, invité au congrès du Parti libéral qui devait consacrer Paul Martin chef du Parti, disait : « The Canadian voice is hard-wired in my heart. I'm a fan because a certain kind of idealism lives and still seems to be alive in this country. You're not an insular place. You've always looked outside yourself, beyond the line of the horizon, you're not so self-obsessed [...] I believe the world needs more Canada » (Bono 2003).

Cette idée exprimée ici par Bono d'un Canada ouvert sur le monde, véritable réalité postnationale, est fort répandue à l'étranger comme au Canada. L'éminent sociologue anglais, penseur de la troisième voie de Tony Blair, Anthony Giddens, avait en 1993 déjà

défini le Canada comme « the first post-modern state », ce qui était une reprise de l'affirmation du spécialiste germano-américain de l'économie mondialisée, Peter Katzenstein, pour qui le Canada est « arguably the first post-modern state *par excellence* » (McRoberts 2001, p. 700). Idée qui circule aussi dans les milieux littéraires et journalistiques canadiens. Richard Gwyn commentait la nature post-moderne du Canada en reprenant l'idée de Margaret Atwood selon laquelle le Canada, par le symbole de la survivance, représentait en Amérique du Nord le principe féminin. C'est une manière, disait-il, de restaurer le nationalisme canadien dans le vocabulaire cosmopolite et émancipatoire contemporain. Les journalistes Robert Fulford et la critique littéraire Linda Hutcheon ont eux aussi, au début des années 1990, popularisé cette vision du Canada comme « World's first post modern nation » (Potter 2007).

Que veut-on dire par cela ? Que le Canada aurait dépassé l'idée classique d'un État-nation, qu'il serait une post-nation, voire une non-nation. On assisterait à un « désaxement » (Aquin 1977) identitaire, processus par lequel tout est dorénavant mesuré à l'aune de critères exogènes, dits universels. Son intériorité ne se référerait plus à quelques éléments substantiels – langue commune, ethnicité partagée, récits historiques –, mais l'idée canadienne serait plutôt constituée de mixité, de métissage, d'impermanence, de mutabilité, de plasticité, de fragilité. Le directeur d'Environics Research, Michael Adams a voulu confirmer empiriquement cette orientation (Adams 2003). Alors que les Américains entretiendraient une dimension « nationaliste » plus classique, plus moderne – voire hobbesienne du monde –, les Canadiens s'engageraient vers les valeurs immatérielles postmodernes, la tolérance, la créativité, un cosmopolitisme teinté d'idéalisme et d'auto-réalisation où l'idée nationale est peu présente.

Je préfère l'appellation cosmopolite pour exprimer cette réalité à celle de postmoderne. Alors que la postmodernité se réfère à un état

de sortie de la modernité qui n'aurait pas encore acquis de consistance ferme, le cosmopolitisme annonce la nature du régime qui se substitue ainsi à la modernité<sup>6</sup>. Un modèle de gouvernance propre à des sociétés aux identités plus individualisées ou mondialisées – les diasporas – qu'inscrites dans des récits nationaux, à des cultures qui passent du local au mondial – la glocalisation<sup>7</sup> – en faisant fi des médiations nationales, à une économie mondiale en réseau qui rend obsolète la vieille idée d'économie nationale. De telles sociétés exigeraient des organisations et un droit international définissant de plus en plus les politiques des États en dehors des souverainetés nationales (Held 2000).

Le Canada serait ainsi à l'avant-poste de cette nouvelle forme politique et sociétale.

Récit optimiste du paradigme grantien car, ce qui faisait problème chez Grant, ce qui signait l'impossibilité même du Canada : rejet des récits historiques, fragilité de l'identité, excentration du sentiment national et de la souveraineté nationale – vers l'Angleterre, les États-Unis, le Monde –, devient maintenant l'intention même du Canada. Grant faisait la critique de l'inconscience des dirigeants canadiens face à l'impossibilité de leur société, voilà que les élites intellectuelles feraient dorénavant de cette impossibilité une vertu.

Intention du Canada, on dira plutôt l'intention d'un Canada anglais, bien que, n'ayant plus de récits endogènes, il refuse de se nommer ainsi. Car, dans un tel portrait, la permanence d'un nationalisme québécois, que l'on décrit souvent comme replié sur lui-même, ethnique, porteur d'une vision moderne dépassée par les « post », est gênante. Et ceci, malgré le fait qu'au Québec, peut-être même plus qu'au Canada anglais, les milieux intellectuels se sont

6. J'emploie le cosmopolitisme dans son sens politique et programmatique qu'on retrouvera notamment dans les travaux d'Ulrich Beck (2004).

7. Expression largement utilisée pour signifier dans le discours de la mondialisation la coprésence du global et du local.

évertués au cours des trente dernières années à présenter le Québec, là aussi, comme une société d'ouverture, de mixité, aux frontières fluides, au nationalisme exclusivement civique, « une société post-moderne avant la lettre » disait l'historien Yvan Lamonde (1996, p. 9). C'est cette tradition intellectuelle que j'ai retracée dans mon ouvrage, *Critique de l'américanité* (Thériault 2002). Je dis intention du Canada anglais, car malgré qu'au Québec aussi l'on propulse l'intention nationale dans la stratosphère de la mondialisation, sciant la branche sur laquelle elle est assise, il est évident qu'une telle idée cosmopolisante du Canada ne pourra jamais réintégrer le récit d'une nation française cofondatrice et copartenaire du Canada. Ce dernier récit, qui reste malgré tout une permanence de l'identité politique québécoise, n'était pas soluble dans la plasticité de l'identité cosmopolite.

Gênante aussi la présence des Autochtones pour un tel récit. Après tout, chez eux existe, comme au Québec français, une volonté de faire société qui ne saurait se réduire à la reconnaissance cosmopolite de l'identité comme bricolage individualisé. À moins bien sûr de faire des Autochtones, comme John Saul nous y incite récemment, les premiers postmodernes du monde, ceux qui nous auraient initiés au métissage, ceux qui seraient les dépositaires d'une tradition cachée – qui serait néanmoins la nôtre, comme si quelque chose que nous ne connaissions pas pouvait quand même nous définir –, tradition cachée donc, ni française, ni britannique, ni européenne, ni américaine. Une tradition cachée constituée de fluidité, d'antirationalisme, qui, ultimement, rejoint les valeurs de la jeunesse altermondialiste cosmopolite. Tradition métisse que les grands récits historiques n'ont pas été capables de saisir mais que les juges ont sagement imposée (Saul 2008, Findlay 2004). Traditions de paix et de dialogue qui se confirment dans l'action militaire internationale canadienne pour la paix et l'humanitaire.

### **Est-ce vraiment la fin du politique ?**

Que faut-il penser de telles analyses, tant dans le paradigme pessimiste de Grant que dans sa version euphorique du cosmopolitisme ? Est-il vrai que le Canada est une impossibilité face à la marche de l'humanité vers ce que Grant appelait, après Hegel, « l'État homogène universel » et que la pensée postmoderne nomme le cosmopolitisme ? Est-il vrai que la modernité cosmopolite substitue la vie politique nationale à une gouvernance sans gouvernement, c'est-à-dire sans lieu d'une puissance démocratique souveraine ?

La thèse est forte, même convaincante. Les événements que nous venons de mettre en lumière à partir du paradigme grantien sont vrais. Ils démontrent une tendance réelle, tant au Canada qu'à l'échelle planétaire, à l'étiollement des solidarités nationales au nom d'une république de droit universel, une sorte de gouvernance mondiale gérée, pour le moment, par l'Empire débonnaire américain, mais qui élimine la souveraineté politique, c'est-à-dire la capacité des communautés particulières à agir sur le monde en lui donnant une intention. Telle était la définition moderne de la politique démocratique : un peuple souverain délibérant en lui-même pour exercer une action consciente sur le monde. Que l'on s'en lamente ou que l'on s'en réjouisse, l'impossibilité du Canada est décrite comme l'impossibilité de la politique dans la modernité avancée.

Mais le problème avec ce paradigme, ce n'est pas qu'il soit faux. C'est qu'il fait comme si la tendance lourde du monde moderne à sa dépolitisation était une réalité déjà réalisée, et non une tendance. Pourtant, on l'a souligné plus tôt, cette dépolitisation tire sa source des principes mêmes de la modernité : fondement individuel à la liberté, le constitutionalisme et sa primauté du droit, libre déploiement des forces civilisationnelles technoscientifiques. Ces éléments sont mêmes inhérents à la démocratie moderne.

Une telle tendance à la dépolitisation n'est donc pas nouvelle, elle est au cœur des processus socio-politiques que nous vivons depuis

cinq siècles. Elle était ce qui effrayait Hobbes dans le *Leviathan* : l'absence d'un corps politique dans une société ramenée à un état quasi naturel, c'est pourquoi il fallait – ce corps politique – le créer artificiellement. Une telle tendance est ce que la démocratie justement, dans sa forme politique, est venue conjurer : éviter la fin de la vie politique qui résulterait d'un monde régi à l'échelle de l'humanité par le droit, le marché et la technique.

Où cette lecture nous trompe, c'est dans son manque de confiance démocratique. C'est dans l'oubli que l'imaginaire démocratique réussit depuis cinq siècles à contrer les forces dépolitisantes de la modernité. En effet, tant le monde moderne rationalisant s'est évertué à rendre impossible le politique, comme il rend impossible le Canada, tant la démocratie, en introduisant l'autre face du monde moderne, les subjectivités politiques, a continuellement réinventé le politique. La démocratie comme processus, comme continue invention, refuse que la terre soit un lieu sans communautés politiques (Lefort 1981). Certes, ce continuel retour « démocratique » de subjectivités, d'intentions, de désir d'agir sur le monde, doit assumer une part du monde dans lequel il vit. Il ne saurait, comme le laisse entendre Grant, s'y soustraire en se repliant dans le monde des anciens. La politique est toujours, quelque part, le difficile art d'assumer le monde tel qu'il est – contre la tentation révolutionnaire ou conservatrice – et tenter, pourtant, de l'infléchir.

Qu'en est-il de l'époque présente ? N'assistons-nous pas à un certain retour du politique ?

Un peu partout sur la planète, les vingt dernières années ont été marquées par des phénomènes de mondialisation politique, culturelle, économique, juridique, etc., qui ont fait dire à certains que l'histoire était terminée et que nos sociétés entraient dans une nouvelle forme de gouvernance sans politique. Des phénomènes plus récents nous laissent entrevoir que tel n'était pas le cas et que la politique n'est pas morte. Les guerres d'Irak et d'Afghanistan, par exemple, menées à la suite de l'effondrement des tours du World Trade

Center en septembre 2001, l'ont été au nom de valeurs politiques, tout au moins au nom d'intérêts nationaux. Dans la plupart des pays occidentaux, les débats autour de l'histoire et des valeurs nationales face à l'hégémonie du multiculturalisme – multiculturalisme dont nous avons rappelé que le Canada fut un champion –, rappellent l'importance pour les populations d'une inscription dans un récit national, tout au moins un récit englobant. Une même motivation est présente dans un certain désenchantement européen face aux promesses de l'Union européenne jugée apolitique, technocratique et trop libérale. La récente crise économique fait resurgir l'idée de régulation nationale et de politiques sociales, réalités que l'on croyait enterrées devant le rouleau compresseur de la mondialisation des marchés. Comme de nombreuses fois dans la modernité, à la suite d'une période où sa dimension apolitique semblait s'emballer, on assisterait à un rebond du politique. Du moins ces événements nous le laissent-ils croire. Qu'en fera-t-on, c'est une autre affaire?

### **Le retour à la maison**

J'ai commencé à préparer cette communication qui emprunte largement au livre de George Grant, *Lament for a Nation*, avant que Michael Ignatieff publie son dernier ouvrage *True Patriot Love* ou en français *Terre de nos aïeux* (les traductions transforment toujours l'intention de l'auteur) (Ignatieff 2009), un ouvrage qui traite de la conception du Canada à travers trois générations des ancêtres maternels d'Ignatieff, les Grant. Ignatieff est le neveu de Georges Grant et un chapitre du livre lui est réservé. Je ne peux terminer cette communication sans y faire référence.

On a rappelé lors de la publication de cet ouvrage qu'Ignatieff aurait écrit ce livre pour se dégager de l'étiquette de cosmopolite que son passé d'intellectuel globe-trotter lui aurait accolé. Il est vrai que, tant par ses écrits que par ses reportages, Ignatieff a pendant ses séjours anglais et américain développé un sens d'appartenance à une communauté mondiale et à une conception universelle des droits

qui aurait fait croître de plusieurs crans l'intensité des lamentations de l'oncle. Ignatieff conteste d'ailleurs fortement dans son ouvrage l'impossible Canada de l'oncle Georges. Il rappelle que dans les vingt années qui ont suivi la publication de *Lament for a Nation* « nous [le Canada] avons connu Expo 67, qui a affirmé comme jamais (ni avant ni depuis) notre fierté nationale [...] la Révolution tranquille et la réaffirmation de l'identité québécoise en Amérique du Nord [...] la promotion du bilinguisme officiel [...] un État-providence moderne, comprenant l'assurance-maladie et un régime de retraite. Nous avons rapatrié la constitution [...] et créé la charte des droits et libertés [...] ». « Nous nous sommes », ajoute-t-il enfin, « donné un hymne et un drapeau [...] et internationalisé notre identité comme jamais auparavant » (Ignatieff 2009, p. 163).

Je ne suis pas sûr que le bilan qu'oppose Ignatieff à la thèse de son oncle convaincrat ce dernier (Expo 67 contre le libre-échange). Ce qui pourrait ébranler sa thèse toutefois, c'est le retour d'Ignatieff. En effet, si l'on sort du cynisme ambiant des journalistes pour qui Ignatieff renierait son passé cosmopolite pour adopter une position « nationaliste » par pur calcul électoral et que l'on se demande plutôt : Pourquoi est-il revenu ? Pourquoi croit-il aujourd'hui que le patriotisme national soit une vertu ? Pourquoi l'élite politique et culturelle canadienne serait-elle disposée à entendre aujourd'hui un discours patriotique alors qu'elle chante depuis vingt ans les vertus du cosmopolitisme ?

Parce que, répondra-t-on, tenté, comme plusieurs membres de sa génération, par les sirènes du cosmopolitisme dans les années 1980, il a compris que pour agir politiquement dans le monde il fallait un lieu sur terre. Comme il le dit lui-même, « je suis rentré à la maison » (Ignatieff 2000, p. 39), son Canada, car c'est le seul lieu où il pense pouvoir agir et donner une intention au monde. Voilà un aveu du besoin de politique ressenti aujourd'hui par quelqu'un qui croyait l'avoir dépassé. Quelqu'un qui pouvait encore dire en l'an 2000 qu'il se sentait comme un martien regardant de cette position de

surplomb l'évolution des droits dans la société canadienne (Ignatieff 2000, p. 10). De cette hauteur d'homme, si on peut employer l'expression, évidemment que l'on ne voit pas sa maison et les frontières qu'elle dessine.

Je ne sais trop comment le vieil oncle répondrait à cette permanence du désir d'agir politiquement et, pour cela, de sentir le besoin de redonner sens à une intention nationale. George Grant croyait déjà, en 1960, qu'il fallait faire deuil de ce vieux rêve fou : faire société. Mais ce rêve apparaît trop ancré dans l'imaginaire démocratique pour qu'il s'efface devant les sirènes du cosmopolitisme.

## RÉFÉRENCES

- ADAMS, Michael, 2003, *Fire and Ice, The United States, Canada, and the Myth of Converging Values*, Toronto, Penguin.
- AQUIN, Hubert, 1977, « La fatigue culturelle du Canada français », *Blocs erratiques*, Montréal, Les Éditions quinze, p. 69-103.
- BECK, Ulrich, 2004, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier.
- BONO, 2003, allocution prononcée à la convention du Parti libéral, en ligne : <http://bonospeaks.blogspot.com/2003/11/canada-liberal-party-convention.html>
- BOUCHARD, Gérard, et Charles Taylor, 2008, *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation*, Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, Gouvernement du Québec.
- BOURQUE, Gilles, et Jules Duchastel, 1996, *L'identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens 1941-1992*, Montréal, Fides.
- BROWN, George, Eleanor Harman et Marsh Jeanneret, 1950, *The Story of Canada*, Vancouver, The Copp Clark Publishings Co. Limited.
- CAIRNS, Alan, 1992, *Charter versus Federalism. The Dilemmas of Constitutional Reform*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- FINDLAY, Len, 2004, « Intent for a Nation », *ESC*, vol. 30, n°2, juin, p. 39-48.
- FREITAG, Michel, 1994, « La métamorphose. Genèse et développement d'une société postmoderne en Amérique », *Société*, n°12-13.
- GRANT, George, 1988, *Est-ce la fin du Canada? Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien*, traduit de l'anglais par Gaston Laurion, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec/sociologie.
- HARDT, Michael, et Antonio Negri, 2000, *Empire*, Paris, Exils Éditeur.
- HELD, David, 2000, « Regulating globalization? The Reinvention of Politics », *International Sociology*, vol. 15, n° 2, p. 394-408.
- IGNATIEFF, Michael, 2009, *Terre de nos aïeux. Quatre générations à la recherche du Canada*, Montréal, Boréal.
- IGNATIEFF, Michael, 2000, *La Révolution des droits*, Montréal, Boréal.
- KYMLICKA, Will, 2003, *La Voie canadienne. Repenser le multiculturalisme (Finding Our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada)*, traduit de l'anglais par A. Robitaille, Montréal, Boréal.

- LAMONDE, Yvan, 1996, *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit Blanche éditions.
- LEFORT, Claude, 1981, *L'invention démocratique*, Paris, Seuil.
- LIPSET, Seymour Martin, 1991, *Continental Divide: The Values and Institutions of the United States and Canada*, New York, Routledge.
- MCRBERTS, Kenneth, 2001, « Canada and the Multinational State » dans *Citizenship and National Identity / Citoyenneté et identité nationale, Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 34, n° 4, décembre.
- POTTER, Andrew, 2007, « Introduction to the 40th Anniversary Edition », dans George Grant, *Lament for a Nation. The Defeat of Canadian Nationalism*, Ottawa, Carleton Library Series.
- ROSANVALLON, Pierre, 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- SAUL, John, 2008, *Mon pays métis. Quelques vérités sur le Canada*, Montréal, Boréal.
- TAYLOR, Charles, 1992, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Québec, PUL.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, 2002, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, « Entre républicanisme et communautarisme : la Commission Bouchard-Taylor, une synthèse ratée », dans Bernard Gagnon, *Penser la diversité québécoise*, Montréal, Québec Amérique (sous presse).
- TRUDEL, Marcel, et Geneviève Jain, 1969, *L'histoire du Canada. Enquête sur les manuels*, Études de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Information Canada.



---

LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU  
tient à remercier les personnes suivantes de leurs contributions  
au premier volume des *Cahiers de la Fondation Trudeau*.

TRADUCTION

Eric Bergeron • Véronique Dassas • Christopher Olson • Wendi Petersen

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Véronique Giguère

CARTES

Julie Benoît

RÉVISION

Renée Fontaine • Laurence Jourde • Wendi Petersen

---

Achévé d'imprimer sur du papier entièrement recyclé  
en novembre 2009 sur les presses du Caius du livre.